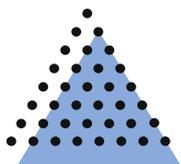


Rapport d'activité 2020





SOMMAIRE

1. PRÉSENTATION DE L'UC-IRSA

04

- 1.1. Introduction 04
- 1.2. L'UC-IRSA, un organisme inscrit dans le réseau national des Centres d'Examens de Santé (CES) 06
- 1.3. Présentation du territoire d'intervention de l'UC-IRSA 07
- 1.4. Organigramme 09
- 1.5. Une année marquée par la crise sanitaire mondiale de coronavirus 10

2. OFFRE DE SERVICES DE L'EXAMEN DE PRÉVENTION EN SANTÉ

12

- 2.1. Présentation générale de la population reçue 12
- 2.2. Principaux objectifs d'activité contractualisés 14
- 2.3. Participation à des études de santé publique 21

3. ACTIVITÉ GLOBALE PAR DÉPARTEMENT ET SERVICE

23

- 3.1. Le Laboratoire de Biologie Médicale 23
- 3.2. Les sites départementaux 25
 - Site du Calvados 26
 - Site de l'Eure 30
 - Site de la Circonscription du Rouen-Elbeuf-Dieppe 32
 - Site de la Manche 34
 - Site de l'Orne 38
 - Site de la Circonscription du Havre 42
 - Site du Maine-et-Loire 46
 - Site de la Mayenne 48
 - Site de la Sarthe 50
 - Site du Cher 52
 - Site de l'Indre 54
 - Site d'Indre-et-Loire 58
- 3.3. Les services centraux 62
 - Direction Comptable et Financière 63
 - Département Appui au Pilotage 64
 - Direction Technique et Administrative 66
 - Ingénierie Promotion et Accès à l'EPS 66
 - Immobilier / Achats et Logistiques 68
 - Informatique 70
 - Direction Santé 72
 - Appui aux Projets de Santé 72
 - Ressources Humaines 74
 - Communication 76
- 3.4. Dialogue Social 2020 78

ANNEXES

80



Glossaire

ARS	Agence Régionale de Santé
CARSAT	Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CeGIDD	Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des infections par les virus de l'immunodéficience humaine (VIH), les hépatites virales et les infections sexuellement transmissibles (IST)
CES	Centre d'Examens de Santé
CETAF	Centre Technique d'Appui et de Formation des Centres d'Examens de Santé
CLAT	Centre de Lutte Anti Tuberculeuse
CLIC	Centre Local d'Information et de Coordination
CNAM	Caisse Nationale de l'Assurance Maladie
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CPSP	Centre de Prévention et de Santé Publique
CSS	Complémentaire Santé Solidaire (anciens dispositifs CMUC et ACS)
CV	Centre de Vaccination
EBD	Examen bucco-dentaire
EES	Éducation En Santé
EPICES	Évaluation de la Précarité et des Inégalités dans les Centres d'Examens de Santé
EPIDE	Établissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi
EPODET	Éducation POur la santé en faveur des personnes détenues
EPS	Examen de Prévention en Santé
ETP	Éducation Thérapeutique du Patient
IDE	Infirmier-e Diplômée d'État
INSEE	Institut National de la Statistique et des Études Économiques
LBM	Laboratoire de Biologie Médicale
MAS	Mission Accompagnement Santé (anciennement PFIDASS)
PASS	Permanence d'Accès aux Soins de Santé
PLANIR	Plan Local d'Accompagnement des Non-Recours, des Incompréhensions et des Ruptures
QRS	Questions Réponses en Santé
SMQ	Système de Management Qualité



1. Présentation de l'UC-IRSA

1.1. Introduction

L'Union de Caisses - Institut inter Régional pour la Santé (UC-IRSA) est un organisme du régime général de l'Assurance Maladie chargé, au travers de toutes ses missions, de contribuer à la politique de prévention de l'État dans le cadre des plans de santé publique.

L'UC-IRSA a pour mission principale d'organiser et de prendre en charge, pour le compte de douze caisses d'Assurance Maladie réparties sur trois régions, l'offre de service des examens de prévention en santé (EPS) proposée aux assurés sociaux du régime général.

Cette offre de service est en pleine évolution et l'UC-IRSA s'efforce d'inscrire son action dans le cadre stratégique de ce changement porté par les acteurs de la prévention. Ainsi, l'examen périodique de santé est devenu examen de prévention en santé (EPS).

Totalement pris en charge par l'Assurance Maladie, l'EPS s'appuie sur les recommandations médicales les plus récentes en matière de prévention et s'inscrit en complémentarité de l'action du médecin traitant. Il est adapté à l'âge, au sexe, aux risques ainsi qu'au suivi médical habituel des assurés et prend en compte les difficultés d'accès aux soins et à la prévention. L'EPS est destiné en priorité aux personnes de plus de 16 ans éloignées du système de santé et en situation de précarité qui ne bénéficient pas d'un suivi médical régulier par le médecin traitant.

Dans tous les cas, l'EPS est l'occasion de faire un point sur sa santé, de poser des questions à une équipe médicale en toute confidentialité, d'être informé et orienté, en lien avec le médecin traitant, vers des structures de prise en charge, notamment éducatives. En 2020, l'UC-IRSA a réalisé **26 368 EPS** dont 56 % au bénéfice des populations en situation de précarité. Du fait de l'impact de la crise liée à la pandémie de

COVID 19, ce volume d'examens réalisés correspond à la moitié de l'activité habituelle. En effet l'UC-IRSA a été de l'obligation de cesser son activité pendant le confinement et a pu ensuite la reprendre sur un rythme beaucoup moins soutenu du fait des contraintes sanitaires.

En complément de cette activité principale et dans le cadre de missions contractualisées avec deux ARS*, l'UC-IRSA a assumé la responsabilité de :

- 2 Centres de Vaccinations (CV) ;
- 3 Centres de Lutte Anti-Tuberculeuse (CLAT) ;
- 2 Centres Gratuits d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des infections par les virus de l'immunodéficience humaine (VIH), les hépatites virales et les infections sexuellement transmissibles (CeGIDD) ;
- 1 laboratoire d'analyses.

L'UC-IRSA propose également différents projets et actions de prévention et d'éducation en santé. Ces actions sont réalisées à la demande des partenaires et/ou en réponse à des appels d'offres. Proposées aux personnes à l'issue de l'EPS sur des thématiques répondant à leur besoin, ces actions visent à réduire les facteurs de risque des maladies évitables et favorisent la santé globale.

La contribution à la recherche fait également partie des missions de l'UC-IRSA par le recueil et le conditionnement de données issues des EPS dans le cadre de la cohorte Constances, dispositif de recherche unique en France, porté par l'INSERM et la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM). A compter de 2019, dans le cadre de la cohorte Constances, l'UC-IRSA participe à la constitution d'une bio banque.

* ARS : Agence Régionale de Santé

L'UC-IRSA s'appuie sur les compétences d'une équipe de 252 personnes (près de 200 équivalent temps plein) réparties entre ses différents sites départementaux, son siège et son laboratoire implanté sur le site de La Riche en Indre-et-Loire.

L'ambition de l'UC-IRSA, au travers de l'ensemble de ses activités et projets, est de contribuer activement au développement de la prévention et de la promotion de la santé sur les territoires où elle est implantée, en portant la politique stratégique de l'Assurance Maladie et en s'intégrant dans la dynamique des projets régionaux de santé.

CHIFFRES-CLÉS 2020



Événements marquants de l'année

L'évènement marquant principal est évidemment l'entrée dans la crise liée à la pandémie de COVID et sa gestion tout au long de l'année, dans une logique permanente d'adaptation et de souci de contribuer aux actions concrètes de lutte contre la pandémie.

Les centres d'exams de santé ont reçu instruction de cesser leur activité pendant la période de confinement mais ils ne sont pas restés inactifs. L'ensemble des équipes s'est mobilisé pour participer aux actions de dépistage en partenariat avec les ARS et les établissements de santé et aux activités de contact tracing aux côtés des CPAM.

Au cours de cette année très perturbée, l'UC-IRSA a réussi à maintenir près de la moitié de son activité habituelle et a poursuivi la mise en œuvre des projets visant à l'amélioration du service rendu à ses consultants :

- Modulation des analyses de biologie ;
- Bouclage du rattrapage vaccinal et de la délivrance des kits de dépistage du cancer colorectal ;
- Poursuite de la généralisation des entretiens administratifs ;
- Montée en charge de la formation aux entretiens motivationnels.

1.2. L'UC-IRSA, un organisme inscrit dans le réseau national des Centres d'Examens de Santé (CES)

Intégré au réseau de l'Assurance Maladie depuis le 1^{er} Janvier 2015 sous forme d'Union de Caisses, l'Institut inter-Régional pour la Santé fondé en 1968 comme association loi 1901 à but non lucratif, est à présent identifié comme un **organisme de la Sécurité Sociale**.

Les missions de l'UC-IRSA s'exercent aujourd'hui principalement sur :

- les **Examens de Prévention en Santé** pour les assurés du régime général de l'Assurance Maladie et l'**offre de services complémentaires** associée :
 - actions collectives d'éducation en santé ;
 - entretiens individuels approfondis thématiques (tabac, alcool...) ;
 - éducation thérapeutique du patient ;
- les **activités de prévention** déléguées par l'ARS, telles que les **Centres de vaccination**, **Centres de lutte anti tuberculeuses** (CLAT), **Centres d'information et de dépistage** (CeGIDD) ;
- les **autres projets et actions de prévention** complémentaires aux EPS (conférences, ateliers thématiques, etc.) ;
- la **collecte de données épidémiologiques** et la **réalisation de programmes de recherche** en lien avec la CNAM.

L'UC-IRSA s'inscrit dans le **réseau national des CES qui représente plus d'une centaine de structures réparties sur le territoire français**. Les professionnels de santé (médecins, infirmiers, etc.) de l'ensemble des CES représentent un effectif de près de 2 000 personnes. Ils sont rattachés soit à une Caisse Primaire d'Assurance Maladie, soit à une autre structure ayant passé une convention avec une ou plusieurs CPAM ou regroupés dans des unions de caisses comme dans le cas de l'UC-IRSA.

En résumé :

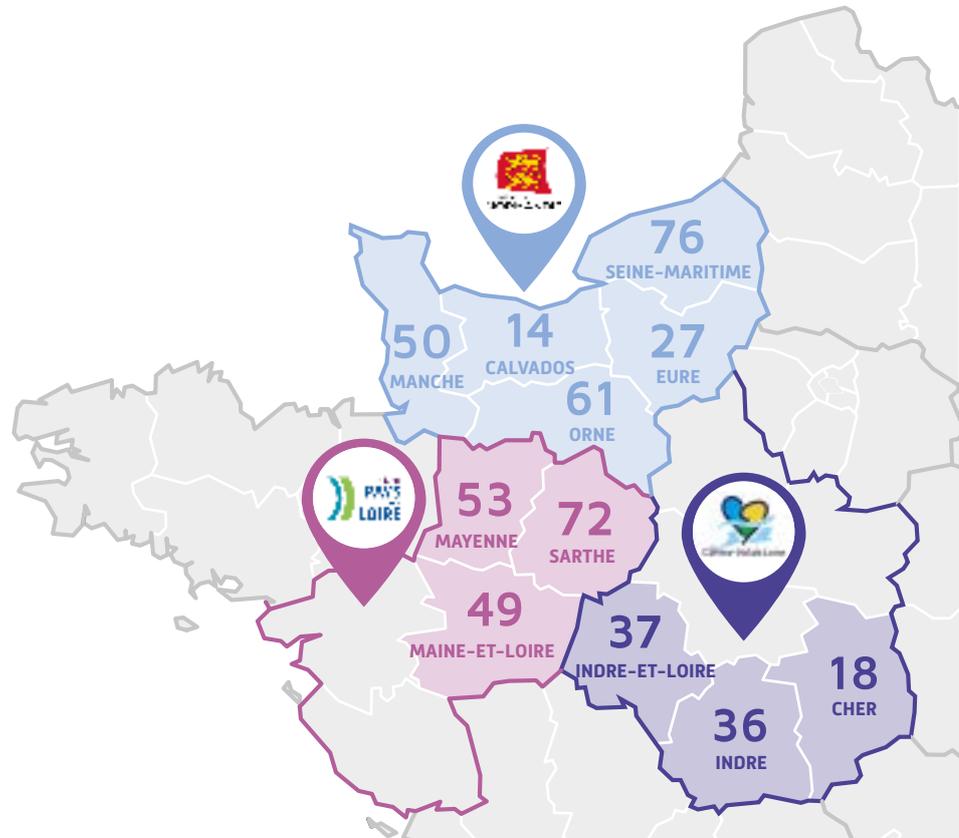
Les Centres d'Examens de Santé (CES) forment un réseau d'acteurs en prévention piloté par la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie (CNAM) qui s'inscrit dans la politique de gestion des risques et de prévention de l'Assurance Maladie. L'offre de services en prévention des CES se veut complémentaire de celle offerte par les autres acteurs du système de santé dont les médecins traitants. Le Centre Technique d'Appui et de Formation des Centres d'Examens de Santé (CETAF) assure un appui opérationnel à la CNAM dans le pilotage des CES. Tous les quatre ans, l'Etat et la CNAM signent une Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) qui acte les missions des CES.

L'UC-IRSA, des équipes pluridisciplinaires et complémentaires

Le personnel de l'UC-IRSA est composé de :

- **Personnels des centres** : médecins, infirmier(ère)s diplômé(e)s d'État, dentistes, diététicien(ne)s, psychologues, secrétaires, cadres administratifs, chargé(e)s de conseil et développement, etc.
- **Personnels de laboratoire** : biologistes et technicien(ne)s de laboratoire.
- **Personnels des services centraux** : informatique, gestion de projets, logistique, assurance qualité, communication, comptabilité-gestion, ressources humaines, immobilier, etc.

1.3. Présentation du territoire d'intervention de l'UC-IRSA



Coordonnées des différents sites de l'UC-IRSA



- 1 CES du Maine-et-Loire**
 2 rue Marcel Pajotin - ZAC St Léonard
 49000 ANGERS
 02.41.25.30.50 / csp491@uc-irsa.fr
- 1B Cholet (antenne)**
 73 avenue de la Marne
 49300 CHOLET
 02.41.25.30.50 / csp491@uc-irsa.fr
- 2 CES de la Mayenne**
 37 boulevard Montmorency
 53000 LAVAL
 02.43.53.23.92 / csp53@uc-irsa.fr
- 3 CES de la Sarthe**
 178 avenue Bollée - CS 45538
 72055 LE MANS Cedex 2
 02.43.39.14.00 / csp72@uc-irsa.fr

1 **CES de la Manche**
CS 930109 - 70 rue de Buot
50009 SAINT-LÔ Cedex
02.33.72.67.20 / csp50@uc-irsa.fr

1B **Cherbourg (antenne)**
44 avenue Aristide Briand
50100 CHERBOURG
02.33.72.67.20 / csp50@uc-irsa.fr

2 **CES du Calvados**
10 place François Mitterand
14200 HÉROUVILLE-ST-CLAIR
02.31.54.41.00 / csp14@uc-irsa.fr

2B **Lisieux (antenne)**
10 rue Roger Aini
14100 LISIEUX
02.31.54.41.00 / csp14@uc-irsa.fr

3 **CES Circonscription du Havre**
160 rue Massillon
76600 LE HAVRE
02.35.24.69.80 / csp76@uc-irsa.fr

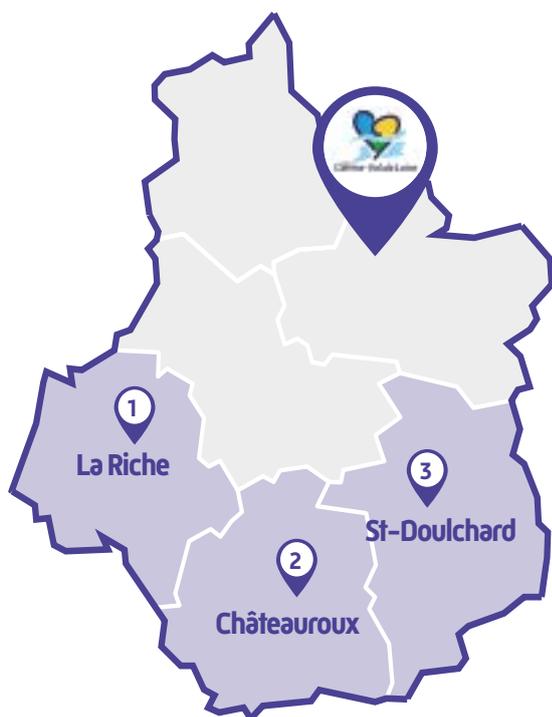
4 **CES de l'Eure**
27 voie Marmaille
27100 VAL-DE-REUIL
02.32.25.18.56 / csp27@uc-irsa.fr



5 **CES Circonscription de Rouen-Elbeuf-Dieppe**
rue de la Prairie
76500 ELBEUF
02.32.25.18.56 / csp27@uc-irsa.fr

6 **CES de l'Orne**
34 place du Général Jean Bonet
61000 ALENÇON
02.33.80.00.10 / csp61@uc-irsa.fr

6B **Flers (antenne)**
38 rue St Sauveur
61100 FLERS
02.33.80.00.10 / csp61@uc-irsa.fr

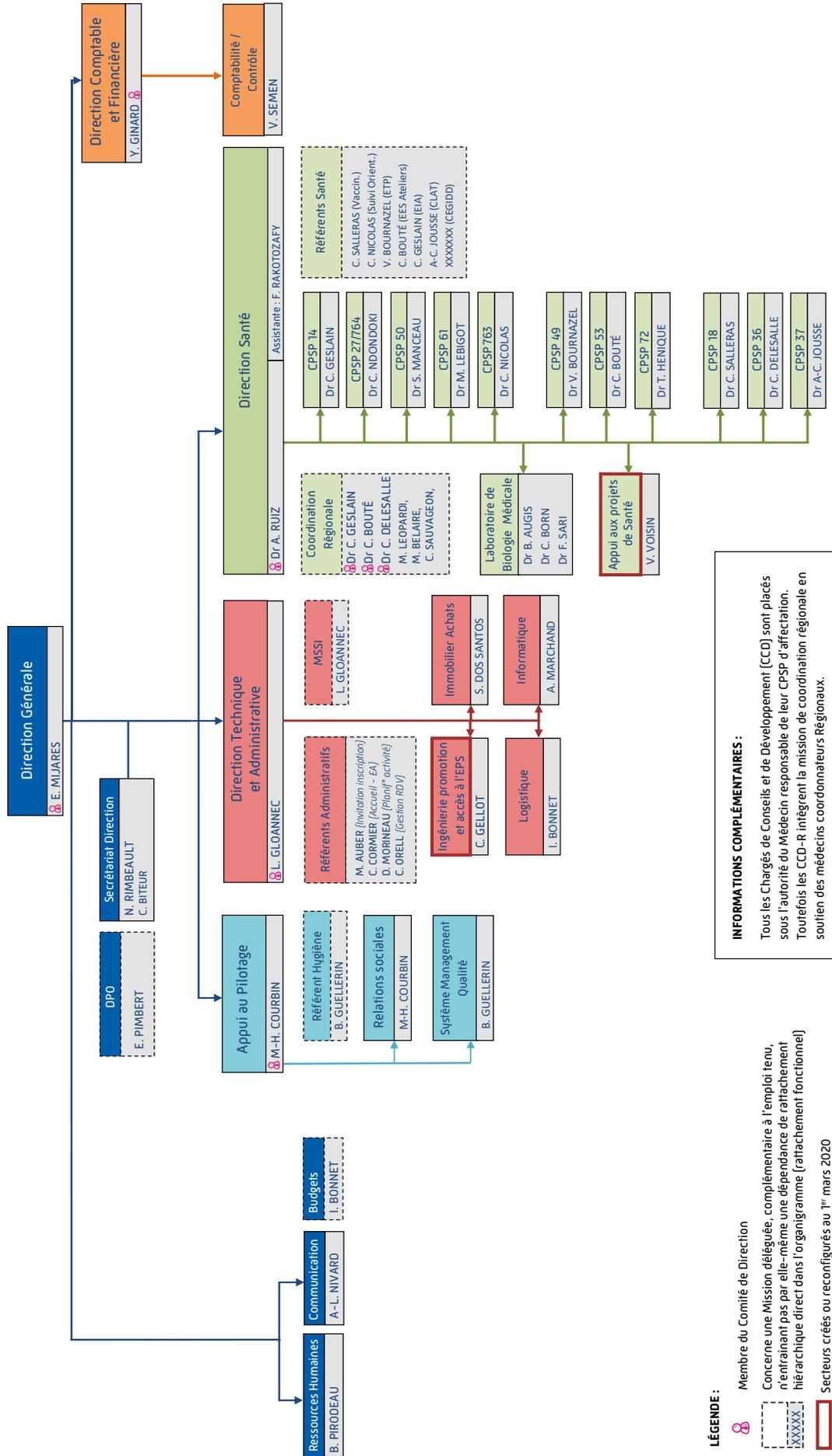


1 **CES de l'Indre-et-Loire**
45 rue de la Parmentière BP 122
37521 LA RICHE Cedex
02.47.36.36.36
csp37@uc-irsa.fr

2 **CES de l'Indre**
Centre Colbert - Bâtiment H - 1^{er} étage
2 place Eugène Rolland
36000 CHÂTEAURoux
02.54.08.13.36
csp36@uc-irsa.fr

3 **CES du Cher**
485 route de Varçe
18230 SAINT-DOULCHARD
02.48.27.28.00
csp18@uc-irsa.fr

1.4. Organigramme



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :
Tous les Chargés de Conseils et de Développement (CCD) sont placés sous l'autorité du Médecin responsable de leur CPSP d'affectation. Toutefois les CCD-R intègrent la mission de coordination régionale en soutien des médecins coordonneurs Régionaux.

LÉGENDE :
 Membre du Comité de Direction
 Concerne une Mission déléguée, complémentaire à l'emploi tenu, n'entraînant pas par elle-même une dépendance de rattachement hiérarchique direct dans l'organigramme (rattachement fonctionnel)
 Secteurs créés ou reconfigurés au 1^{er} mars 2020

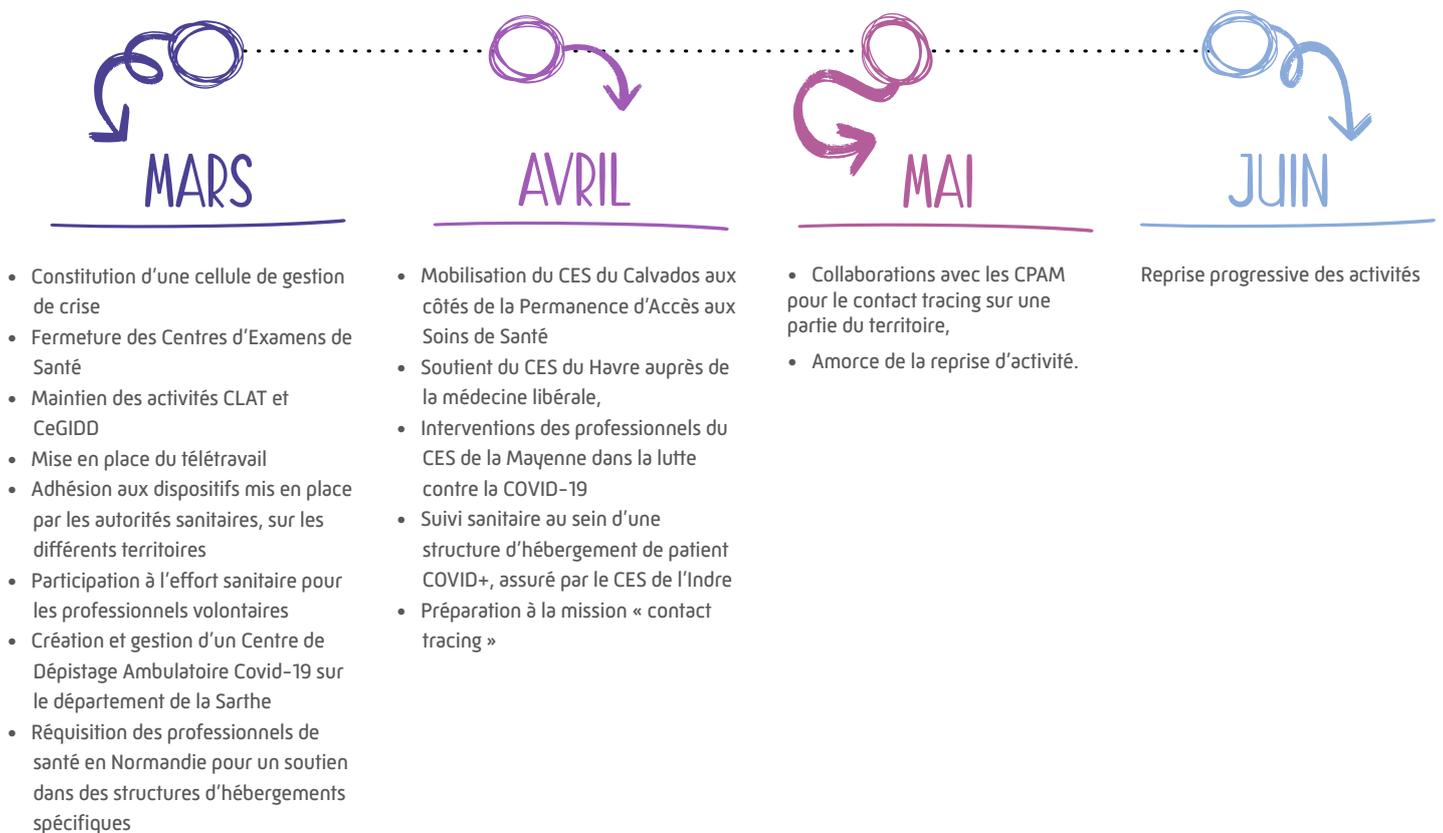
1.5. Une année marquée par la crise sanitaire mondiale de coronavirus

Nul doute que personne n'aura échappé à la crise sanitaire mondiale d'épidémie de coronavirus en 2020. Jamais dans l'Histoire, un même sujet n'avait autant impacté le monde entier, au même moment et de façon aussi prolongée. En ébranlant l'économie mondiale et en bouleversant le quotidien de milliards de personnes, le coronavirus a autant défié l'activité des entreprises qu'interrogé leur capacité à y faire face, sur tous les fronts.

En effet, au-delà de son seul aspect économique, la crise sanitaire aura eu des impacts sur l'organisation et le fonctionnement même des entreprises mais également sur la relation des salariés à leur travail

quotidien. Ainsi, à l'UC-IRSA, l'année 2020 a été marquée par la suspension de certaines activités, la participation à de nouveaux dispositifs mis en place pour lutter contre la propagation du virus, l'instauration de protocoles stricts pour répondre aux contraintes sanitaires, le développement du télétravail et des équipements numériques, etc.

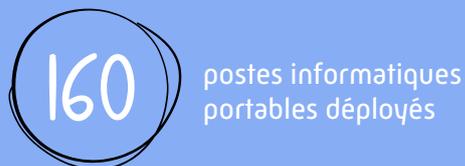
L'ensemble du personnel de l'UC-IRSA a su, par sa force d'engagement, sa conscience professionnelle et le civisme dont il sait faire preuve, se mobiliser auprès des autorités sanitaires pour répondre aux différents besoins des territoires.



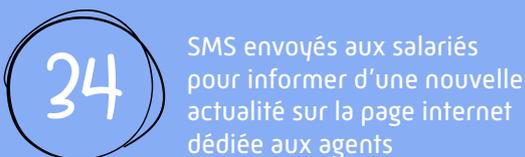
Pour en savoir plus, consultez la [Revue de Presse](#) en Annexe 1 (p 83).

L'UC-IRSA S'ADAPTE À LA CRISE SANITAIRE QUELQUES CHIFFRES

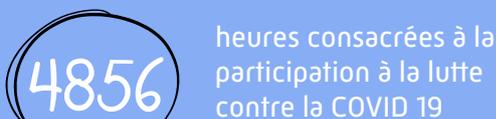
TÉLÉTRAVAIL



INFOS AUX AGENTS



PARTICIPATION À LA LUTTE CONTRE LA COVID-19 PENDANT LE CONFINEMENT



VISIOCONFÉRENCE

zoom



CONTACT TRACING

Tous les sites de l'UC-IRSA ont participé à la mission de Contact Tracing (CT)

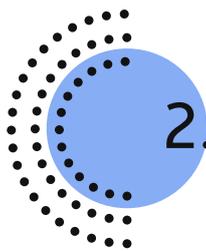


Détail des jours consacrés au CT par mois* :

MAI : 98	SEPTEMBRE : 299
JUIN : 81	OCTOBRE : 465
AOÛT : 30	NOVEMBRE : 453
	DECEMBRE : 131

* toute journée commencée vaut 1 jour (pas de distinction faite sur les heures ou demi-journée).

** Un ETP = 210 jours x 7.50 heures soit 1 575 heures

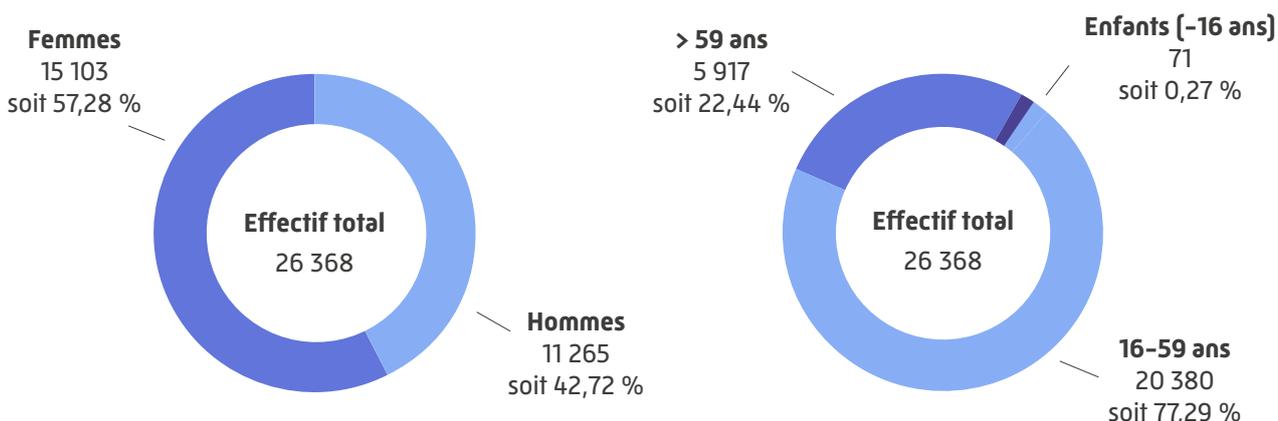


2. Offre de services de l'EPS*

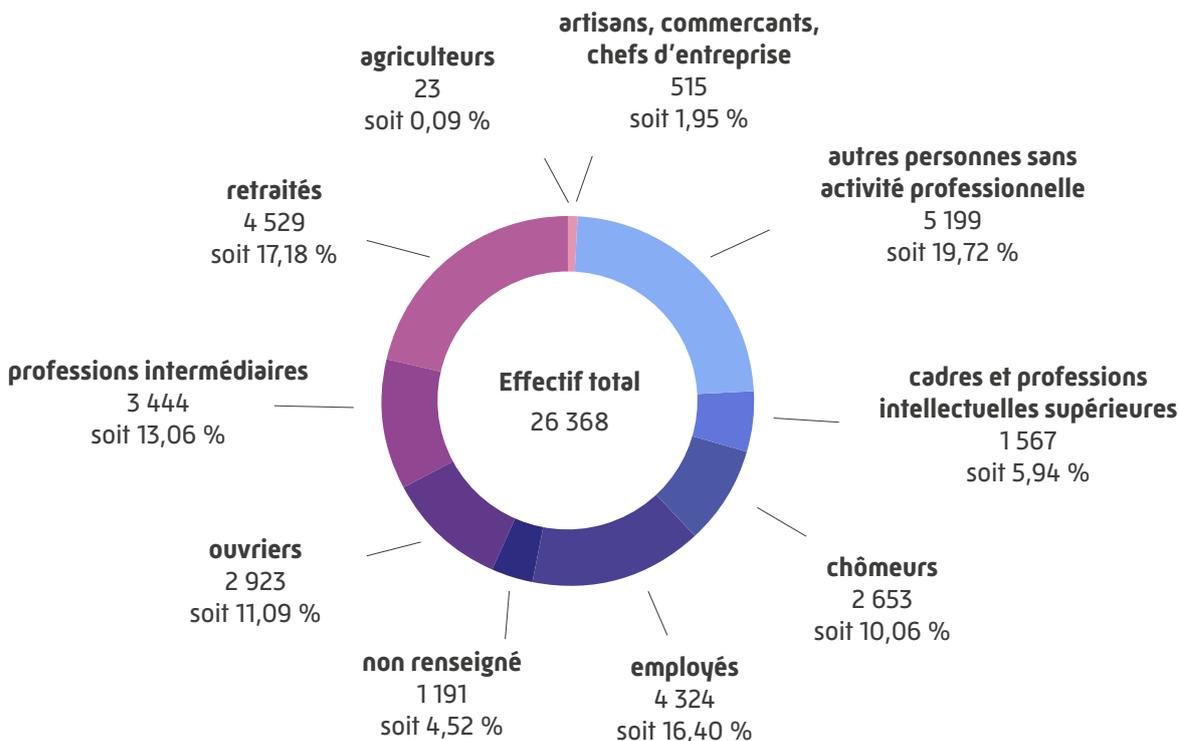
2.1. Présentation générale de la population reçue

Répartition par sexe et par âge de la population reçue en 2020

L'UC-IRSA a reçu **26 368** personnes en 2020.



Répartition par professions et catégories socioprofessionnelles de la population reçue en 2020

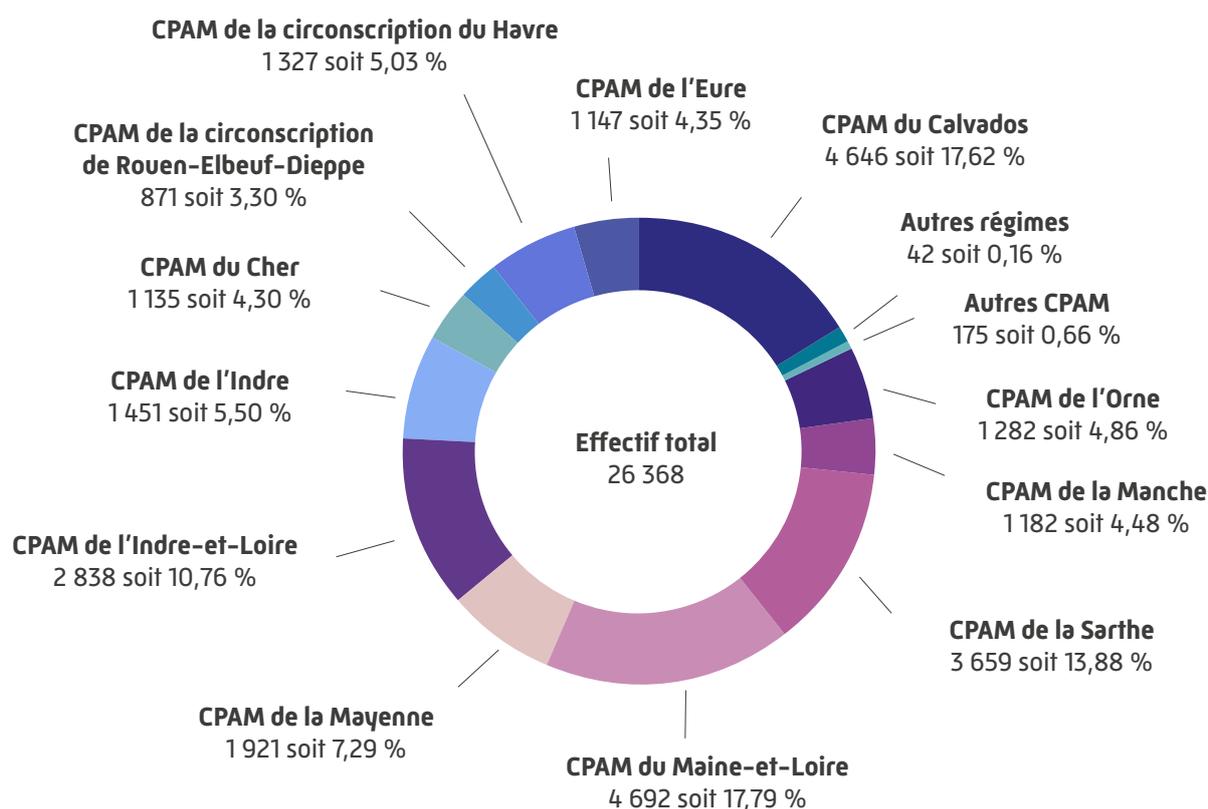


*EPS : Examen de Prévention en Santé

Contexte socio-démographique par départements concernés :

Départements	Jeunes (0-19 ans) au 01/01/20 <i>(estim. INED)</i>	Personnes de 60 ans et plus au 01/01/20 <i>(estim. INED)</i>	Nombre d'habitants au 01/01/20 <i>(estim. INED)</i>	Nombre de demandeurs d'emploi au 31/12/20 - en milliers - <i>[source INSEE]</i>	Nombre de bénéficiaires de la CSS en 2020 <i>[source Assurance Maladie]</i>	Nombre d'allocataires du RSA au 31/12/17 <i>[source CNAF, MSA]</i>
Calvados	160 985	200 989	693 310	57 700	58 398	14 705
Cher	62 728	100 325	299 153	25 000	29 574	9 273
Eure	151 012	157 871	596 993	51 900	53 270	12 734
Indre	43 466	79 158	218 129	17 500	19 408	4 853
Indre-et-Loire	143 322	172 627	608 781	53 300	54 649	13 351
Maine-et-Loire	205 976	220 474	818 345	74 700	64 247	15 375
Manche	106 493	161 644	492 896	33 700	31 490	7 484
Mayenne	75 227	89 542	306 123	20 900	19 662	3 696
Orne	60 179	94 372	277 400	21 300	25 324	6 966
Sarthe	136 143	164 951	563 536	50 800	54 099	10 872
Seine-Maritime	307 392	334 685	1 252 833	117 000	159 804 <i>[Le Havre + Rouen-Elbeuf-Dieppe]</i>	41 065
TOTAL :	1 452 923	1 776 638	6 127 499	523 800	569 925	140 374

Répartition de la population reçue en EPS par organisme d'affiliation en 2020



2.2. Principaux objectifs d'activité contractualisés

La COG¹ 2018-2022 conforte la place des Centres d'Examens de Santé au sein de l'offre de service de l'Assurance Maladie, et en fait un levier de développement de la prévention et de réduction des inégalités sociales de santé.

Les principaux objectifs pour 2020 sont :

- Faire bénéficier les personnes éloignées du système de santé d'une offre de prévention :
 - 55 000 EPS sur l'ensemble du territoire de l'UC-IRSA dont un minimum de 31 000 pour des personnes éloignées du système de santé ;
 - 420 inclusions dans le dispositif d'éducation thérapeutique du patient (ETP) ;
 - poursuite de la contribution à la cohortes Constances ;
 - développement des actions d'éducation en santé en individuel ou en collectif ;
 - augmenter le nombre d'EPS en priorité sur les territoires les moins pourvus et contribuer au rééquilibrage territorial ;
- Améliorer l'accompagnement des consultants par une information adaptée sur le système de santé et les dispositifs existants, ainsi que l'orientation vers les différentes structures de santé existantes suite à l'EPS ;
- Rendre l'EPS rénové opérationnel dans toutes ses dimensions en réalisant notamment la modulation des analyses de biologie et en généralisant l'entretien administratif ;
- Contribuer à l'évolution du système d'information (projet SAGES 2).

a) Une attention particulière pour les personnes éloignées du système de santé

Développer la prévention à l'attention des populations qui en ont le plus besoin

Les populations cibles sont les suivantes : populations qui ne bénéficient pas, peu ou mal de la démarche de prévention du médecin traitant, faute de l'avoir désigné ou de le consulter, ou qui ne s'inscrivent pas dans des dispositifs organisés de suivi, de dépistage ou de vaccinations qui leurs sont offerts.

Les populations dites « en situation de précarité » ne sont pas les seules concernées. Les populations qui en ont le plus besoin, soit au regard des catégories définies en 1992 (article 2 de l'arrêté du 20 juillet 1992²) et en 2002³, soit en raison de leur éloignement actuel du système de prévention et de soins sont prioritairement ciblées par le Centre d'Examens de Santé.

La prise en charge des populations éloignées du système de santé nécessite d'aller à leur rencontre, d'où l'importance des démarches visant à construire des partenariats avec les institutions et associations en relation avec ces personnes. L'accueil de ces populations dans les CES est également l'occasion de développer de l'information à leur intention.

Au regard de la situation de crise liée à l'épidémie de COVID 19, les objectifs 2020 ont été révisés et ramenés à une cible de 50 % des objectifs chiffrés initiaux incluant 70 % de personnes en situation de précarité.

¹ Convention d'objectifs et de gestion.

² Ayants droits inactifs âgés de plus de 16 ans, demandeurs d'emploi et leurs ayants droits, personnes affiliées à l'assurance personnelle et leurs ayants droit, titulaires d'un avantage de retraite ou de préretraite et leurs ayants droit, autres assurés inactifs et leurs ayant droit, populations exposées à des risques menaçant leur santé définies par l'arrêté programme du FNPEIS.

³ Population en situation de précarité, personnes âgées, personnes ayant été exposées à des risques professionnels au cours de leur activité.

Taux de personnes en situation de précarité

	2019	2020
Nombre total d'EPS	48 927	26 368
Nb de score EPICES ≥ 30	25 430	14 726
Nb d'enfants < 16 ans « article 2 »	1 350	56
Nb total de personnes en situation de précarité	26 780	14 782
Nb de scores EPICES calculés	47 168	26 211
Nb total d'enfants < 16 ans	1 616	71
Total population corrigée	48 784	26 282
<i>Pour info :</i>		
Nb de scores EPICES non calculés	1 759	157
dont < 16 ans	1 616	71
dont ≥ 16 ans	143	86
Constances	4 359	1 792
Constances précaires	714	249
Taux de précarité hors Constances	57,38 %	59,34 %

Actions mises en oeuvre au cours de l'année écoulée et visant à améliorer le recrutement et l'orientation des populations éloignées du système de santé.

Afin de favoriser la promotion de l'EPS auprès des publics vulnérabilisés et/ou éloignés du système de santé, des actions sont mises en place sur les 11 départements où l'UC-IRSA est présente.

Depuis juillet 2015, l'UC-IRSA bénéficie des **requêtes informatisées** communes en lien avec les fichiers des caisses. 7 requêtes sont ciblées sur les publics vulnérabilisés et/ou éloignés du système de santé : bénéficiaires de la CSS*, assurés sans mutuelle, assurés sans médecin traitant déclaré, assurés avec des indemnités journalières faibles, assurés chômeurs.

Un partenariat avec les **CPAM** (Caisses Primaires d'Assurance Maladie) est impulsé dans chaque département pour informer les agents d'accueil notamment de la possibilité d'inscrire directement leurs publics via le site Internet de l'UC-IRSA (www.uc-irsa.fr) à l'examen de prévention en santé.

Des partenariats avec les **structures œuvrant au plus près des populations en difficulté socio-économique** tels que les Collectivités territoriales, Centres sociaux, CCAS/CIAS, Mairies et **structures associatives** de soutien, d'accompagnement, d'aide alimentaire, etc. sont renforcés. Les médecins responsables et chargés de conseil et développement de l'UC-IRSA œuvrent pour renforcer les partenariats d'amont et d'aval à l'EPS afin d'optimiser la (re)connaissance de l'UC-IRSA en tant qu'acteur de prévention.

L'une des missions principales des chargés de conseil et développement de l'UC-IRSA est de porter un premier message de prévention et de favoriser les inscriptions à l'EPS soit auprès des professionnels, bénévoles ou encadrants de ces structures, soit directement auprès des publics lors d'**actions collectives**. Durant ces temps d'intervention en collectif, la promotion de l'EPS est réalisée et, en

fonction des situations/besoins, un focus sur l'accès aux droits est proposé.

Dans le cadre du **PLANIR** (Plan Local d'Accompagnement du Non Recours, des Incompréhensions et des Ruptures), l'UC-IRSA travaille en étroite collaboration avec les CPAM et services sociaux de la CARSAT notamment. L'objectif principal pour l'UC-IRSA est de réorienter les jeunes inscrits dans le cadre du Parcours Santé Jeunes (PSJ) auprès des Missions Locales, des CFA, des Écoles de la 2^{ème} chance ou EPIDE (Établissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi) dans le système de prévention et de soins. Afin de favoriser l'inscription de ces publics à l'EPS plusieurs modalités sont proposées en fonction des collaborations :

- Une orientation par la CPAM est réalisée vers l'EPS ;
- Une présentation collective par un chargé de conseil et développement de l'UC-IRSA est réalisée, parfois en binôme avec la CPAM ;
- Une présentation par l'encadrant de la structure (MLJ, CFA, E2C ou EPIDE) est réalisée pour favoriser les inscriptions à l'EPS.

Des **invitations collectives** peuvent également être effectuées en partenariat avec les CARSAT (Caisses d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail). Un travail auprès des Pôle Emploi de chaque région est en cours, notamment dans le cadre de l'accord cadre national entre Pôle Emploi et le Centre Technique d'Appui et de Formation des Centres d'Examens de Santé (CETAF).

Le service d'inscription en ligne a largement été déployé notamment auprès de nos partenaires. Parallèlement, le dispositif d'invitation par mail, qui vient en substitution pour certains consultants de l'invitation courrier, a commencé à être déployé.

* CSS : Complémentaire Santé Solidaire (anciennement CMUC et ACS)

Des orientations post-EPS sont réalisées en lien avec les Missions Accompagnement Santé (MAS) de chaque CPAM, pour les consultants en situation de renoncement aux soins. Dans chaque site les équipes sont sensibilisées à ces orientations, leurs modalités, etc. L'UC-IRSA est généralement le 1^{er} ou 2nd pourvoyeur de détections (après l'accueil CPAM).

Information des assurés

Nombre d'entretiens individuels pour l'accompagnement à la déclaration de médecin traitant ou l'aide à l'acquisition d'une complémentaire, pour orientation « Mission Accompagnement Santé » (MAS) ou service social

2 078

b) Les CES promoteurs d'une offre de services au médecin traitant

Education thérapeutique du patient (ETP)

- Offre de service au médecin traitant : Éducation Thérapeutique des Patients (ETP) diabétiques de type 2 selon le protocole national.

Nombre de patients inclus	122
Dont précaires EPICES	70
Nombre d'entretiens individuels	
- Bilans des ateliers	44
- Bilans de suivi à 6 mois	104

- Offre de service au médecin traitant : Éducation Thérapeutique des Patients (ETP) ayant des facteurs de risques cardio-vasculaires selon le protocole national.

Poursuite de l'expérimentation sur 16 sites à l'échelon national réalisant déjà l'ETP DT2 et autorisés par les ARS (parmi lesquels le CES UC-IRSA du Maine-et-Loire).

Suivi sur 18 mois de patients de 35 à 74 ans présentant une HTA traitée et/ou une dyslipidémie traitée associée(s) à au moins un facteur de risque cardio-vasculaire :

- obésité (IMC>30) ou adiposité abdominale (périmètre abdominal >102[H]/ 88[F]);
- tabagisme (fumeur actuel ou ayant arrêté depuis moins de 3 ans);
- sédentarité;
- dyslipidémie ou HTA non traitée.

Le programme est proposé pendant l'EPS, aux patients éligibles. Il comporte :

- un entretien personnalisé;
- 4 ateliers de 2h en groupe de 8 à 10 personnes :
 - 1) risques cardio-vasculaires;
 - 2) activité physique, stress, tabac;
 - 3) alimentation et santé;
 - 4) traitement et surveillance.
- un bilan des ateliers (entretien individuel);
- un suivi éducatif : entretien individuel à 6, 12 (lors d'un EPS) et 18 mois;
- un entretien téléphonique court à 3, 9 et 15 mois.

En 2020, au CES du Maine-et-Loire

Nombre de patients inscrits	6
dont patients inscrits précaires (EPICES>30)	3
Entretiens personnalisés réalisés	17
dont patients inclus précaires (EPICES>30)	8
Séances collectives réalisées	9
Bilans des ateliers réalisés	13
Suivis à 6 mois réalisés	12

Éducation En Santé (EES) – Offre socle

L'approche éducative est pratiquée au cours de l'EPS lors de l'accueil et l'échange avec les consultants. Des actions complémentaires en éducation en santé, sous forme de séances collectives ou entretiens individuels sont également réalisées, s'appuyant sur une offre déployée par le CETAF (Centre Technique d'Appui et de Formation des Centres d'Examens de Santé).

Les acteurs de ces actions sont des professionnels du CES formés en approche éducative, entretien motivationnel et techniques d'animation pour les groupes.

1. Séances collectives

Ces animations sont mises en œuvre, selon les compétences, ressources, publics partenaires de chaque CES. Pour l'UC-IRSA, un médecin coordonne la mise en place et le déploiement des séances collectives d'Éducation en Santé, dont une proposition de séances d'échanges de pratiques.

Les séances collectives peuvent s'articuler autour de 7 thématiques du référentiel CETAF : Présentation de l'EPS, Accès aux droits et aux soins, Sensibilisation Santé ou Approche globale de la santé, Surpoids (Manger, Bouger, Préserver sa Santé), Tabac, Conduites Addictives, Vie affective et sexuelle.

Les séances sont spécifiques selon l'âge du public : consultants jeunes 16-25 ans ou pour plus de 16 ans et adultes. La durée des animations collectives variant de 30 min à 3 h.

Ces séances peuvent être réalisées aux différents temps de l'EPS : en amont, pendant, ou après.

En 2020, les actions mises en œuvre ont été :

• En amont de l'EPS

	Âge	Nb séances	Nb participants
Présentation EPS	16 - 25	167	1 965
Prés. EPS et Sensibilisation santé	16 - 25	32	398
Prés. EPS, Accès aux droits et aux soins	16 - 25	23	301
Prés. EPS, accès aux droits et aux soins, sensibilisation santé	+ 26	190	2 516

• Au cours de l'EPS ou suite à l'EPS

	Âge	Nb séances	Nb participants
« Manger, bouger », « Manger et préserver sa santé », ou « Bouger et préserver sa santé »	16 et +	13	109
« Approche globale de la santé »	16 et +	11	96

2) Entretiens individuels approfondis (EIA)

Les entretiens individuels approfondis (EIA) sont des entretiens éducatifs, motivationnels proposés aux consultants en complément de l'EPS sur une problématique identifiée au cours de l'EPS.

	Nombre d'EIA
Tabac	174
Nutrition	584
Alcool / Santé mentale	19

c. Le développement de l'efficience

Démarches qualité engagées

Le système de management de la qualité (SMQ) a été initié en 1999 et a été certifié par l'AFNOR sur la norme internationale ISO 9001 de 2005 à 2014 sur l'ensemble des sites.

Dans l'attente de la mise en place du référentiel de système de management intégré (SMI) impulsé par la CNAM, il a été décidé du maintien du système en place sans certification par un organisme extérieur. Le SMI s'inscrit dans la continuité des démarches précédemment engagées (qualité, contrôle interne, politique de sécurité des systèmes d'information, certification des comptes) et intègre les dimensions d'efficience et de responsabilité sociétale des organismes (RSO) pour un pilotage de la performance globale.

La démarche qualité est basée sur l'approche processus et la recherche permanente d'amélioration afin de satisfaire le « client ». Elle permet d'assurer à nos partenaires et à la population que nous rencontrons, notre volonté d'assurer un service toujours plus efficace. Elle comprend un volet d'évaluation des actions, indissociable de la démarche, pour garantir la prise en compte de la finalité de l'action dans tous les processus, et la capitalisation des enseignements retirés.

Pour ce faire, la démarche qualité prévoit :

- sur l'ensemble des sites :
 - Une veille documentaire rigoureuse destinée à mettre à disposition des utilisateurs une base documentaire de travail actualisée, en adéquation avec leurs besoins ;
 - La mise en place, l'analyse et le suivi d'indicateurs de processus ;
 - Le recueil et la prise en compte des dysfonctionnements ou réclamations émanant des différents clients (internes ou externes) ;
 - Le suivi et l'analyse de l'efficacité des différentes actions d'amélioration mises en place.

- au siège, au Laboratoire de Biologie Médicale :
La législation relative à la biologie médicale a imposé au 16 janvier 2010, à tous les laboratoires de biologie médicale en France d'être accrédités selon la norme internationale NF EN ISO 15189, sur la totalité de leur activité au plus tard au 31 octobre 2020, date à laquelle le régime des autorisations devait prendre fin.

Compte tenu de la crise sanitaire liée au virus COVID-19, l'échéance a été repoussée au 1^{er} mai 2021 (article 23 de la loi du 17 juin 2020) et le 100% à atteindre correspond aux lignes de portée des examens réalisés sous accréditation et ceux faisant l'objet d'une demande d'extension d'accréditation (ainsi celle relative au dépistage des Chlamydie-Gonocoques par RT-PCR sera formalisée pour le 30/04/2021).

Depuis l'accréditation initiale de notre laboratoire de biologie médicale prononcée par le COFRAC au 01/11/2016, l'évaluation du système qualité a eu lieu tous les ans par des visites de suivis COFRAC dont l'objectif était de vérifier la conformité du système mis en place par rapport à la norme et d'accréditer de nouvelles analyses afin que l'ensemble des examens réalisés par le laboratoire puisse être accrédité à la date butoir prévue.

Ce premier cycle d'accréditation s'est achevé en 2019 pour laisser place en 2020 à un audit de renouvellement. L'audit de renouvellement s'est déroulé les 29 et 30 octobre 2020, à distance, par visioconférence et examen documentaire minutieux, en raison de la pandémie.

Il a abouti avec succès, au maintien de l'accréditation et sera suivi d'audits de surveillance dont le premier se situera à horizon 2022.

2.3. Participation à des études de santé publique



CONSTANCES est une cohorte épidémiologique généraliste dirigée par l'INSERM en collaboration avec la CNAM, qui est constituée (depuis le 28/02/2019) de 200 000 adultes âgés de 18 à 69 ans à l'inclusion dans 21 centres d'examens de santé de l'Assurance Maladie. Les volontaires inclus dans la cohorte sont des assurés tirés au sort dans les fichiers de la CNAV (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse) et invités à se rendre dans un centre d'examens de santé où ils bénéficient d'examens cliniques, et d'examens complémentaires : analyses biologiques, électrocardiogramme, bilan biométrique, bilan de la vision, de l'audition, spirométrie, prise de la tension artérielle. Les plus de 45 ans ont un bilan cognitif et fonctionnel comprenant des tests portant sur la mémoire, des exercices physiques ou des tests de raisonnement (dispensés par des neuropsychologues dédiées à cette cohorte). Ces volontaires signent un consentement pour rejoindre CONSTANCES et autoriser l'exploitation de leurs données (anonymisées).

Constances est un outil :

- **pour la recherche épidémiologique**, par son effectif, la qualité et la diversité des données, les modalités de suivi ;
- **pour la santé publique**, conçu pour venir en appui des objectifs de santé publique de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de l'Etat par le caractère particulièrement complet du dispositif de suivi et de recueil d'informations très diversifiées, faisant appel à plusieurs sources de données ;
- **pour la surveillance épidémiologique**, à travers un partenariat établi avec l'agence Santé Publique France, concernant plusieurs domaines.

3 centres de l'UC-IRSA contribuent à la constitution et au suivi de cette cohorte. Il s'agit des Centres de l'**Indre-et-Loire** (depuis 2012), du **Calvados** et de la **Sarthe** (depuis 2016). La centrifugation des prélèvements sur site a pu être instituée en 2017 sur ces deux derniers départements.

Nombre d'assurés ayant bénéficié d'examens de santé CONSTANCES dans ces Centres en 2020 :

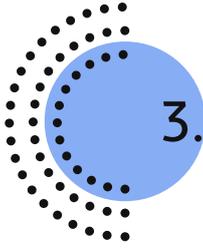
- 784 en Indre-et-Loire (à La Riche)
- 326 dans la Sarthe (au Mans)
- 682 dans le Calvados (à Hérouville St Clair).

Activité EPS par Caisse et par CES de janvier à décembre 2020

Caisses \ CES	CES												Total
	Calvados	Cher	Eure	Indre	Indre-et-Loire	Maine-et-Loire	Manche	Mayenne	Orne	Sarthe	Circons. du Havre	Rouen-Elbeuf-Dieppe	
14	4616	0	0	1	0	2	13	1	12	1	2	0	4 648
18	0	1171	0	9	1	0	0	0	0	0	0	0	1 181
27	97	1	1008	0	0	1	0	0	6	0	10	49	1 172
36	0	12	0	1473	6	1	0	0	0	1	0	1	1 494
37	0	13	0	10	2810	4	0	0	2	1	0	0	2 840
49	0	1	0	0	1	4653	0	16	0	24	0	1	4 696
50	19	0	1	1	0	1	1148	7	0	3	2	0	1 182
53	0	1	0	0	4	13	1	1903	35	9	0	0	1 966
61	8	0	0	1	0	2	1	3	1248	17	3	0	1 283
72	3	3	0	3	5	5	0	13	120	3514	1	0	3 667
76	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17	17
763	2	0	2	0	0	1	0	0	1	0	1335	3	1 344
764	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	836	836
Autres Divers	3	3	1	1	5	3	2	2	0	3	2	0	25
Cavimac	0	0	17	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17
Total	4 748	1 205	1 029	1 499	2 832	4 686	1 165	1 945	1 424	3 573	1 355	907	26 368

Examens dentaires par Caisse et par CES de janvier à décembre 2020

Caisses \ CES	CES												Total
	Calvados	Cher	Eure	Indre	Indre-et-Loire	Maine-et-Loire	Manche	Mayenne	Orne	Sarthe	Circons. du Havre		
14	1279	0	0	1	0	2	8	1	7	1	1	1	1 300
18	0	573	0	11	0	0	0	0	0	0	0	0	584
27	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
36	0	4	0	634	2	0	0	0	0	0	0	0	640
37	0	7	0	6	1644	2	0	0	0	0	0	0	1 659
49	0	0	0	0	0	1831	0	1	0	4	0	0	1 837
50	5	0	0	1	0	1	519	3	1	2	1	1	533
53	0	0	0	0	4	3	1	711	28	3	0	0	751
61	3	0	0	1	0	2	0	0	577	1	2	2	586
72	1	0	0	1	3	2	0	2	74	1169	1	1	1 253
76	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	573	0	574
Autres Divers	0	1	0	0	2	1	2	1	0	0	2	2	9
Total	1 288	585	0	655	1 655	1 845	530	719	688	1 180	580	580	9 727



3. Activité globale par département et service

3.1. Le Laboratoire de Biologie Médicale

Le laboratoire de biologie ouvert en 1969 dès la création de l'IRSA a permis de réaliser des analyses de biologie médicale.

L'évolution de la législation relative à la biologie médicale impose depuis le 16 janvier 2010 la mise en place de l'accréditation sur la norme internationale ISO 15189 de tous les laboratoires de biologie médicale (LBM) en France avec réévaluation de la conformité du système mis en place tous les ans.

En 2020, la visite d'évaluation de surveillance, effectuée en octobre, a abouti au maintien de l'accréditation.

➤ Effectifs : 18 personnes soit 17,50 en équivalent temps plein (techniciens de laboratoire et biologistes).



Chiffres concernant les analyses réalisées au laboratoire :

Examens	EPS Nb actes	Autres	Nb actes	TOTAL ACTES	% / vol. total examens réalisés	Examens accrédités %
NFS	30484		0	30 484	12,73	12,73
GLYCEMIE	29973		0	29 973	12,52	12,52
EAL	30046		0	30 046	12,55	12,55
CHOLESTEROL SEUL	388		0	388	0,16	0,16
TRIGLYCERIDES SEULS	388		0	388	0,16	0,16
CREATININE	30156		0	30 156	12,60	12,60
GAMMAGT	26250		0	26 250	10,97	10,97
ALAT+ASAT	3329		0	3 329	1,39	1,39
ALAT SEUL	27367		0	27 367	11,43	11,43
FERRITINE	2386		0	2 386	1,00	1,00
CUMUL BILAN SANGUIN	180 767		0	180 767	75,52	75,52
GLYCOSURIE	2120		0	2 120	0,89	0,89
PROTEINURIE	8928		0	8 928	3,73	3,73
MICROALBUMINURIE	2862		0	2 862	1,20	1,20
CREATININE URINAIRE	9061		0	9 061	3,79	3,79
CUMUL ANALYSES URINES	22 971		0	22 971	9,60	9,60
HEPATITE B (3 MARQUEURS)	6 940	CeGIDD	1203	8 143	3,40	3,40
ACVHC	9 965		1096	11 061	4,62	4,62
HIV	7 012		1619	8 631	3,61	3,61
SYT(syphilis par CMIA)	5 866		1323	7 189	3,00	3,00
VDRL	85		23	108	0,05	0,05
VDRLQ	15		9	24	0,01	0,01
QUANTIFERON (nomenclature)	22			22	0,01	0,01
CUMUL VIRO/BACTERIO	29 905			5273	35 178	14,70
> ANNÉE 2020	Total annuel ACTES (NABM)			238 916	100	
					% examens accrédités / total examens	93,14
Examens	EPS Nb actes	Autres	Nb actes	TOTAL ACTES	% / vol. total examens réalisés	Examens accrédités %
QUANTIFERON	458			458	100	82 948
CUMUL Hors Nomenclature	458			458	100	82 948

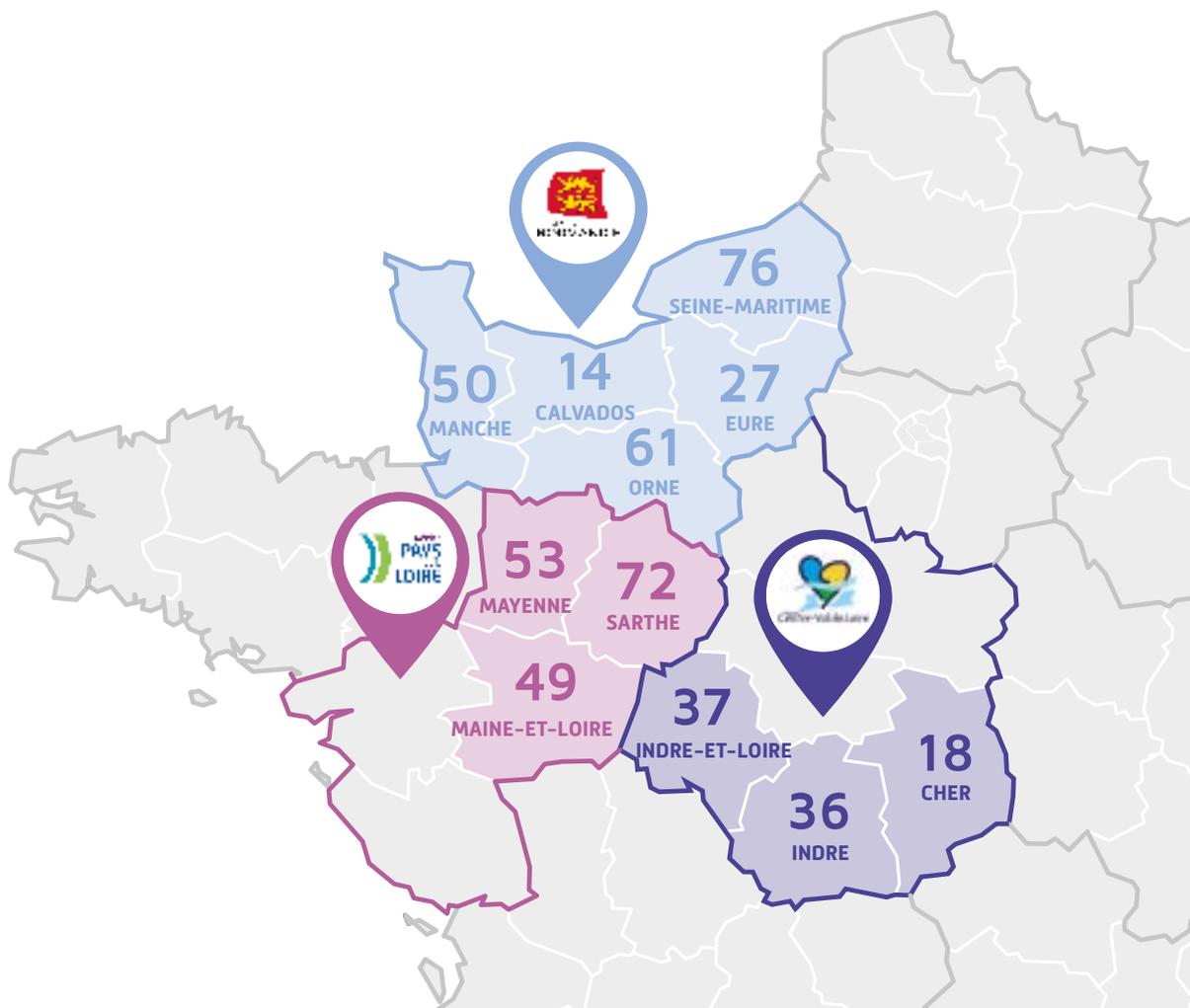
Total annuel ACTES Hors Nomenclature :	458
TOTAL ACTES RÉALISÉS (NABM et HN) :	239 374
Total annuel ACTES Sous-traitance :	65
TOTAL ACTES RÉALISÉS (NABM et HN + Sous-traitance) :	239 439

3.2. Les sites départementaux

Pour chaque site départemental, vous trouverez, sous forme de fiche individuelle, un descriptif de l'activité du centre. A savoir, les chiffres concernant la réalisation d'EPS (CPAM et autres caisses) ainsi que les autres activités de santé et la participation à la cohorte CONSTANCES.

A noter que l'activité globale de l'UC-IRSA représente, pour 2020, **26 368 examens de prévention en santé** pour l'ensemble des sites départementaux (toutes caisses confondues).

Pour les sites du Cher, de l'Indre, d'Indre-et-Loire, de la Manche et de l'Orne sont aussi collectées, des informations concernant les activités recentralisées (délégation de mission de service public), telles que les Centres de Vaccination, (Cher et Indre), les Centres de Lutte Anti-Tuberculeuse (CLAT pour l'Indre, l'Indre-et-Loire et la Manche) et les Centres Gratuits d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des infections par les virus de l'immunodéficience humaine (VIH), les hépatites virales et les infections sexuellement transmissibles (IST) (CeGIDD pour La Manche et l'Orne).



SITE DU CALVADOS



Médecin responsable :
Dr Christine GESLAIN



Date de création du CES :
1991



Site principal :
10 place François Mitterand
14200 HÉROUVILLE-ST-CLAIR



Antenne :
LISIEUX



Sites extérieurs :
BAYEUX, FALAISE, VIRE



Unités médicales
mobiles (UMM) : 1



Personnels :
22 personnes soit 16,20
en équivalent temps plein
(professionnels de santé et
personnel administratif)

A. LES ACTIVITÉS

1. Les Examens de Prévention en Santé (EPS)

4 748 EPS ont été réalisés, comprenant 2 308 EPS pour des personnes en situation de précarité, soit un taux de 48,6 %.

Nombre de prises de sang	4 554
Nombre d'exams bucco-dentaires	1 201
Nombre de spirométries	471
Nombre de frottis cervico utérins	192
Nombre de vaccins (EPS)	218

2. Les autres actions en santé

Projets et actions de prévention en santé

Dans le cadre de réponse à des appels à projet

➤ Financé par le Conseil Départemental du Calvados

Les journées d'information Santé à destination des bénéficiaires du RSA : elles ont pour objectif principal de faciliter l'accès aux soins des bénéficiaires du RSA et de leurs ayants-droit.

Du fait de la pandémie, seulement 4 journées ont été réalisées auprès de 38 participants. La totalité d'entre eux ont réalisé un EPS. 25 personnes ont été reçues par la psychologue. La consultation du dentiste de l'UC-IRSA pour un examen bucco-dentaire des participants est également réalisée dans le cadre du projet.

➤ Avec une participation financière complémentaire de la Commission d'action sanitaire et sociale de la CPAM 14

Des EPS Handicap : une convention de collaboration des structures travaillant avec le public handicap et le RSVA (Réseau de Services pour une Vie Autonome) a été mise en place. Cette action a pour but d'adapter l'EPS aux personnes en situation de handicap accueillies dans les structures spécialisées type FAM, MAS, ESAT. Dans ce cadre, 28 personnes

en situation de handicap ont bénéficié de cette action [9 personnes de la MAS de Graye s/mer et 19 personnes du FOA de St André sur Orne].

➤ **Financé par l'ARS Normandie**

Des QRS (Questions/Réponses/Santé) ont été mises en place à Honfleur dans une structure d'insertion : Etre et Boulot - chantier d'insertion. Son objectif principal est de promouvoir la prévention et l'accès aux soins en s'appuyant sur les thématiques de santé choisies par les participants et en répondant à leurs questions sur cette thématique.

Les principaux thèmes abordés sont :

- Santé en général, santé « bien-être », facteurs déterminants et agissant sur la santé ;
- Alimentation : petit budget et équilibre ;
- Conduites addictives : tabac, alcool et drogues ;
- Prévention, dépistages, maladies chroniques, vaccination ;
- Stress et relaxation, estime de soi ;
- Accès aux soins.

Un groupe de 7 personnes a bénéficié du module composé de 9 rencontres d'une demi-journée animées par un médecin. La psychologue du site 14 est intervenue sur les séances gestion du stress et estime de soi.

Éducation en santé (EES)

Nombre de séances d'information collectives courte (ICC)	4
Nombre de participant à une ICC, une ICL ou un atelier	37

➤ **En amont de l'EPS**

Présentéisme	Nb de séances	Nb patients participants
Présentation EPS	23	223
Prés. EPS, Accès droits et aux soins	13	136
Prés. EPS, accès aux droits et aux soins, sensibilisation santé	12	118

➤ **Au cours ou en aval de l'EPS**

Présentéisme	Nb de séances	Nb patients participants
Approche globale de la santé	5	47

➤ **Entretiens Individuels Approfondis (EIA)**

Nombre d'EIA - Thème «Tabac»	29
Nombre d'EIA - Thèmes « Nutrition, Alcool, Santé mentale »	101

Éducation Thérapeutique du Patient

Offre de services au médecin traitant : Éducation Thérapeutique des Patients (ETP) diabétiques de type 2 selon le protocole national.

- Nombre de patients inscrits : 0
- Nombre de patients inclus, entretiens personnalisés réalisés : 15
- Dont précaires EPICES : 8
- Nombre de séances collectives réalisées : 19
- Patients participant aux ateliers : 19
- Bilans des ateliers : 8
- Suivis à 6 mois réalisés : 21

Présentéisme	Nb de séances	Nb patients participants
Atelier Connaissance de la maladie	2	11
Atelier Activité Physique	2	6
Atelier Sucres	2	9
Atelier Graisses et équilibre alimentaire	2	8
Atelier Traitement médicamenteux	2	10

Campagne de vaccinations antigrippales

➤ Vaccinations antigrippales proposées au personnel des collectivités (ARS, CPAM, URSSAF) ainsi qu'au personnel de l'UC-IRSA, à hauteur de 127 vaccins.

3. Participation aux études

➤ 682 examens d'inclusion dans la cohorte Constances avec mise en place de la Biobanque.

B. ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

L'année 2020 a été marquée essentiellement par le retentissement de la pandémie sur toute notre activité :

Hors du CPSP :

- Réquisition de certains membres de l'équipe de professionnels de santé pour un soutien à la PASS ;
- Participation de certains membres de l'équipe au contact tracing à la CPAM de Caen.

Au CPSP :

- Respect des consignes sanitaires ;
- Réduction de notre activité ;
- Contacts téléphoniques mis en place pour les entretiens individuels approfondis EIA.

SITE DE L'EURE



Médecin responsable :
Dr Camille NDONDKI



Date de création du CES :
2013



Site principal :
27 voie Marmaille
27100 VAL-DE-REUIL



Antennes : aucune



Sites extérieurs : aucun



Personnels :
*[sites de l'Eure et de la Circonscription
de Rouen-Elbeuf-Dieppe confondus]*
12 personnes soit 8,90 en équivalent
temps plein (professionnels de santé
et personnel administratif)

A. LES ACTIVITÉS

1. Les Examens de Prévention en Santé (EPS)

1 029 EPS ont été réalisés, comprenant 569 EPS pour des personnes en situation de précarité, soit un taux de 55,3 %.

Nombre de prises de sang	1 043
Nombre d'exams bucco-dentaires	0
Nombre de spirométries	56
Nombre de frottis cervico utérins	86
Nombre de vaccins (EPS)	65

2. Les autres actions en santé

Actions de prévention en santé

Le rattrapage vaccinal

Mis en place au CES 27 en janvier 2020, le rattrapage vaccinal est progressivement monté en charge. Le retard vaccinal est surtout observé pour le DTP, avec très peu de demande sur les autres vaccins comme le ROR.

Environ 58 vaccinations ont été réalisées, dont 53 DTP (91,37 %), et 5 Ingerix. Ceci nous a permis de mieux identifier nos besoins et de réguler les stocks de vaccin.

On observe une méconnaissance des vaccins obligatoires chez certains professionnels à risque, notamment les professionnels du social et du médico-social. De même, on observe encore une grande défiance des jeunes consultants sur la vaccination, en particulier sur le Gardasil. Il serait souhaitable de renforcer les actions de communication sur la vaccination chez les jeunes et les professionnels à risque dans le département de l'Eure.

La COVID-19

L'épidémie de COVID-19 a entraîné une mise en veille, voire annulation de plusieurs activités de prévention dans nos sites, notamment la campagne

CAVIMAC, les forums santé, les informations collectives, ce qui a nécessité une grande adaptabilité de l'équipe et une réorganisation des activités dès le mois d'avril 2020.

Ainsi, 60 % ETP a été mis à disposition pour le renforcement des équipes de la PASS de Rouen, pour la prise en charge des personnes sans domicile fixe dans les centres de desserrement.

Pour les consultants ayant déjà bénéficié d'une prise de sang, une consultation téléphonique de prévention (et selon les besoins, une consultation en présentiel) avait été organisée, nous permettant ainsi de rester ouvert et d'apporter conseil et soutien à ceux qui en avaient besoin dans notre territoire.

Aussi, lorsque cela a été possible, selon les besoins de la plateforme, une mobilisation des membres de l'équipe sur le contact tracing a été faite, aussi bien en mai qu'en septembre.

L'EPS Inversé

Afin de lutter contre l'absentéisme aux EPS, une analyse organisationnelle a été menée à travers un projet pilote au cours du mois de juillet. Ceci nous a permis d'identifier les goulots d'étranglement, et de proposer des solutions d'amélioration.

En effet, pour des consultants résidant à une distance de plus de 30 kms, et disposant d'une prise de sang de moins de 1 an, il est possible de proposer un EPS qui tienne compte de son bilan sanguin disponible, et des examens cliniques et paracliniques. Une prescription de la prise de sang reste possible, selon l'avis du médecin.

Les EIA

Après une formation de toute l'équipe sur l'entretien motivationnel, la mise en place progressive des EIA s'est faite, notamment sur le tabac, l'alimentation et l'activité physique, les addictions. Ceci a permis à toute l'équipe de s'exercer sur l'entretien motivationnel, mais aussi d'améliorer les compétences sur ces thématiques à travers des formations internes (tabac, stress), ou externes (MOOC tabac, ETP diabète). Ainsi, l'équipe a pu se positionner sur l'appel à projet « tabac, ici commencez à arrêter » de la CNAM.

Campagne de vaccinations antigrippales

Le CES a été sollicité par l'Urssaf, l'ARS et la CPAM de l'Eure pour vacciner leurs agents, mais malheureusement, cette campagne a été annulée à cause de la COVID-19.

SITE DE LA CIRCONSCRIPTION DE ROUEN-ELBEUF-DIEPPE



Médecin responsable :
Dr Camille NDONDKI



Date de création du CES :
2018



Site principal :
Rue de la Prairie
76500 ELBEUF



Antennes : aucune



Sites extérieurs : aucun



Personnels :
*[sites de l'Eure et de la Circonscription de
Rouen-Elbeuf-Dieppe confondus]*
12 personnes soit 8,90
en équivalent temps plein
(professionnels de santé et
personnel administratif)

A. LES ACTIVITÉS

1. Les Examens de Prévention en Santé (EPS)

907 EPS ont été réalisés, comprenant 530 EPS pour des personnes en situation de précarité, soit un taux de 58,4 %.

Nombre de prises de sang	934
Nombre d'exams bucco-dentaires	0
Nombre de spirométries	51
Nombre de frottis cervico utérins	67
Nombre de vaccins (EPS)	69

2. Les autres actions en santé

Actions de prévention en santé

Le rattrapage vaccinal

Mis en place au CPSP 76-4 en janvier 2020, le rattrapage vaccinal est progressivement monté en charge. Le retard vaccinal est surtout observé pour le DTP, avec très peu de demande sur les autres vaccins comme le ROR.

Environ 67 vaccinations ont été réalisées, dont 59 DTP (88,05 %), 7 Ingerix et 1 Gardasil. Ceci nous a permis de mieux identifier nos besoins et de réguler les stocks de vaccin.

On observe une méconnaissance des vaccins obligatoires chez certains professionnels à risque, notamment les professionnels du social et du médico-social. De même, on observe encore une grande défiance des jeunes consultants sur la vaccination, en particulier sur le Gardasil. Il serait souhaitable de renforcer les actions de communication sur la vaccination chez les jeunes et les professionnels à risque dans le département de l'Eure.

La COVID-19

L'épidémie de COVID-19 a entraîné une mise en veille, voire annulation de plusieurs activités de prévention dans nos sites, notamment la campagne

CAVIMAC, les forums santé, les informations collectives, ce qui a nécessité une grande adaptabilité de l'équipe et une réorganisation des activités dès le mois d'avril 2020.

Ainsi, 60 % ETP a été mis à disposition pour le renforcement des équipes de la PASS de Rouen, pour la prise en charge des personnes sans domicile fixe dans les centres de desserrement.

Pour les consultants ayant déjà bénéficié d'une prise de sang, une consultation téléphonique de prévention (et selon les besoins, une consultation en présentiel) avait été organisée, nous permettant ainsi de rester ouvert et d'apporter conseil et soutien à ceux qui en avaient besoin dans notre territoire.

Aussi, lorsque cela a été possible, selon les besoins de la plateforme, une mobilisation des membres de l'équipe sur le contact tracing a été faite, aussi bien en mai qu'en septembre.

L'EPS Inversé

Afin de lutter contre l'absentéisme aux EPS, une analyse organisationnelle a été menée à travers un projet pilote au cours du mois de juillet. Ceci nous a permis d'identifier les goulots d'étranglement, et de proposer des solutions d'amélioration.

En effet, pour des consultants résidant à une distance de plus de 30 kms, et disposant d'une prise de sang de moins de 1 an, il est possible de proposer un EPS qui tienne compte de son bilan sanguin disponible, et des examens cliniques et paracliniques. Une prescription de la prise de sang reste possible, selon l'avis du médecin.

Les EIA

Après une formation de toute l'équipe sur l'entretien motivationnel, la mise en place progressive des EIA s'est faite, notamment sur le tabac, l'alimentation et l'activité physique, les addictions. Ceci a permis à toute l'équipe de s'exercer sur l'entretien motivationnel, mais aussi d'améliorer les compétences sur ces thématiques à travers des formations internes (tabac, stress), ou externes (MOOC tabac, ETP diabète). Ainsi, l'équipe a pu se positionner sur l'appel à projet « tabac, ici commencez à arrêter » de la CNAM.

Campagne de vaccination antigrippale

Le CES a été sollicité par l'Urssaf, l'ARS et la CPAM de l'Eure pour vacciner leurs agents, mais malheureusement, cette campagne a été annulée à cause de la COVID-19.

RÉGION NORMANDIE

SITE DE LA MANCHE



Médecin responsable :
Dr Stéphane MANCEAU



Date de création du :
CES : 2003
CLAT : 2010
CeGIDD : 2010



Site principal :
CES, CLAT et CeGIDD
CS 93109 – 70 rue Buot
50009 SAINT-LÔ Cedex



Antenne : CHERBOURG



Sites extérieurs :
AVRANCHES ET GRANVILLE (pour
l'activité Appui Santé)



Personnels :
19 personnes soit 14,90
en équivalent temps plein
(professionnels de santé et
personnel administratif)

Le site de la Manche abrite le Centre d'Examens de Santé **(CES)**, le Centre de Lutte Anti-Tuberculeuse **(CLAT)** et le Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des infections par les virus de l'immunodéficience humaine, les hépatites virales et les infections sexuellement transmissibles **(CeGIDD)**.

A. LES ACTIVITÉS

1. Les Examens de Prévention en Santé (EPS)

1 165 EPS ont été réalisés, comprenant 584 EPS pour des personnes en situation de précarité, soit un taux de 50,1 %.

Nombre de prises de sang	1 132
Nombre d'exams bucco-dentaires	513
Nombre de spirométries	50
Nombre de frottis cervico utérins	74
Nombre de vaccins (EPS)	34

2. Les autres actions en santé

Projets et actions de prévention en santé

L'UC-IRSA soutient le projet **Appui Santé** depuis 2011, grâce au financement du Conseil Départemental 50. Il permet d'accompagner les personnes en situation de renoncement de soins et bien souvent isolées dans leurs démarches de santé et de prévention. Aussi, il permet de réaliser une articulation avec les EPS et une orientation est possible vers la PFIDASS.

Un accompagnement spécialisé et individualisé est proposé. Il permet d'aider les personnes à exprimer leurs difficultés pour progressivement leur permettre d'engager une démarche d'aide à la résolution des difficultés ciblées, afin de faciliter la dynamique d'insertion. Environ 50 bénéficiaires du RSA (file active) sont suivis par chacune des 2 IDE positionnées sur ce projet par territoires sur La Manche. L'accompagnement dans leurs démarches de soins est compris entre un à quinze rendez-vous par bénéficiaire.

Les territoires couverts sont ceux du Sud et du Centre de La Manche. Le Nord est assuré par une IDE salariée d'une autre structure. Deux IDE de l'UC-IRSA travaillent quotidiennement sur ce projet, avec un appui médical et d'une psychologue de l'UC-IRSA en fonction des besoins.

En résumé, le rôle des 2 IDE peut être perçu comme une passerelle entre les domaines du social et du soin / prévention tout en permettant de donner ce coup de pouce qui fait défaut à ces personnes pour se réinsérer dans une dynamique de prise en compte de leur santé. La mission a été maintenue pendant l'épidémie de COVID en adaptant aux règles de sécurité notre fonctionnement. Une nouvelle IDE a été intégrée en juillet 2020 en remplacement de l'IDE titulaire sur le territoire du Sud Manche. 152 personnes ont bénéficié de ce dispositif sur l'année (85 centre Manche, 68 Sud Manche).

Éducation Thérapeutique du Patient

L'offre Éducation Thérapeutique des Patients (ETP) diabétiques a été très impactée par l'épidémie de COVID 19 les rassemblements de personnes étant interdits. Un contact téléphonique a été réalisé avec les personnes incluses dans l'action. Le recrutement de nouveaux patients s'est effondré sur 2020 compte tenu de nos critères d'exclusion lors de l'EPS.

Campagne de vaccinations antigrippales

➤ Vaccinations antigrippales proposées au personnel de l'UC-IRSA, à hauteur de 2 vaccins.

3. Les activités recentralisées par délégation de mission de service public :

Le Centre de Lutte Anti-Tuberculeuse de la Manche

➤ Convention avec l'État comme Centre de Lutte Anti-Tuberculeuse depuis 2010.

➤ Missions de dépistage :

- Dans le cas d'une enquête autour d'un cas de tuberculose maladie.

22 enquêtes réalisées en 2020 et 13 enquêtes concernant des cas index déclarés dans d'autres départements, 294 bénéficiaires de dépistage dans le cadre d'une enquête.

- Hors cas d'une enquête autour d'un cas de tuberculose maladie

673 bénéficiaires de dépistage hors enquêtes dont les bénéficiaires du dépistage radiologique dans le cadre d'une convention (migrants, personnels de santé, détenus, BCG). Parmi ces 673 patients, 435 sont des migrants issus de pays de forte endémie tuberculeuse. (nb : les 8 étudiants étrangers même si ils sont issus de pays de forte endémie ne sont pas comptabilisés dans les 435).

L'ensemble de la mission de dépistage a représenté 1 392 consultations médicales.

Tests et radio de dépistages :

- 669 dépistages radiologiques (RP) prescrites par nos soins et 12 TDM thoracique ;
- 402 IDR (intradermo-réaction) ;
- 199 Quantiféron.

➤ **Autres missions :**

- Mission de vaccination par le BCG : 209 ;
- Mission de traitement et de délivrance gratuite des médicaments ;
- Mission d'information, promotion, sensibilisation, formation et prévention primaire.

➤ **Faits marquants pour le CLAT 50 :**

Activité toujours très soutenue de l'activité CLAT en raison de l'importance de sujets contacts sur une très grosse enquête, et en raison des mouvements migratoires. A noter que la mission CLAT s'est poursuivie sur 2020 malgré la pandémie COVID, des adaptations ont cependant été nécessaires pour limiter les contacts directs avec une prescription de quantiféron parfois privilégiée.

Le Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des infections par les virus de l'immunodéficience humaine, les hépatites virales et les infections sexuellement transmissibles

Le CeGIDD est accessible à toute personne, le service est anonyme et gratuit.

Son but est d'informer les consultants sur les IST, de les dépister et le cas échéant, de les traiter ou de les orienter vers des unités spécialisées.

Les consultations sont organisées sous la forme de permanences. Les résultats biologiques sont remis sous 8 jours.

Des conventions avec le Centre Hospitalier Louis Pasteur de Cherbourg, le Centre Hospitalier Mémorial de Saint-Lô et le Centre Hospitalier Avranches Granville ont été passées pour la réalisation de certains examens biologiques.

Le CeGIDD travaille en réseau avec les structures déjà existantes.

➤ Activité lors des permanences

- Cherbourg : 4 demi-journées par semaine ;
 - Saint-Lô : 3 demi-journées par semaine ;
 - Avranches : 1 demi-journée par semaine ;
 - Granville : 1 demi-journée par semaine.
- 1 452 remises de résultats dont 489 en téléconsultation, probablement sous-évalués (93 traitements administrés, 17 prescriptions en externe, 39 orientations vers d'autres professionnels de santé) ;
 - 1 497 consultations de dépistage dont 70 de diagnostic ;
 - 15 consultations de PrEP ;
 - 13 prises de RDV avec une psychologue.

➤ Activité «hors murs»

Le CeGIDD 50 dispose également d'une animatrice en santé sexuelle, dont le rôle est l'information des populations les plus exposées aux IST et l'incitation au dépistage de ces mêmes populations.

L'animatrice assure également des séances d'information auprès de structures qui en font la demande: milieu universitaire, scolaire, chantiers de réinsertion, prévention pré-carnaval (tous les lycées de Granville), prévention carnaval (stand de prévention – info – orientation), migrants dans les centres d'accueil, foyer des jeunes travailleurs, PJJ, mission locale dispositif garantie jeunes, sensibilisation des bénévoles prévention Maraude du festival des « Papillon de nuits », actions auprès des publics vulnérables (structures Accueil Cherbourg en coordination avec Atelier santé ville), ESAT, Etablissements scolaires de l'éducation nationale, Ministère Agriculture, CCC.

➤ Faits marquants pour le CeGIDD 50 :

- Le CEGIDD 50 a été lui aussi grandement impacté par la pandémie de COVID mais celui-ci a toujours fonctionné. Cette période a été l'occasion de revoir notre fonctionnement et probablement de l'améliorer sur certains points. Nous travaillons désormais sur rendez-vous uniquement avec un contact téléphonique préalable. Les remises de résultats se font par téléphone.
- Des actions hors les murs ont toutes été arrêtées sur 2020. Le contact avec nos structures partenaires a toujours été maintenu ;
- Nous n'avons pas pu honorer notre proposition d'être structure de stage pour le service sanitaire en raison de l'épidémie.

RÉGION NORMANDIE

SITE DE L'ORNE



Médecin responsable :
Dr Mylène LEBIGOT



Date de création du
CES : 1990
CEGIDD : 2016



Site principal :
34 place du Général Jean Bonet
61000 ALENÇON



Antenne : FLERS



Sites extérieurs :
ARGENTAN,
MORTAGNE AU PERCHE



Personnels :
12 personnes soit 9,90
en équivalent temps plein
(professionnels de santé et
personnel administratif)

Le site de l'Orne abrite le Centre d'Examens de Santé (CES) ainsi que le Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des infections par les virus de l'immunodéficience humaine, les hépatites virales et les infections sexuellement transmissibles (CeGIDD).

A. LES ACTIVITÉS

1. Les Examens de Prévention en Santé (EPS)

1 424 EPS ont été réalisés, comprenant 739 EPS pour des personnes en situation de précarité, soit un taux de 51,9 %.

Nombre de prises de sang	1 408
Nombre d'exams bucco-dentaires	492
Nombre de spirométries	57
Nombre de frottis cervico utérins	63
Nombre de vaccins (EPS)	87

2. Les autres actions en santé

Projets et actions de prévention en santé

Dans le cadre de réponse d'appel à projet

► Questions Réponses en Santé

Projet mis en place grâce au soutien de l'ARS Normandie et instauré depuis les années 1990 en Seine Maritime (CES du Havre). L'objectif principal est de promouvoir la prévention et l'accès aux soins auprès de personnes en situation de précarité accueillies par des partenaires associatifs et/ou sociaux. L'UC-IRSA leur propose de participer à un parcours de 9 séances d'informations et d'échanges sur les thèmes qu'ils souhaitent voir aborder.

Pour cette première année de mise en place, un module de 9 séances a été proposé, auprès de 7 bénéficiaires. L'animation a été réalisée par les médecins responsables des CES de l'Orne et du Calvados.

Du fait du contexte sanitaire (second confinement), seuls 6 modules ont pu être réalisés.

Les thèmes abordés sont l'alimentation, les addictions, les maladies (diabète, cholestérol), le sommeil. Suite à l'évaluation du promoteur et des participants au terme de ce module : 100 % de participants ont été satisfaits, 71 % ont mis en place des actions concrètes pour une meilleure prise en charge de leur santé (actions de prévention ou de soins). Le promoteur est prêt à reconduire l'action. Cette action sera reconduite en 2021.

Éducation Thérapeutique du Patient

Offre de services au médecin traitant : Éducation Thérapeutique des Patients (ETP) diabétiques de type 2 selon le protocole national.

- Nombre de patients inclus : 6
- Dont précaires EPICES : 2
- Nombre de séances collectives : 4

Nombre d'entretiens individuels :

- entretiens personnalisés (1^{er} BEP) : 6
- bilans des ateliers : 5
- bilans de suivi à 6 mois : 5

Présentéisme	Nb de séances	Nb patients participants
Atelier Moi et mon diabète (<i>rencontre des participants et choix des thèmes pour les 3 prochains ateliers</i>)	1	5
Atelier Connaissance de la maladie	1	5
Atelier alimentation (graisses et sucres)	1	5
Atelier Traitement médicamenteux	1	5

- Mise en place de l'ETP rénové, où les ateliers et discussions sont centrés sur les préoccupations des participants vis-à-vis de leur diabète, avec une place importante laissée à l'entretien motivationnel. Le 1^{er} cycle d'ateliers selon L'ETP rénové a eu lieu en septembre et octobre 2020.

Éducation En Santé, autres démarches

- Dans le cadre du Moi(s) sans tabac 2020, des kits d'aide à l'arrêt ont été donnés aux consultants lors des EPS.
- Les infirmières du site ont été sollicitées pour réaliser des actions d'Éducation En Santé sur les thématiques du Sommeil, du Stress et de l'Alimentation auprès des groupes de personnes en situation de précarité du département de l'Orne. Au total, 20 séances ont été organisées sur ces 3 thématiques :

Présentéisme	Nb de séances	Nb patients participants
Approche globale de la santé (16-25 ans)	1	6
Surpoids	1	7
Autres promotions de la santé (stress, sommeil, nutrition)	13	126

Campagne de vaccinations antigrippales

- Vaccinations antigrippales proposées au personnel de collectivités (CAF, CARSAT, CPAM, Service Médical, URSSAF) ainsi qu'au personnel de l'UC-IRSA, à hauteur de 35 vaccins.

3. Les activités recentralisées par délégation de mission de service public :

Le Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des infections par les virus de l'immunodéficience humaine, les hépatites virales et les infections sexuellement transmissibles (CeGIDD)

Le CeGIDD est accessible à toute personne, le service est anonyme et gratuit pour les usagers qui le souhaitent. Son but est d'informer les consultants sur les IST (infections sexuellement transmissibles), de les dépister et le cas échéant, de les traiter ou de les orienter vers des unités spécialisées.

Les consultations sont organisées sous la forme de permanences. Les résultats biologiques sont remis sous 8 jours. Le CeGIDD offre à ses consultants la possibilité si besoin de s'entretenir avec notre psychologue, les consultations se font dans ce cas sur rendez-vous.

Conventions : Une convention avec le Conseil Départemental (CPEF), une charte avec le collectif Sid'Orne ont été signées.

Des conventions avec le Centre Hospitalier Alençon - Mamers d'Alençon, le Centre Hospitalier Jacques Monot de Flers ont été passées pour la réalisation de certains examens biologiques et pour l'accès aux différentes spécialités médicales.

Un partenariat existe également avec le Dr Mouhadger, infectiologue référent VIH pour le département de l'Orne, pour proposer la PrEP (traitement pré exposition au VIH).

Le CeGIDD travaille en réseau avec les structures déjà existantes :

- Le collectif Sid'Orne
- Le CPEF
- L'ENIPSE
- Le CSAPA
- Le CAARUUD
- etc.

➤ **Activité lors des permanences**

- Alençon : 5 demi journées par semaine (mardi 9h30 – 16h30 ; mercredi 13h15 – 16h45 ; jeudi 15h30 – 19h et vendredi 12h30 – 16h)
- Flers : 1 demi journée par semaine (mardi : 13h-16h30)
- L'Aigle : 1 demi journée par semaine (jeudi : 12h – 15h30)

- 630 bénéficiaires pour un total de 1165 consultations lors des permanences
- 577 dépistages
- 549 remises de résultats (148 traitements administrés, 15 orientations vers d'autres professionnels de santé)
- 11 consultations de conseils
- 15 entretiens avec une psychologue

➤ **Activité «hors murs»**

2 IDE du CeGIDD sont en charge des actions « hors les murs » (HLM), dont le rôle est l'information des populations les plus exposées aux IST (ou « publics cibles ») et l'incitation au dépistage de ces mêmes populations, en dehors des lieux de dépistage habituels (locaux du CeGIDD, laboratoires d'analyses). Ces séances HLM sont parfois réalisées en partenariat avec les partenaires associatifs (CAARUD, Collectif Sid'Orne, ENIPSE).

Une action HLM a eu lieu en février 2020, dans un lieu de rencontre libertin : réalisation de 4 TROD.

3 actions HLM ont eu lieu lors de la semaine de dépistage organisée par l'ARS (du 23 au 27 novembre 2020, en partenariat avec l'ENIPSE) à L'Aigle (une journée), Argentan (une demi journée) et Alençon (une demi journée). Cette semaine a été marquée par la réalisation d'entretien en santé sexuelle ainsi que des TRODs et des dépistages sanguins auprès de publics cibles (principalement des hommes qui ont des relations sexuelles avec des hommes, ou HSH) par le biais des réseaux sociaux de rencontres.

Le bilan de cette journée est :

- 210 personnes contactées sur les applications communautaires géolocalisées
- 102 personnes ayant répondu favorablement
- 23 entretiens virtuels
- 2 autotests envoyés par la poste
- 2 prises de RDV sur nos actions
- 2 TROD effectués par le partenaire ENIPSE
- 2 autotests remis lors de nos actions
- 2 personnes ayant déclaré prendre rendez-vous par la suite au CeGIDD
- 1 personne suivie suite par le CeGIDD à un TROD communautaire avec syphilis positive

Malheureusement, pas d'autres actions réalisées du fait des confinements, fermeture des lieux de rencontres, annulation des festivals.

➤ **Faits marquants pour le CeGIDD 61 :**

- Diminution importante du nombre de permanences début 2020 faute d'un effectif médical suffisant ; reprise des permanences des jeudis et vendredi depuis juillet 2020.
- Du fait de la COVID, mise en place des rendez-vous lors des permanences (auparavant : permanences sans rendez-vous) et remise des résultats négatifs par téléphone. Programmation d'un nouveau rendez-vous en cas de résultat douteux ou positif.
- Majoration des demandes de PreP de la part des usagers du CeGIDD : un projet de consultations de suivi PreP, en collaboration avec le Dr Mouhadger de l'hôpital d'Alençon est en discussion pour l'année 2021.

B. ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

L'année 2020 a été marquée par plusieurs faits marquants :

- Renouvellement de l'équipe du centre avec l'arrivée d'un nouveau médecin.
- Le confinement, avec la fermeture du centre de mars à mai 2020 ; et reprise de l'activité en juin. Ce confinement a posé des difficultés pour entretenir les partenariats, notamment avec les structures prenant en charge des usagers éloignés du soin et / ou en situation de précarité.
- L'impossibilité depuis le second confinement d'intervenir auprès de groupes en présentiel : interruption de l'ETP, des informations collectives de présentation de l'EPS, des QRS. Des solutions ont été recherchées pour intervenir en distanciel.
- Echanges de pratiques pour certains personnels médicaux (IDE et médecins du centre) : 2 échanges de pratique avec le CES du Havre sur le thème de l'alimentation.
- Importance des détections MiSAS qui place le centre d'exams de santé en tête des détecteurs, hors accueil CPAM – et participation du médecin responsable et du CCDD aux COMOP et COPIL de la MiSAS.

SITE DE LA CIRCONSCRIPTION DU HAVRE



Médecin responsable :
Dr Catherine NICOLAS



Date de création du CES :
1994



Site principal :
160 rue Massillon
76600 LE HAVRE



Antenne : aucune



Sites extérieurs :
FÉCAMP, LILLEBONNE



Personnels :
16 personnes soit 7,9
en équivalent temps plein
(professionnels de santé et
personnel administratif)

A. LES ACTIVITÉS

1. Les Examens de Prévention en Santé (EPS)

1 355 EPS ont été réalisés, comprenant 921 EPS pour des personnes en situation de précarité, soit un taux de 68 %.

Nombre de prises de sang	1 251
Nombre d'exams bucco-dentaires	498
Nombre de spirométries	28
Nombre de frottis cervico utérins	37
Nombre de vaccins (EPS)	221

2. Les autres actions en santé

Projets et actions de prévention de santé

• Dans le cadre de réponse à des appels à projets

Grâce au soutien et à la coopération avec l'ARS de Normandie, l'UC-IRSA réalise depuis plusieurs années les projets intitulés :

► Education pour la santé en faveur des personnes détenues du centre de détention du Havre (EPODET).

L'objectif principal est de promouvoir la santé globale des personnes détenues par une approche collective. 4 modules de 5 séances chacun ont été réalisés par un médecin de l'UC-IRSA auprès de 81 participants. Ce projet se déroule depuis 10 ans en coopération avec le centre pénitentiaire du Havre. Un retour très positif des participants tant sur le déroulement de l'action que de l'intérêt et de l'appropriation des échanges se confirme d'année en année. 94 % des participants pensent utiliser ce qu'ils ont appris à posteriori.



Paroles de détenus :

« Très bonne activité sur la santé et pour le bien-être ; Séances très enrichissantes, stage très intéressant ; Parfait et intéressant ; Exercices de relaxation à renouveler ; Arrêter le cannabis ; On apprend sur soi-même ».

➤ **Sport en Santé (ex. Santé Sport) pour les Personnes Détenues** dont l'objectif principal est de promouvoir l'activité physique en sécurité auprès des personnes détenues au centre de détention du Havre dans une démarche de santé globale. 2 modules de 4 séances chacun ont été réalisés par un médecin de l'UC-IRSA auprès de 26 participants. La totalité des participants sont satisfaits de l'action et disent pouvoir utiliser ce qu'ils ont appris : 50 % déclarent avoir commencé une nouvelle activité et les 3/4 avoir amélioré leur alimentation (moins d'apports de graisses et de grignotages).

➤ Grâce au soutien et à la coopération avec **l'ARS de Normandie et le Conseil Départemental de Seine-Maritime**, l'UC-IRSA réalise depuis la fin des années 1990 le projet intitulé **Questions Réponses en santé (QRS)**. L'objectif principal est de promouvoir la prévention et l'accès aux soins auprès de personnes en situation de précarité accueillies par des partenaires associatifs et/ou sociaux. L'UC-IRSA leur propose de participer à un parcours de 9 séances d'informations et d'échanges sur les thèmes qu'ils souhaitent voir aborder. 14 modules (7 modules financés par ARS et 7 par le Conseil Départemental) de 9 séances ont été réalisés par un médecin de l'UC-IRSA auprès de 196 participants. 64,3 % d'entre eux ont réalisé un EPS suite à leur participation au projet et 70 % entament des démarches de prévention et/ou de soins.

Le module de 5 séances, qui aurait dû être réalisé avec le soutien de l'ARS à destination des encadrants des structures partenaires, n'a pas pu l'être du fait du contexte épidémique où la priorité au public des structures a été donnée. L'objectif principal de ce module est de promouvoir une culture de santé au sein des associations partenaires accueillant les populations en situation de précarité, renforcer l'attention à la qualité de vie au sein de la structure, favoriser l'accès aux soins de ces populations en élaborant des stratégies et renforcer leur rôle de partenaire relai.

Éducatons en Santé dans les domaines de l'activité physique, alimentation, santé bucco-dentaire selon le protocole national.

➤ En amont de l'EPS

Présentéisme	Nb de séances	Nb patients participants
Présentation EPS	2	17
Sensibilisation santé	2	17
Sensibilisation santé	25	280
Présentation EPS, Sensibilisation santé	12	132

➤ Éducation en santé collective

Présentéisme	Nb de séances	Nb patients participants
Surpoids	5	44

➤ Entretiens Individuels Approfondis (EIA)

Nombre d'EIA - Thème «Tabac»	9
Nombre d'EIA - Thèmes « Nutrition, Surpoids et Stress »	26

Éducation Thérapeutique du Patient

Offre de services au médecin traitant : Éducation Thérapeutique des Patients (ETP) diabétiques de type 2 selon le protocole national.

- Nombre de patients inscrits : 12
- Dont patients inscrits précaires (EPICES >30) : 9
- Patients inclus avec entretiens personnalisés réalisés : 15
- Dont patients inclus précaire (EPICES >30) : 12
- Séances collectives réalisées : 4
- Bilans des ateliers réalisés : 13
- Suivi à 6 mois réalisés : 3

Campagne de vaccinations antigrippales

► Vaccinations antigrippales proposées au personnel de collectivités (CPAM, URSSAF) ainsi qu'au personnel de l'UC-IRSA, à hauteur de 44 vaccins.



Campagne perturbée du fait du contexte sanitaire avec un décalage dans le temps de mi-octobre à début décembre. Ce qui a correspondu au deuxième confinement et un désistement important des personnels à vacciner du fait de l'adoption généralisée du télétravail.

B. ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

► La mise en oeuvre du rattrapage vaccinal

Ainsi en 2020, quelques 221 consultants ont pu bénéficier du rattrapage vaccinal soit 17% d'entre eux.



► Mission de suivi des patients COVID confinés sans Médecin Traitant - Mars à Juin 2020

De fin mars à fin juin, une mission de 3 mois de suivi des patients atteints par la COVID-19 confinés et sans médecin traitant a été assurée par la grande majorité des professionnels de santé du CES, 7 jours sur 7. Ce suivi s'est organisé avec les urgences d'une clinique

privée du Havre, la maison médicale Havraise des urgences assurées par les libéraux et le CES, avec la participation dans la mise en œuvre de la Plateforme Territoriale d'Appui du Havre. Après transmission journalière d'un listing de patients via la messagerie mssante vers le CES. Le suivi consistait à réaliser un appel téléphonique par les médecins du CES aux patients entre J7 et J10 du début de la symptomatologie COVID, de s'assurer de leur état de santé et de l'application de l'isolement et des gestes barrières ; et si besoin de les réorienter vers les urgences si leur état était préoccupant. Les infirmières réalisaient dans un second temps le suivi par téléphone si nécessaire à la demande des médecins des patients anxieux et isolés qui exprimaient le besoin d'un soutien. Elles réalisaient aussi les appels de réorientation vers les structures d'urgence. Ainsi c'est quelques 200 personnes qui ont été accompagnées par l'équipe.



► Consultations téléphoniques en EPS, Entretien Individuel Approfondi (EIA) et ETP Diabète - Juin à Septembre 2020

Renforcés dans notre capacité à réaliser des entretiens téléphoniques et dans notre constat d'efficacité de l'accompagnement téléphonique des patients, nous avons expérimenté à la reprise des activités en juin 2020 la réalisation des EPS par les médecins seuls en utilisant le téléphone. Ces consultants étaient en attente de leur consultation et avaient réalisé leur prélèvement biologique en février et mars 2020 avant le confinement. L'évaluation a été très positive du côté des médecins et surtout des consultants de cet EPS adapté. Il leur a permis d'exprimer toutes les difficultés pour leur santé rencontrées depuis le début de cette épidémie et leur satisfaction de pouvoir s'entretenir directement avec un médecin pour une durée de consultation en moyenne de 45 minutes. De leur côté, les IDE, le médecin coordonnateur et notre diététicienne réalisaient des EIA post-EPS à distance

aussi par téléphone sur les thèmes du tabac, de la nutrition ou encore du sommeil/stress.

Des Bilans Educatifs Partagés (BEP), des EIA Tabac et Nutrition, ainsi que des suivis à 6 mois ont été réalisés dans le cadre de l'ETP Diabète II par les IDE et la diététicienne de l'équipe ETP. Les ateliers diabète d'ETP rénové prévus en novembre 2020 ont dû être annulés pour cause de confinement, aussi tous les consultants inscrits ont été rappelés. La moitié d'entre eux interrogés sur leur éventuelle participation à des ateliers dématérialisés y étaient favorables et équipés d'un smartphone mais il nous a manqué un outil de conférence sécurisée.

➤ Phase de pilotage du Logiciel de Codage Biologique - Août à Déc. 2020

A partir du 18 août, le CES a débuté la phase de pilotage du déploiement du Logiciel de Codage Biologique (LCB). Phase qui a permis de tester, d'ajuster et d'évaluer le travail collectif de la création de ce logiciel. Il propose à l'IDE préleveuse des prélèvements biologiques adaptés au suivi, aux antécédents et aux facteurs de risque du consultant. Et ainsi, de mettre en œuvre EPS rénové en s'appuyant sur le référentiel de modulation biologique du CETAF élargi. Et pour l'UC-IRSA d'abandonner l'utilisation des Fiches Optiques de Lecture.



➤ Mission Contact Tracing - Sept. à Déc. 2020

De fin septembre à fin décembre 2020, débutait une mission de 3 mois de contact-tracing pour une très grande majorité de l'équipe du CPSP volontaire. Au sein de la plateforme CT de la CPAM 76 pour les 2 agents administratifs du CES, équipe renforcée par 4 collaboratrices du siège. Au sein de la plateforme CT de la Direction Régionale du Service Médical pour les 4 IDE et 4 médecins du CES, aux côtés des médecins, IDE et pharmaciens conseils de la région normande pour traiter des patients COVID surtout hospitalisés, en EHPAD et de professionnels de santé. Des liens se sont

créés entre nos différents organismes. Cette activité difficile à porter du fait des changements constants des modes opératoires et des procédures a provoqué pas mal de stress d'adaptation les premières semaines. Au total, l'ensemble de l'équipe est globalement satisfaite d'avoir pu s'impliquer dans cette mission d'intérêt général qui avait du sens et qui a renforcé les compétences dans l'entretien téléphonique.



➤ Echanges de pratiques entre Professionnels sur le thème de la nutrition

Les 26 juin et 04 décembre 2020 sur ces deux journées complètes, pour la troisième année ce sont tenues des échanges de pratiques entre professionnels (EPP) de santé IDE et médecins de la région Normandie, départements : 14, 27, 50 et 76. Ainsi au total, 24 professionnels de santé ont participé à ces échanges autour de la nutrition en EPS, EESC, ETP diabète et EIA menée par la diététicienne du Havre F.Moy. Du fait du contexte sanitaire, ces échanges pour la première fois se sont déroulés en dématérialisé avec l'outil ZOOM.

Paroles de professionnels de santé :

« Interactivité - envie de continuer - réflexion positive ; vécu et besoin du consultant ; trop court ; riche en échange quand même (zoom) ; on plante des graines ; adaptation - instructif - enrichissant - passionnant ; foisonnant - parfait - changement ; ce que je retiens : ne jamais juger ; donner des clés et c'est moi qui les fait émerger chez le consultant ; valoriser ; savoir dire : je ne sais pas, aimeriez-vous que je me renseigne et que je revienne vers vous ? ».

SITE DU MAINE-ET-LOIRE



Médecin responsable :
Dr Valérie BOURNAZEL



Date de création du CES :
1985



Site principal :
2 rue Marcel Pajotin
49000 ANGERS



Antenne : CHOLET



Sites extérieurs :
SAUMUR, SEGRÉ



Personnels :
27 personnes soit 17,86
en équivalent temps plein
(professionnels de santé et
personnel administratif)

A. LES ACTIVITÉS

1. Les Exams de Prévention en Santé (EPS)

4 686 EPS ont été réalisés, comprenant 2 972 EPS pour des personnes en situation de précarité, soit un taux de 63,4 %.

Nombre de prises de sang	4 732
Nombre d'exams bucco-dentaires	1 856
Nombre de spirométries	247
Nombre de frottis cervico utérins	91
Nombre de vaccins (EPS)	93

2. Les autres actions en santé

Projets et actions de prévention en santé

Du fait de la crise Covid-19, le centre du Maine-et-Loire a participé aux consultations COVILLE COVID sur Angers et Cholet (semaine ou week-end). 3 IDE ont participé en qualité d'accueil des consultants et pré-triage des motifs de consultations pour le médecin. Sur Cholet, 2 médecins ont procédé à des consultations à 7 jours par téléphone, et sur Angers, 2 médecins ont assuré les consultations covid sur les centres de ville.





• L'UC-IRSA 49 s'est positionné en octobre 2019 dans le cadre de l'appel à projets, « **Lutte contre les addictions** » de l'ARS Pays-de-la-Loire, sur 3 ans (2020 à 2022), pour proposer le projet **motivation à l'arrêt du tabac**. Son objectif principal est de réduire la prévalence du tabagisme auprès de fumeurs en situation de précarité (ateliers motivationnels suivis d'entretiens collectifs). Le démarrage du premier atelier de ce projet s'est déroulé dans un SSR (soins de suite et réadaptation) les Euménides, au nord d'Angers. Une IDE du centre accompagnée d'une animatrice de l'ANPAA animent ce premier atelier, sur 3 séances. 10 personnes ont participé (capacité d'accueil en conformité avec la pandémie COVID, et le respect des gestes barrière). La date est choisie avec le MOIST 2021, et préparation à ce MOIST intervenant en octobre 2021, un mois avant le MOIST.

Éducation En Santé (EES) / Entretiens Individuels Approfondis (EIA)

➤ Séances amonts :

Présentation EPS (16-25 ans)	25
Présentation EPS	10

➤ EES :

Surpoids	6
Approche globale de la santé	3

➤ Entretiens Individuels Approfondis (EIA)

Tabac	45
Nutrition, alcool, santé mentale	29

Campagne de vaccinations antigrippales

➤ Vaccinations antigrippales proposées au personnel de collectivités (CAF, CPAM, Service Médical, URSSAF) ainsi qu'au personnel de l'UC-IRSA, à hauteur de 103 vaccins.

Éducation Thérapeutique du Patient

Offre de services au médecin traitant : Éducation Thérapeutique des Patients (ETP) diabétiques de type 2 selon le protocole national.

- Nombre de patients inscrits : 41
- Dont Patients inscrits précaires (EPICES > 30) : 35
- Patients inclus, entretiens personnalisés réalisés : 42
- Dont Patients inclus précaires (EPICES >30) : 31
- Séances collectives réalisées : 15
- Patients participants aux ateliers : 71
- Bilans des ateliers réalisés : 14
- Suivi à 6 mois réalisés : 50

Offre de services au médecin traitant : Éducation Thérapeutique des Patients (ETP) ayant des facteurs de risques cardio-vasculaires selon le protocole national.

- Nombre de patients inscrits : 6
- Dont Patients inscrits précaires (EPICES>30) : 3
- Entretiens personnalisés réalisés : 17
- Dont Patients inclus précaires (EPICES>30) : 8
- Séances collectives réalisées : 9
- Patients participant aux ateliers : 24
- Bilans des ateliers réalisés : 13
- Suivi à 6 mois réalisés : 12

SITE DE LA MAYENNE



Médecin responsable :
Dr Catherine BOUTÉ



Date de création du CES :
2000



Site principal :
90 avenue Chanzy
53000 LAVAL



Antennes : Aucune



Sites extérieurs :
CHÂTEAU-GONTIER, MAYENNE



Personnels :
14 personnes soit 8,6
en équivalent temps plein
(professionnels de santé et
personnel administratif)

A. LES ACTIVITÉS

1. Les Exams de Prévention en Santé (EPS)

1 945 EPS ont été réalisés, comprenant 1 278 EPS pour des personnes en situation de précarité, soit un taux de 65,7 %.

Nombre de prises de sang	1 859
Nombre d'exams bucco-dentaires	655
Nombre de spirométries	137
Nombre de frottis cervico utérins	96
Nombre de vaccins (EPS)	31

2. Les autres actions en santé

Interventions suite à une sollicitation partenariale

Du fait du contexte sanitaire, les animations collectives ont été suspendues.

Éducation En Santé dans les domaines de l'activité physique, de l'alimentation, de la santé bucco-dentaire selon le protocole national

Dans le contexte sanitaire, les actions collectives ont été suspendues et seules les actions individuelles entretiens diététiques assurées par la diététicienne du CES ont été maintenues.

Éducation en Santé, autres démarches

Plusieurs thèmes d'entretiens individuels approfondis sont proposés à l'issue de l'examen de santé. Dans le cadre du Tabac, ces entretiens ont été proposés lors du Mois Sans Tabac avec un soutien de communication par la CPAM 53.

- entretiens individuels approfondis tabac
- entretiens individuels approfondis nutrition (dont nutrition pour fumeur)
- entretiens individuels approfondis Sommeil/Stress.

Actions Jeunes

Toutes les animations collectives : en amont de présentation de l'EPS et aval ont été suspendues du fait des précautions mises en place à l'UC-IRSA liées au Covid.

Actions Seniors

Du fait de la situation sanitaire liée au covid, les actions dans le cadre de l'appel à projet « conférence des financeurs » pour un public sénior, partenariats avec Espace Seniors, Contrat de Santé Ville de Laval, CCAS Laval ont été suspendues.

Ces animations comportent des conférences suivies d'ateliers à l'Espace Seniors Laval sur les thématiques Mémoire, Stress. Le lieu d'action « Espace Sénior » ayant de plus été fermé du fait de l'épidémie de Covid.

Actions Tabac

► 4 types d'actions / Appel à Projet ARS Pays de la Loire « Fonds Tabac » :

- 2 en groupe : sensibilisation [1 séance] et ateliers [5 séances]

- 2 en individuel : entretiens tabac et diététique/tabac
Partenariats avec : Anpa53, Centre de Soins La Bréhonnière, CPAM 53, associations : Inalta (ex Sauvegarde) , ETIC 53 (ex Copainville) ; centres de formation [Agitato Mayenne, Avenir Formation] ; Epicerie sociale Coup de Pouce et le Service Emploi Laval Agglo.

► Mois sans Tabac sur Laval

Entretiens individuels avec aide à la communication par la CPAM 53.

Campagne de vaccinations antigrippales

► Vaccinations antigrippales proposées au personnel de l'UC-IRSA, à hauteur de 9 vaccins.

B. ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

L'année 2020 a été marquée par l'aménagement des activités liées à l'épidémie COVID :

- Avec l'arrêt de toutes les activités durant le premier confinement, puis reprise aménagée des EPS,
- En limitant le nombre de consultants pour éviter les interactions, et procéder à la désinfection des locaux, surface, aération.. ;
- Les animations collectives ont été suspendues lors du premier confinement puis certaines actions ont été adaptées en visioconférences. Les actions individuelles: EPS et Entretiens individuels approfondis ont été maintenus, avec des aménagements sanitaires.

Les entretiens administratifs pour les consultants avec problème au niveau de leurs droits ont pu être poursuivi, ainsi que les signalements de rupture de soins PFIDASS.

SITE DE LA SARTHE



Médecin responsable :
Dr Thierry HENIQUE



Date de création du CES :
1988



Site principal :
178, avenue Bollée
72055 LE MANS



Antennes : Aucune



Sites extérieurs :
LA FERTÉ-BERNARD,
SABLE SUR SARTHE



Unités médicales
mobiles (UMM) : 1



Personnels :
21 personnes soit 15,22
en équivalent temps plein
(professionnels de santé et
personnel administratif)

A. LES ACTIVITÉS

1. Les Exams de Prévention en Santé (EPS)

3 573 EPS ont été réalisés, comprenant 1 962 EPS pour des personnes en situation de précarité, soit un taux de 54,9 %.

Nombre de prises de sang	3 136
Nombre d'exams bucco-dentaires	1 069
Nombre de spirométries	367
Nombre de frottis cervico utérins	194
Nombre de vaccins (EPS)	60

Le 17 mars 2020, notre activité EPS s'est stoppée pendant près de 3 mois en raison du confinement général dû à la pandémie COVID 19. Elle fut remplacée par la participation au dispositif COVAMBU, avec la réalisation de tests PCR et de consultations de patients suspectés COVID, au sein du centre. A ce titre, nos équipes ont réalisé entre le 23 mars et le 4 juin, **762 tests et consultations COVID**.

2. Les autres actions en santé

Projets et actions de prévention en santé

Interventions suite à une sollicitation partenariale

- 9 EES EPS pour les 16-25 ans ;
- 47 EES EPS les plus de 25 ans ;
- 1 information collective « Accès aux droits et aux soins » pour les 16-25 ans.

Éducation En Santé, autres démarches

- « Nutrition » (Entretiens individuels approfondis) 45 patients ont participé. Les entretiens ont été mis en place en 2019. Ils sont réalisés par une IDE titulaire du DU de nutrition. À l'issue de la consultation, d'une heure également, une synthèse des améliorations possibles, co-construit avec le consultant lui est remise.

Le CES a répondu à un appel à projet « TABAC » qui devrait voir le jour au printemps 2021.

Éducation Thérapeutique du Patient

Offre de services au médecin traitant : Éducation Thérapeutique des Patients (ETP) diabétiques de type 2 selon le protocole national.

- Nombre de patients inscrits : 0
- Dont patients inscrits précaires (EPICES >30) : 0
- Patients inclus avec entretiens personnalisés réalisés : 12
- Dont patients inclus précaire (EPICES >30) : 0
- Séances collectives réalisées : 0
- Bilans des ateliers réalisés : 1
- Suivis à 6 mois réalisés : 6

Aucun atelier ETP Diabète a été dispensé en 2020 en raison de la pandémie.

Campagne de vaccinations antigrippales

- Vaccinations antigrippales proposées au personnel de collectivités (CAF, CARSAT, CNAF, CPAM, Service Médical, URSSAF, UIOSS, APPAMH) ainsi qu'au personnel de l'UC-IRSA, à hauteur de 220 vaccins.

Mise en place du rattrapage vaccinal

2020 a vu la finalisation de la convention avec le CPVD au sujet du rattrapage vaccinal ; ainsi cette action est menée depuis le mois de juin dernier.

Autorisation de prescription chez les consultants sans médecin traitant

La prescription de dépannage chez les patients sans médecin traitant a été mise en place grâce à une convention locale (CDOM 72 - CPAM 72 - CES 72) .

3. Participations aux études

- 336 examens d'inclusion dans la cohorte Constances, dont 10 étaient en situation de précarité (score EPICES > 30).

B. ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- La participation au dispositif COVAMBU pendant 2 mois et demi a permis à l'UC-IRSA du Mans de se positionner en première ligne dans la lutte contre la pandémie COVID.
- Ouverture en Novembre 2020 du site de Sablé sur Sarthe dans les locaux de la Maison de l'Enfance.
- Prise de fonction du Dr Thierry HENIQUE comme médecin responsable au 02/03/2020.

SITE DU CHER



Médecin responsable :
Dr Caroline SALLERAS



Date de création du :
CES : 2003
CV : 2007



Site principal :
485 route de Varçe
18230 SAINT-DOULCHARD



Antennes : aucune



Sites extérieurs :
BOURGES (transfert à la MSA), VIERZON,
LA CHAPELLE D'ANGILLON (arrêt au
30/05/2019) ET SAINT-AMAND-
MONTROND



Personnels :
13 personnes soit 10,7
en équivalent temps plein
(professionnels de santé et
personnel administratif)

Le site du Cher abrite le Centre d'Examens de Santé [CES] et le Centre de Vaccination [CV].

A. LES ACTIVITÉS

1. Les Examens de Prévention en Santé [EPS]

1 205 EPS ont été réalisés, comprenant 887 EPS pour des personnes en situation de précarité, soit un taux de 73,6 %.

Nombre de prises de sang	1 116
Nombre d'exams bucco-dentaires	551
Nombre de spirométries	8
Nombre de frottis cervico utérins	29
Nombre de vaccins [EPS]	208

2. Les autres actions en santé

Projets et actions de prévention en santé

Dans le cadre de réponse à des appels à projet

Grâce au soutien financier de la Conférence des financeurs de prévention de la perte d'autonomie des personnes de plus de 60 ans du Cher, un projet contribuant à préserver la santé, la qualité de vie des personnes âgées de plus de 60 ans, le maintien de l'autonomie, en favorisant une alimentation équilibrée, la pratique d'une activité physique régulière adaptée et en prévenant le déclin cognitif a été réalisé sur le territoire de la ville de Vierzon.

Ce projet proposé comprenait :

- Une conférence « santé des seniors », animée par un médecin du site



- Une conférence « mémoire et nutrition », co-animée par une diététicienne et une psychologue permettant d'orienter les participants vers les ateliers proposés,



- En raison de la situation sanitaire les ateliers « alimentation et activité physique » et « mémoire » ont été annulés.

Éducation En Santé, autres démarches

► Intervention de l'ANPAA et de la maison des ados sur des matinées de réalisation d'EPS en 1 temps avec des jeunes de l'EPIDE.

► RDV santé : organisation conjointe avec le CLAT, le CeGIDD et l'association « accueil et promotion » dans les locaux de l'hôpital pour la mise en place du bilan santé des personnes migrantes.

Campagne de vaccinations antigrippales

► Vaccinations antigrippales proposées au personnel de collectivités (CAF, CARSAT, CPAM) ainsi qu'au personnel de l'UC-IRSA, à hauteur de 60 vaccins.

Actions en lien avec la situation sanitaire

► Participation à une cellule téléphonique mise en place par la CPTS Pays de Bourges et l'ARS de mars 2020 à mai 2020 ;

► Contact tracing au sein de l'ARS Centre - Val de Loire de juillet 2020 à janvier 2021.

3. Les activités recentralisées : le Centre de Vaccination du Cher (CV 18)

► Convention avec l'État pour la promotion et la réalisation des vaccins recommandés par le Haut Conseil pour la Santé Publique (délégation de mission de service public).

► Chiffres de l'activité du Centre de vaccination : Temps dédié à la promotion de la vaccination : 43 h d'intervention.

Lieux : Bourges, Vierzon.

Nombre de séances d'informations	9
Nombre de personnes vaccinées	1 241
TOTAL de consultations sans vaccination	211
TOTAL de consultations	1 452
TOTAL de vaccins injectés	1 531

SITE DE L'INDRE



Médecin responsable :
Dr Christophe DELESALLE



Date de création du :
CES : 1987
CV : 2007
CLAT : 2010



Site principal :
CES, CLAT et CV
Centre Colbert – Bâtiment H – 1^{er} étage
2 place Eugène Rolland
36000 CHÂTEAURoux



Antennes : aucune



Sites extérieurs :
ARGENTON-SUR-CREUSE,
ISSOUDUN, LA CHÂTRE,
LE BLANC ET VALENÇAY



Personnels :
15 personnes soit 11,8
en équivalent temps plein
(professionnels de santé et
personnel administratif)

Le site de l'Indre abrite le Centre d'Examens de Santé (CES), le Centre de Vaccination (CV) depuis 2007 et le Centre de Lutte Anti-Tuberculeuse (CLAT) depuis 2010.

A. LES ACTIVITÉS

1. Les Examens de Prévention en Santé (EPS)

1 499 EPS ont été réalisés, comprenant 823 EPS pour des personnes en situation de précarité, soit un taux de 54,9 %.

Nombre de prises de sang	1 315
Nombre d'exams bucco-dentaires	569
Nombre de spirométries	34
Nombre de frottis cervico utérins	58
Nombre de vaccins (EPS)	157

2. Les autres actions en santé

Éducation Thérapeutique du Patient

Offre de services au médecin traitant : Éducation Thérapeutique des Patients diabétiques de type 2 selon le protocole national.

- Nombre de patients inclus : 3
- Dont patients inscrits précaires (EPICES >30) : 2
- Nombre de médecins traitants en relation : 3
- Nombre de séances collectives : 0
- Entretiens personnalisés : 0
- Bilans des ateliers : 0
- Bilan de suivi à 6 mois réalisés : 3

Éducation En Santé (EES)

- En amont de l'EPS

Présentisme	Nb de séances	Nb patients participants
Présentation EPS (16-25 ans)	24	468
Accès aux droits et aux soins (16-25 ans)	9	156
Présentation EPS, Accès aux droits et aux soins	15	440

Campagne de vaccinations antigrippales

➤ Vaccinations antigrippales proposées au personnel de collectivités (CPAM, Service Médical) ainsi qu'au personnel de l'UC-IRSA, à hauteur de 35 vaccins.

3. Les activités recentralisées

Le Centre de Vaccination de l'Indre

➤ Convention avec l'État pour la promotion et la réalisation des vaccins recommandés par le Haut Conseil pour la Santé Publique (délégation de mission de service public).

➤ Participation à la mise en place et l'organisation de la Semaine Européenne de la vaccination en collaboration avec l'ARS du Centre - Val de Loire et les structures locales.

➤ Chiffres de l'activité du Centre de vaccination :

Nb de séances d'information	8
Nb de personnes vaccinées	1 421
Total personnes venues non vaccinées	46
Total personnes venues	1 467
Total des vaccins	2 825

Suite à l'épidémie de Rougeole de 2018 et la mise en place d'une campagne de vaccination sur les aires des gens du voyage, nous avons en collaboration avec le CCAS de la ville de Châteauroux et la PMI continué le suivi et la mise à jour vaccinale des enfants et adultes de la communauté des gens du voyage (pour les valence ROR, DTPC, Méningo, Pneumo).

En 2020 du fait de la pandémie COVID et de la mise à distance de certains médecins de la PMI, nous sommes intervenus en renfort de la PMI pour la vaccination des enfants de moins de 6 ans et notamment la primo vaccination des nouveau nés (160 enfants de moins de 2 ans vus en 2020 au centre de vaccination pour 33 en 2019).

Le Centre de Lutte Anti-Tuberculeuse de l'Indre

➤ **Convention avec l'État** comme Centre de Lutte Anti-Tuberculeuse depuis le 01/01/2010.

➤ **Missions de dépistage :**

• **Dans le cas d'une enquête autour d'un cas de tuberculose maladie.**

- 13 enquêtes réalisées en 2020 concernant des cas index du département ;

- 2 enquêtes réalisées en 2020 concernant des ITL de moins de 15 ans ;

- 6 enquêtes concernant des cas index déclarés dans d'autres départements ;

- 135 bénéficiaires de dépistage dans le cadre d'une enquête.

• **Hors cas d'une enquête autour d'un cas de tuberculose maladie.**

- 480 bénéficiaires de dépistage (dans le cadre d'une convention (ex : détenus);

- 234 bénéficiaires de dépistage dans les groupes à risques (ex : migrants récents).

L'ensemble de la mission de dépistage a représenté 1 362 consultations médicales (dans rapport ARS, correspond à la 1^{ère} ligne du tableau « activité annuelle de lutte antituberculeuse ») :

Tests et radio de dépistages :

- 753 dépistages radiologiques

- 249 IDR (intradermo-réaction)

- 240 Quantiferon.

➤ **Autres missions :**

- Mission de vaccination par le BCG : 240 BCG réalisés sur le site CLAT 36 ;

- Mission de traitement et de délivrance gratuite des médicaments ;

- Mission d'information, promotion, sensibilisation, formation et prévention primaire.

B. ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- Devant la non-conformité de certains locaux servant d'antennes satellites décision de déménagement dans des locaux neufs pour l'antenne du Blanc.
- Recherche active de nouveaux locaux pour l'antenne d'Issoudun.
- Suite de l'intégration et participation du CPSP 36 à tous les contrats locaux de santé (CLS) de l'Indre. Nombreuses réunions et formations du personnel médical et administratif durant cette année.
- En coordination avec la CPAM 36 et l'ASE, réalisation d'EPS jeune dédié aux jeunes assurés sortant de la prise en charge ASE à leur majorité (priorité de la CPAM).
- Projet de convention avec l'ASE pour la réalisation d'EPS pour les jeunes pris en charge par l'ASE comme cela est réalisé entre l'ASE 50 et l'UC-IRSA 50.
- Sollicitations de la CPAM 36 pour la participation aux animations réalisées dans l'Indre du Colon Tour et la délivrance des tests de dépistages du CCR pour les assurés sans médecins traitants.
- Nombreuses formations flash sur thématiques diverses par le CETAF, par adhésion au protocole de coopération vaccinale médecin-Infirmière.
- Mise en place et évaluation de la convention multipartites entre ARS CVL, CT36, UC-IRSA et les structures d'accueil de migrants pour la réalisation de la prise en charge médicale initiale des primo arrivants selon la direction ministérielle de juin 2018.
- Equipe médicale en sous-effectif du fait de difficultés de recrutement et de l'arrêt maladie de longue durée d'un des médecins.

- Participation à l'action « Protège ton dos » en partenariat avec la CPAM 36 et les kinésithérapeutes libéraux.

Centre de Vaccination 36

- Action de mise à jour de la vaccination de la communauté des gens du voyage en coordination avec le CCAS de la ville de Châteauroux et la PMI.
- Action de formation aux nouvelles obligations vaccinales des agents administratifs des mairies en charge des inscriptions scolaires.
- Intégration et application des nouvelles recommandations concernant le rattrapage vaccinal.
- Travail de collaboration avec le Service de Médecine Interne du GHT de Châteauroux pour la mise en œuvre des recommandations vaccinales des sujets immuno déprimés.
- Mise en place et évaluation de la convention multipartites entre ARS CVL, CT36, UC-IRSA et les structures d'accueil de migrants pour la réalisation de la prise en charge médicale initiale des primo arrivants selon la direction ministérielle de juin 2018.
- Formation et habilitation de l'ensemble de l'équipe infirmière à la Délégation vaccinale par adhésion au protocole de coopération professionnel médecin-infirmière.

Centre de Lutte Anti-Tuberculeuse 36

- Mise en place et évaluation de la convention multipartites entre ARS CVL, CT36, UC-IRSA et les structures d'accueil de migrants pour la réalisation de la prise en charge médicale initiale des primo arrivants selon la direction ministérielle de juin 2018 avec une orientation dépistage de la tuberculose.
- Elaboration en partenariat avec la Faculté Orléans-Tours d'un protocole de dépistage pour les étudiants

étrangers primo-arrivants de l'Indre.

- Intégration et application des nouvelles recommandations concernant le dépistage et la prise en charge des infections tuberculeuses latentes.

- Travail d'élaboration sur le protocole de coopération médecin-infirmier sur la lecture de l'Intra Dermo Réaction par une infirmière diplômée d'état travaillant dans un CLAT.

SITE DE L'INDRE-ET-LOIRE



Médecin responsable :
Dr Anny-Claude JOUSSE



Date de création du :
- CES : Actions débutées en 1969 et premiers examens en 1982
- CLAT : 2009



Site principal :
45 rue de la Parmentière
BP122 - 37521 LA RICHE Cedex
(locaux contigus à ceux du siège)



Antennes : aucune



Sites décentralisés :
AMBOISE, BEAULIEU-LÈS-LOCHES,
CHINON, JOUÉ-LÈS-TOURS (fermeture
en mars 2020)



Personnels :
23 personnes soit 18,8
en équivalent temps plein
(professionnels de santé et
personnel administratif)

Le site d'Indre-et-Loire abrite le Centre d'Examens de Santé (CES) et le Centre de Lutte Anti-Tuberculeuse (CLAT) ouvert depuis le 1^{er} Janvier 2010.

A. LES ACTIVITÉS

1. Les Examens de Prévention en Santé (EPS)

2 832 EPS ont été réalisés, comprenant 1 209 EPS pour des personnes en situation de précarité, soit un taux de 42,7 %.

Nombre de prises de sang	2 820
Nombre d'exams bucco-dentaires	1 758
Nombre de spirométries	520
Nombre de frottis cervico utérins	77
Nombre de vaccins (EPS)	0

2. Compléments au parcours d'examen de prévention en santé du consultant

Séances collectives d'Education En Santé (EES)

En amont de l'EPS et en association avec le réseau partenarial du département, **35 séances** d'éducation en santé collectives ont été réalisées en 2020. **74 % d'entre elles ont été animées auprès d'un public jeune** notamment avec les Missions Locales et les volontaires en service civique d'Indre-et-Loire. Des actions de ce type ont aussi été menées auprès de stagiaires de la formation continue (UFCV, AFPP...) et des allocataires du RSA avec les Maisons des Solidarités et des CCAS. Au total, **319 personnes** ont pu bénéficier de ces séances sur les thématiques suivantes : sensibilisation santé ; présentation de l'EPS ; manger et préserver sa santé.

Deux infirmières, une diététicienne et une chargée de conseil et développement assurent l'encadrement de ces séances. Ces séances ont été suspendues entre mars et juin 2020 au regard de la situation sanitaire liée à la pandémie de COVID.

Entretien Administratif (E.A) et orientations vers les dispositifs d'accès à la santé

Ce temps d'échange avec les consultants sur des questions administratives et l'accès aux droits est entré en phase expérimentale en juin 2019 sur le site de La Riche [37] puis a été systématisé en 2020.

L'EA ne vise pas à régulariser une situation administrative ou ouvrir des droits mais va permettre de repérer, prévenir, informer et orienter le consultant. Pour cela, l'équipe administrative du CES repère les consultants en amont de l'EPS grâce à l'outil Médialog + mise à disposition par la CPAM. Dans ce cadre, **140 entretiens** ont été réalisés. Le motif le plus fréquemment rencontré est l'absence de complémentaire santé.

Ces entretiens ont été suspendus entre mars et juillet 2020 au regard de la situation sanitaire liée à la pandémie de COVID. A l'issue des consultations, on comptabilise **80 saisines MAS**.

Entretiens Individuels Approfondis (E.I.A)

	Nb de consultations
Consultations d'équilibre nutritionnel / entretiens diététiques	134
Consultations en alcoologie	50
Tabac motivation au sevrage - Entretiens individuels approfondis	20
La santé mentale - Entretiens individuels approfondis	58

3. Les autres actions en santé

Les actions conventionnées

En 2020, l'UC-IRSA a continué de proposer des consultations diététiques aux étudiants en lien avec le **Service de Santé Universitaire** de Tours. Au total, la diététicienne-nutritionniste de La Riche a réalisé 12 séances sur place et a rencontré 40 étudiants. Cette action a pris fin en septembre 2020 après 35 ans de partenariat.

La diététicienne-nutritionniste participe aux **commissions de menus** tout le long de l'année en collaboration avec le Syndicat Mixte de Gestion de la **Cuisine Centrale de Fondettes**.

Des consultations d'aide au sevrage tabagique dans le centre de réadaptation cardio vasculaire de Bois FGibert sont assurées une demi-journée par semaine par un médecin tabacologue.

Réponse aux appels à projets en prévention en santé

Une conférence « Mémoire-Nutrition » a été réalisée le 3 mars 2020 dans la commune de Chambourg-sur-Indre (appel à projet de la Conférence des financeurs 37). 68 personnes ont assisté à cette conférence.



Suite à cette conférence, 2 ateliers nutrition ont été animés à Chambourg-sur-Indre pour 24 personnes. Les ateliers mémoire auraient dû aussi démarrer mais ont été annulés suite au premier confinement.

Interventions suite à une sollicitation partenariale

➤ Deux parcours d'ateliers mémoire financés par AG2R suite au forum du bien vieillir de Joué-Les-Tours de 2019, ont été réalisés :

- au centre social de la Vallée Violette du 12 novembre 2019 au 28 janvier 2020 avec un groupe de 13 personnes ;
- à l'espace Alouette du 18 novembre 2019 au 03 février 2020 avec un groupe de 11 personnes.

Un troisième parcours au Centre social de La Rabière a débuté le 13 janvier 2020. Suite aux interruptions liées aux confinements ainsi qu'aux contraintes de réalisation des ateliers en présentiels, 8 séances, sur

les 10 programmées, ont été réalisées en 2020. Les deux dernières séances seront réalisées dès que possible. Le groupe était composé de 13 personnes.

➤ Un parcours d'ateliers mémoire financé par le CCAS d'Amboise a démarré le 3 mars 2020. Deux séances ont été réalisées avant le premier confinement puis 4 séances fin septembre avant une nouvelle suspension liée au deuxième confinement.

Éducation Thérapeutique du Patient

Offre de services au médecin traitant : Éducation Thérapeutique des Patients diabétiques de type 2 selon le protocole national.

- Nombre de patients inscrits : 35
- Dont patients inscrits précoces (EPICES >30) : 20
- Patients inclus avec entretiens personnalisés réalisés : 24
- Dont patients inclus précoce (EPICES >30) : 11
- Séances collectives réalisées : 16
- Bilans des ateliers réalisés : 3
- Suivi à 6 mois réalisés : 12

Présentéisme	Nb de séances	Nb patients participants
Atelier 1	2	6
Atelier 2	2	6
Atelier 3	1	5
Atelier 4	1	5

Les séances collectives se sont arrêtées en mars avec le premier confinement. Les IDE ont réalisé des entretiens par téléphone.

Suite au départ en retraite d'une infirmière prévu en fin d'année, une nouvelle IDE a été formée à cette action.

En 2020, la mise en place du nouveau programme ETP a démarré.

Campagne de vaccinations antigrippales

➤ Vaccinations antigrippales proposées au personnel de l'UC-IRSA, à hauteur de 36 vaccins.

4. Participation aux études

784 examens d'inclusion dans la **cohorte Constances** ont été réalisés. La mise en place de la Biobanque s'est poursuivie. En 2020, le centre de la Riche a cessé les premières inclusions pour cette étude.

5. Les activités recentralisées

Le Centre de Lutte Anti-Tuberculeuse de l'Indre (CLAT 37)

➤ Missions de dépistage :

Dans le cas d'une enquête autour d'un cas de tuberculose maladie.

- 58 enquêtes réalisées en 2020 ;
- 26 enquêtes concernant des cas index déclarés dans d'autres départements ;

Hors cas d'une enquête autour d'un cas de tuberculose maladie.

- 814 bénéficiaires de dépistage hors enquêtes dont 738 personnes migrantes,
- 379 bénéficiaires du dépistage radiologique dans le cadre d'une convention (maison d'arrêt),
- 109 dépistages auprès d'étudiants dans le cadre de la convention signée avec le Service de Santé Universitaire.

Tests et radio de dépistages :

- 1 474 dépistages radiologiques :
- 292 IDR (intradermo-réaction),
- 520 Quantiferon.

➤ Autres missions :

- Mission de vaccination par le BCG : 886 BCG réalisés ;
- Mission de traitement et de délivrance gratuite des médicaments ; beaucoup de délivrance de médicaments en 2020 ;

- Dans le cadre de sa mission d'information, promotion, sensibilisation, formation et prévention primaire ; le CLAT a pu réaliser cette année 16 interventions (dépistage, réunions d'informations et formations) malgré les circonstances actuelles : foyers ; Croix Rouge Française ; Entraide et Solidarité ; Emergence ; associations pour mineurs isolés ; PADA. HUDA... ;
- Ainsi que 9 actions de dépistage en commun avec le CVP (CEGGID et Centre de Vaccination) à l'HUDA de Saint-Pierre-Des-Corps ; au foyer Albert Thomas, des foyers d'accueil Emergence, et Service Santé Universitaire (intervention camion radio).

6. Promotion de l'EPS et des missions de l'UC-IRSA

➤ **Forums** : La crise sanitaire a impacté toute la programmation des manifestations auxquelles le centre d'exams de santé d'Indre-et-Loire s'était associé. Aussi, la participation au forum santé organisé par la CPTS Sud Lochois, celui du Coffee Job animé pour les demandeurs d'emploi d'Amboise sont autant d'opportunités de promotion de nos missions qui n'ont pu être réalisées.

➤ **Conventions** : Cette année différentes conventions ont été signées pour appuyer notre offre de services auprès de différents partenaires : promotion de l'EPS et de l'inscription en ligne avec le FLES de Chinon, Tours Emploi (association intermédiaire)

Les contacts sont engagés auprès de Pôle Emploi et de la fédération départementale des Restaurants du Cœur.

B. ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

➤ Suite au confinement, arrêt de toutes les activités du CPSP 37 entre le 16 mars 2020 et le 15 juin 2020. Arrêt de l'étude Constances jusqu'au 16 septembre. Les activités du CLAT ont perduré toute au long de l'année.

➤ La pandémie actuelle ne permet plus l'accueil des consultants de plus de 65 ans en EPS depuis mars 2020.

➤ Fermeture définitive du site de Joué-lès-Tours en mars 2020 et non reprise de l'activité à Chinon.

➤ L'équipe du CES d'Indre-et-Loire s'est mobilisée en 2020 autour de la formation par l'accueil de 2 stagiaires IDE.

➤ Le CES 37 a été un des sites pilote pour la mise en place de la modulation biologique à partir de juillet 2020 avec l'utilisation par les IDE pour la prise de sang du nouveau logiciel LCB. La généralisation de la modulation se fera en 2021.

➤ 12 salariés du CES 37 se sont investis à partir de mai 2020 auprès de la CPAM 37 et de l'ARS pour réaliser le contact tracing dans le cadre de la pandémie de COVID. Ils sont médecins, IDE, cadre administratif, psychologue, diététicienne, chargée de développement et ont laissé leur activité de base pour s'impliquer dans cette mission, pour appeler les personnes malades du COVID ainsi que leur contact. Fin 2020, ce sont encore 6 salariés à temps partiel sur cette action.

3.3. Les services centraux

Le fonctionnement des activités de l'UC-IRSA est également rendu possible grâce à ses services centralisés au siège. Véritables experts dans leur domaine, les fonctions centralisées accompagnent l'ensemble des services dans leurs missions quotidiennes et l'entreprise dans son évolution.

- Direction Comptable et Financière
- Appui au Pilotage
 - Système Management Qualité
- Direction Technique et Administrative
 - Ingénierie promotion et accès à l'EPS
 - Immobilier / Achats et Logistiques
 - Informatique
- Direction Santé
 - Appui aux projets de Santé
- Service Ressources Humaines
- Service Communication

SERVICES CENTRAUX

Direction Comptable et Financière

- 1 Directeur Comptable et Financier en complément de ses fonctions de DCF à la CPAM de l'Indre et Loire

- 1 Fondé de pouvoir

- 2 Comptables

Effectifs
en 2020

Les missions essentielles de l'activité comptable et financière sont tournées vers la sécurisation du fonctionnement interne de l'organisme et la maîtrise des flux financiers. Pour ce faire ses missions principales sont :

- la tenue de la comptabilité et l'établissement des comptes annuels en vue de leurs certifications par un Commissaires aux Comptes ;
- la gestion de la trésorerie et la maîtrise des flux financiers ;
- le contrôle et la maîtrise des risques.

Ses autres missions transversales sont :

- la comptabilité analytique
- l'élaboration et le contrôle budgétaire en collaboration avec le service Budget
- la gestion des indicateurs d'activités CESNET

Faits marquants en 2020 :

- Poursuite de l'ensemble des missions pendant les différents confinements et mise en place du télétravail ;
- Suite au changement du logiciel de paie GRH, refonte :
 - de la comptabilisation de la paie ;
 - des flux financiers avec la mise en place SEPA ;
 - du système d'information ;
- Refonte recueil des indicateurs d'activités CESNET, temps et activité.



SERVICES CENTRAUX

Appui au Pilotage

Effectifs
en 2020

- 1 Responsable de département
- 1 Responsable Assurance Qualité (RAQ) référente hygiène
- 1 Secrétaire
administrateur GED pour la documentation, également détachée à temps partiel auprès du Laboratoire de Biologie Médicale
- 1 Conseiller qualité
à temps partiel, référent de la Gestion Electronique Documentaire (GED) / qualité en complément de sa mission de DPO à l'UC-IRSA auprès du directeur.

Les missions du Département en 2020 :

- Contribution à l'amélioration de la qualité des processus au service de ses missions stratégiques de l'UC-IRSA. Pour plus de précisions voir page 21 « les démarches qualité engagées » ;
- Maintenance et développement de l'outil Intraqual à l'ensemble des activités de l'UC-IRSA dans ses deux dimensions :
 - La partie Gestion Electronique de Documents (GED),
 - La partie « workflows » (« flux de travaux » pour la traduction littérale) qui par un processus d'automatisation formalise les traitements à réaliser, les étapes de validation, les délais à respecter, le cheminement à suivre et les acteurs concernés pour accomplir un travail précis ;
- Mission de la responsable du département de supervision des relations sociales (voir partie Dialogue Social 2020).

Faits marquants 2020 :

- Dans le contexte de pandémie de COVID-19, participation active à la gestion de la crise sanitaire dès la phase endémique, et ce, grâce au déploiement du télétravail, afin de définir et de mettre en place très rapidement, les modalités d'organisation de l'activité et de protection du personnel :
 - rédaction de consignes d'hygiène et de sécurité,
 - appui à l'achat de matériels de protection (masques, ...),
 - veille documentaire (ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion, ministère des solidarités et de la santé, site Santé Publique France).
- Participation au dispositif Contact Tracing de la Responsable Assurance Qualité et du Conseiller qualité dès le mois de mai 2020 sur la plateforme de la CPAM d'Indre et Loire, puis en octobre 2020 auprès de la CPAM de l'Eure.



- Accompagnement et soutien actif de responsables processus/activités sur divers projets et participation à des groupes de travail :
 - EPS renové,
 - Mise en place de nouvelles organisations de réalisation des EPS (1 temps, 2 temps, EPS inversé),
 - Mise en place de la modulation biologique et du Logiciel de Codage Biologique,
 - Réalisation des analyses Clamydiæ,
 - EPS en Téléconsultation.

- Réactivation de l'étude concernant le circuit des documents secrets, en lien avec la PSSI-CNAMTS. Le plan d'action qui en découle est prévu pour 2021.

SERVICES CENTRAUX

Direction Technique et Administrative

Ingénierie promotion et accès à l'EPS

Recrutée en septembre 2020, la responsable de l'Ingénierie Promotion et accès à l'EPS a pour mission de structurer, développer et rendre plus efficaces les activités de promotion de l'offre de prévention en santé de l'UC-IRSA, en lien avec les Chargés de Conseil et Développement et les Médecins Responsables des CES. Elle est en charge de :

- Identifier et construire des actions marketing pour favoriser la connaissance de l'offre de l'UC-IRSA ;
- Organiser le processus amont de la relation client et piloter le processus de promotion et d'accès à l'EPS ;
- Structurer l'ingénierie partenariale sur la base de projets construits avec les CES ;
- Animer le réseau des Chargés de conseil et développement dans leur rôle de promotion de l'offre et d'acteurs de proximité ;
- Collaborer en interne avec les services Informatique et Communication et en externe avec la CNAM DPPS et le CETAF pour le développement d'outils de promotion et d'accès à l'EPS.

Activité EPS 2020

26 368 EPS ont été réalisés en 2020. L'épidémie de COVID-19 a eu des conséquences importantes sur l'activité des CES tout au long de l'année 2020 (fermeture temporaire, activité réduite, interruption des EPS pour les consultants âgés de plus de 65 ans, ...).

En cette année particulière, 40% des personnes inscrites n'ont pas réalisé leur EPS, en raison des restrictions liées à la crise sanitaire et à un absentéisme qui demeure endémique, malgré les mesures adaptées prises pour les RDV des Consultants qui ont porté leurs fruits sur le dernier trimestre de l'année.

On peut observer en 2020, avec les contraintes liées à la crise sanitaire, le développement de l'EPS en un seul RDV, réunissant l'ensemble des examens (Prise de sang, examens cliniques et paracliniques) au lieu de deux habituellement. L'examen Prévention « en un temps » représente désormais 20% des EPS réalisés dans les CES. Le taux d'EPS à destination des personnes en situation de précarité (au sens du score EPICES) hors activité de la cohorte Constances, reste globalement stable (60,1%) et en deçà du taux fixé dans les objectifs de l'UC-IRSA (63%). Cependant, sur le dernier trimestre de l'année 2020, on note une progression de cet indicateur aux alentours de 70%, reflétant les actions engagées à l'UC-IRSA après l'été pour favoriser l'accès à l'EPS aux publics les plus défavorisés. Avec 1 consultant sur 2 personnes reçues en EPS, le taux de primo consultant reste au même niveau que celui constaté en 2019.

• 1 Responsable

Effectifs
en 2020



EPS PRIMO-CONSULTANTS	
sur 2020	%Primo / EPS 2020
13 691	51,92 %

EPS 1 TEMPS	
sur 2020	%EPS 1 temps
5 322	20,18 %

Les dispositions prises sur l'activité EPS en raison du COVID-19 avec l'arrêt des EPS pour les plus de 65 ans ont eu un effet sur la répartition des EPS par tranche d'âge :

- 50% des EPS réalisés en 2020 sont dans la tranche d'âge 26-54 ans, en augmentation par rapport à 2019 ;

- La part des >54 ans (32%) a diminué avec l'arrêt des EPS pour les +65 ans ;
- Les 16-25 ans représentent 17% de l'activité des CES ; L'arrêt des ateliers collectifs de promotion de l'EPS en présentiel chez les partenaires est l'une des causes.

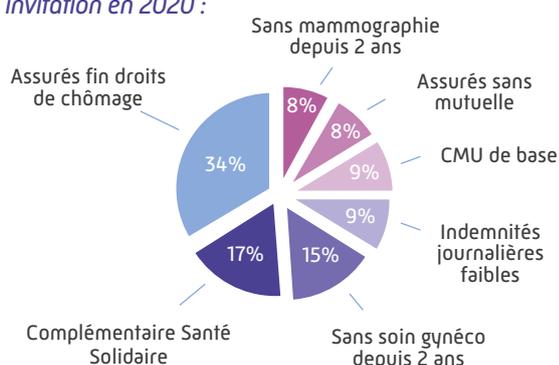
Recrutement des consultants 2020

Origine des inscriptions à l'EPS en 2020 :



Les **campagnes d'invitations** sont le premier pourvoyeur d'EPS : en 2020, 59% des EPS (14 556 EPS) ont été réalisés via l'envoi d'invitations. Tous les mois, les CES déclenchent leur campagne d'invitations adressées par les canaux courrier et mail, à partir des fichiers CPAM de bénéficiaires en situation de précarité ou de non recours aux soins. En 2020, l'UC-IRSA a adressé 362 468 invitations, 65% par courrier et 35% par mail. Ces envois ont généré 27 008 demandes d'inscription, soit un taux de retour moyen de 7,5% (taux de retour identique quel que soit le canal d'invitations).

Motif de ciblage des assurés ayant bénéficié d'un EPS sur invitation en 2020 :

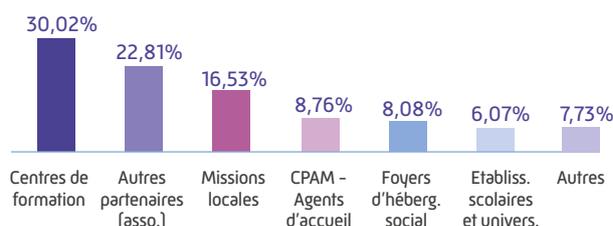


Sur 2020, un nouveau logiciel de gestion des campagnes d'invitations, a été testé par 4 CES (14, 36, 49, et 53). Baptisé OSIRIS (Outil de Suivi des Invitations, Rendez-vous, Inscriptions et Sms), ce logiciel a été déployé sur tous les CES, après une formation des équipes, début 2021. Grâce à cet outil, les CES pourront piloter leur activité dans une logique de planification des lieux d'activité, et mieux réguler les délais d'obtention de RDV après inscription des consultants. D'autres développements sont attendus sur 2021 et s'articuleront aussi avec les travaux du CETAF sur les campagnes d'invitations.

16% des EPS de 2020 sont issus de l'**activité partenariale**.

A travers notre action de terrain, la présentation de l'offre de services de l'UC-IRSA permet d'inscrire les consultants dans une démarche de prévention de la santé. L'activité partenariale est restée importante en cette année de COVID, malgré l'impossibilité de se rendre chez les partenaires à certaines périodes de l'année. La mise à disposition d'outils, comme l'inscription en ligne via un accès web dédié, a permis l'inclusion de consultants en situation de fragilité via nos partenaires habituels.

Origine des EPS réalisés en 2020 via les partenariats



Plusieurs projets partenariaux conclus à partir d'accords cadres nationaux (Restaurants du cœur, Secours Populaire, Emmaüs, Adoma) ont permis d'engager les actions qui permettront dès 2021, de rendre opérationnels de nouveaux partenariats locaux en collaboration avec les CPAM. D'autres programmes se sont renforcés, comme le Parcours Prévention Jeunes (continuité du Parcours Santé Jeunes) ou la collaboration avec les Missions d'Accompagnement Santé des CPAM. Nos actions conduisent la volonté de l'Assurance Maladie de favoriser l'accès à l'EPS à travers des collaborations visant à promouvoir l'accès à l'EPS aux personnes les plus éloignées de la Santé.

Pour asseoir la promotion de l'Examen de prévention Santé auprès des jeunes 16-25 ans, un kit de présentation de l'EPS a été construit avec les chargés de Conseil et développement. Il a vocation à s'adapter au profil du public accueilli dans les ateliers collectifs organisés pour la promotion de l'EPS, en utilisant des outils interactifs et ludiques. Il a été adapté pour permettre des ateliers en mode distanciel par les outils numériques (visio).

En 2021, il sera décliné pour d'autres publics (notamment les seniors à l'occasion du passage à la retraite).

Enfin, les 25% d'EPS sont réalisés par d'**autres moyens** :



SERVICES CENTRAUX

Direction Technique et Administrative

Immobilier / Achats et Logistiques

Effectifs
en 2020

Achats / Immobilier :

- 1 Responsable de Service
- 1 Chargé de sécurité
- 1 Responsable achats & projets

Logistique :

- 2 collaborateurs (partie budget)
- 3 collaborateurs (partie logistique)
- 1 Responsable Budget Logistique

En complément des activités logistiques de maintenance courante de notre patrimoine immobilier, des activités courantes d'achats - approvisionnement, des activités de métrologie des équipements médicaux, et des activités de contrôles et d'ordonnancement des factures qui constituent les missions des deux services, l'activité 2020 des services Immobilier Achat et Logistique a été fortement impactée par la mise en œuvre des mesures sanitaires exceptionnelles prises pour le fonctionnement des activités des CES de l'UC-IRSA et des services du siège, durant la crise sanitaire COVID 19.

La gestion logistique de l'épidémie COVID 19

La mobilisation et la réactivité des équipes des deux services pour assurer l'approvisionnement en produits et équipements de protection ont été prépondérantes dans notre capacité à maintenir l'activité des CES et des missions CLAT, CEGIDD et Centre de vaccination. Il s'est agi d'adapter les modalités d'accueil des consultants dans des conditions sanitaires satisfaisantes et d'assurer la protection de nos personnels, dans le respect des recommandations de la Haute Autorité de Santé et de Santé Publique France.

Un certain nombre d'opérations d'approvisionnement ont été réalisés sous la tension de ruptures de stock des fournisseurs, notamment dans les premiers mois de l'épidémie.

L'UC-IRSA a d'ailleurs été sollicitée par la CNAM pour organiser et assurer la livraison des masques Chirurgicaux et FFP2 d'une moitié des CES du territoire national, à partir d'une commande groupée. De même nos contrats de prestations « Nettoyage des Locaux » de nos CES ont dû être aménagés,



notamment sur le site du Mans qui avait ouvert un centre de dépistage COVID 19. Les équipements de protection (blouses, masques, charlottes, paroi plexi), les produits de désinfection, ainsi que le surcoût lié aux prestations spécifiques de nettoyage des locaux des centres ont représenté une dépense de près de 92 000€ pour l'ensemble de nos sites.

Sur le plan administratif, malgré la période délicate du premier confinement touchant nos propres salariés, la totalité des paiements des factures fournisseurs ont pu être honorés dans les délais.

La réalisation du plan immobilier 2020 et de notre schéma d'implantation territoriale

Au-delà de cette mobilisation liée au contexte sanitaire, les services Immobilier Achats et Logistiques ont pu assurer sans les reporter les actions prévues dans notre schéma directeur immobilier (SDIL 2018-2022) :

- L'organisation et la préparation de l'opération de transfert et d'intégration du Centre de Laval dans les locaux de la CPAM, concrétisée en début d'année 2021 ;
- La réalisation du cahier des charges du marché « travaux énergétiques » du bâtiment du siège de La Riche, en lien avec le prestataire de Maîtrise d'œuvre ;
- Le transfert en août 2020 de notre site de Falaise dans de nouveaux locaux communs avec la CPAM du Calvados ;
- L'intégration des nouveaux locaux d'Avranches au sein de l'antenne de la CPAM de La Manche.

De même, ont été menées plusieurs actions d'accompagnement de nouveaux lieux d'EPS sur le territoire, conformément au schéma d'implantation territoriale réalisé en 2018 :

- Ouverture et emménagement en novembre 2020 d'un nouveau site d'EPS à la Maison de l'Enfance de la ville de Sablé dans la Sarthe ;
- Déménagement en fin d'année 2020 du site du Blanc (Indre) à la Maison de Santé dans des locaux plus adaptés à notre activité.

La gestion des marchés

Deux marchés ont été conclus en 2020 :

Objet du marché	Date marché
Fourniture enveloppes vierges et imprimées	17/09/2020
Fourniture de matériel médical	24/11/2020

Le choix des matériels et mobiliers médicaux a fait l'objet d'une large consultation auprès des équipes des CES avec notamment l'organisation d'un show-room.

Par ailleurs, l'UC-IRSA a rejoint le nouvel accord cadre de l'UCANSS concernant la fourniture de carburant et le lavage des véhicules et les péages.

SERVICES CENTRAUX

Direction Technique et Administrative Informatique

- 3 *techniciens d'exploitation* :

surveillance du réseau, gestion de l'infrastructure, évolution de l'architecture technique, mise en œuvre des dispositifs de Sécurité, assistance des utilisateurs

- 3 *analystes programmeurs* :

conceptions et développements, assistance fonctionnelles

- 1 *opérateur de saisie* :

enregistrement des inscriptions à l'EPS, contrôle des droits, traitement des dossiers avec lecteurs optiques et scanner

- 1 *responsable*

Effectifs en 2020

Le **Département Informatique** a pour mission la gestion de l'évolution de l'infrastructure informatique, sa maintenance et le bon fonctionnement du Système d'information de l'UC-IRSA.

Il supervise et contribue à la Sécurité du Système d'information dans le cadre d'une PSSI (Politique de Sécurité du SI).

Les chiffres-clés de l'année

Le système d'information de l'UC-IRSA comprend un ensemble de 37 serveurs sur lesquels sont installées les applications métiers.

Le nombre de postes de travail est de 335 PC sous Windows dont environ 200 portables, le reste étant des postes fixes.

Sur un total de 1 722 sollicitations formulées avec notre outil de demandes de travaux (ne sont pas compris les courriels et appels téléphoniques), soulignons que :

- 1527 interventions en assistance sur l'infrastructure technique et matérielle ont été enregistrées pour l'équipe d'exploitation ;
- 165 demandes d'évolutions fonctionnelles ou de demandes de maintenance sur les outils et systèmes applicatifs ont été traitées par l'équipe développement (hors projets en cours).

20 demandes critiques ont été signalées sur l'outil de suivi des demandes de travaux. Ces demandes sont traitées, en moyenne, en moins de 3 heures.



Les faits marquants de l'année

Les faits marquants de l'année 2020, sont bien entendu, les opérations qui ont été réalisées en urgence pour faire face à la crise sanitaire.

Dans ces actions, il y a la fourniture de matériels et d'équipements (portables, comptes VPN, casques, logiciel de téléphonie, etc.) permettant la réalisation de certaines activités en télétravail. En quelques semaines, le nombre de télétravailleurs potentiels a atteint une centaine de collaborateurs.

De nombreuses actions ont également été réalisées sur nos chaînes de traitement informatique afin d'adapter nos modes de fonctionnement au contexte particulier, notamment pour répondre aux différents événements liés aux périodes de confinements impactant notre relation avec les consultants.

Dans le cadre de la participation des personnels de l'UC-IRSA aux brigades Contact Tracing, de nouveaux outils ont été déployés et paramétrés sur les postes de travail des personnels contributeurs au dispositif. Ces opérations ont nécessité des relations techniques permanentes avec les CPAM de nos départements.

L'année 2020 a été marquée également par la migration Windows 10 de l'ensemble du parc « poste de travail ». De Septembre à Décembre 2020, une partie des postes de travail ont été remplacés par des ordinateurs portables équipés du système d'exploitation Windows 10. Cette migration a permis également le déploiement des ECG Schiller en remplacement des matériels Cardionics. L'ensemble de nos serveurs a également évolué afin de passer sur une nouvelle version de Windows garantissant une sécurité accrue.

Côté développement, l'année 2020 a vu la finalisation du développement du logiciel « LCB » permettant la modulation des analyses de biologie et la dématérialisation de la prescription de biologie, en lieu et place de la fiche optique. Cette évolution

marquante permet de nous inscrire pleinement dans le référentiel de l'EPS rénové et favorise grandement l'évolution du processus pré analytique du laboratoire de biologie de l'UC-IRSA.

Les tests et phases pilotes réalisés sur le dernier semestre de l'année ont permis de valider le bon fonctionnement de l'application et de valider le planning de déploiement sur l'ensemble de nos sites.

La refonte complète du processus de gestion des invitations s'est accompagnée par le développement de l'application OSIRIS.

Celle-ci permet, à chaque CPSP, de maîtriser, en autonomie, les campagnes d'invitations à l'EPS à destination de nos consultants, réalisées par mail ou par courrier postal.

SERVICES CENTRAUX

Direction Santé

Appui aux Projets de Santé

Le Service appui aux projets de santé a pour mission principale **l'accompagnement des collaborateurs qui le souhaitent autour de la notion de projets de santé.**

Ces projets de prévention de la santé s'inscrivent dans le cadre de la promotion de la santé, en lien avec les bénéficiaires de l'Examen de Prévention Santé (EPS), dans le respect des valeurs et objectifs de l'Assurance Maladie. Ses missions transverses s'articulent de la façon suivante :

► Soutien administratif, méthodologique et conduite de projet :

- étudier le cahier des charges d'un Appel à Projet ou d'un micro projet ;
- échanger, élaborer, concevoir, rédiger ;
- coordonner les actions et les différents protagonistes. Piloter et assurer le suivi des projets.

Travailler de façon transversale avec les équipes projets (chef de projet, collaborateurs de terrain et Médecin Responsables des CPSP) et s'assurer que l'ensemble des collaborateurs à mobiliser en interne (professionnels de santé, administratifs des sites concernés, agence comptable, services budget, qualité, communication, RH, etc.) s'articulent afin de mener à bien le projet dans sa globalité ;

- mettre en place l'action : contacter les partenaires, coordonner, planifier en interne et externe, si besoin ;
- réorienter, réadapter le projet en fonction des aléas ;
- proposer, transposer et mutualiser les pratiques ;
- mettre à disposition des outils de saisie des données en lien avec le projet ;
- évaluer les projets : formaliser les synthèses et analyser les données. Rédiger les bilans en co-construction avec les collaborateurs de terrains et/ou Médecins responsables ;
- Assurer l'envoi des bilans et demandes de subventions après signatures en accord avec les délais formalisés ;
- valoriser les projets en lien avec le service communication.

► Rôle transversal d'interface entre les collaborateurs en interne et/ou la Direction et/ou les partenaires externes : financeurs et /ou partenaires institutionnels et acteurs locaux (ARS, Conseils départementaux, CARSAT, Associations, etc.)

► Rôle de coordination des réponses aux demandes de renouvellement d'habilitations pour les activités recentralisées portées par l'UC-IRSA (CLAT, CEGIDD et Centre de Vaccination) :

- depuis 2018, cette mission a été confiée au département projets et développement puis depuis mars 2020 au service appui aux projets de santé.
- valoriser autant que possible les missions réalisées et à venir auprès des ARS.

- 1 secrétaire
- 1 responsable

Effectifs
en 2020



Faits marquants

- En mars 2020, l'organigramme de l'UC-IRSA a fait l'objet d'un remaniement et le Département Projets et Développement a laissé la place au service appui aux projets de santé.
- Ce nouveau service est passé sous la Direction Santé, sous l'autorité du Dr Angéla RUIZ. Violaine VOISIN en assure la Responsabilité et Rachel DESSIOUX l'accompagne dans les tâches administratives.
- Cette équipe constituée de 2 personnes travaille en transversalité afin d'impulser une dynamique de projets de prévention avec un déploiement départemental et/ou régional.
- Cette mission se fait en concertation avec les différents collaborateurs des 12 sites, implantés sur 3 régions et 11 départements ainsi qu'avec les différents partenaires externes de l'UC-IRSA.

Les projets de prévention en 2020

Cette année 2020 particulière due à la pandémie de la COVID 19 et des différents confinements qui en ont découlé, n'a pas permis la complétude ou la mise en place de l'ensemble des projets décrits ci-dessous. Certains projets ont dû être décalés dans le temps et des demandes d'avenants ont été formulées auprès des financeurs afin qu'un report de l'action soit possible en 2021, en fonction de l'avancée de l'épidémie. Les actions qui ont été maintenues ont fait l'objet du respect du protocole sanitaire et des gestes barrières en vigueur.

Territoire	Financeurs	Noms et thématiques des projets
Région Normandie	ARS Normandie CPSP 76	Education pour la santé en faveur des personnes détenues du centre de détention du Havre (EPODET). Thème : prévention santé globale : 4 modules de 5 séances
Région Normandie	ARS Normandie CPSP 76	Sport en Santé pour les personnes détenues (ex. SANPED) Thème : activité physique sur le Havre : 2 modules de 4 séances
Région Normandie	ARS Normandie CPSP 76	Questions Réponses en Santé (QRS) – Thème : prévention santé globale : 7 modules de 9 séances + 1 module encadrants
Région Normandie	ARS Normandie CPSP 61	Questions Réponses en Santé (QRS) Thème : prévention santé globale sur le 61 : 1 module de 9 séances.
Région Normandie	ARS Normandie CPSP 14	Questions Réponses en Santé (QRS) Thème : prévention santé globale sur le 14 : 1 module de 9 séances.
Région Pays de la Loire	ARS Pays de la Loire - CPSP 53	Fonds de Lutte contre le TABAC (2018-2020) Motiver et Accompagner à l'Arrêt du Tabac
Région Pays de la Loire	ARS Pays de la Loire - CPSP 49	Fond de lutte contre les addictions 2019. (2020, 2021 à 2022) TABAMOT (Motivation à l'arrêt du tabac)
Calvados (14)	Conseil Départ. 14 - CPSP 14	Journées d'information sur la Santé des bénéficiaires du RSA Thème : prévention santé globale
Manche (50)	Conseil Départ. 50 - CPSP 50	Appui Santé 50 (2019-2022) Thème : prévention santé globale
Seine-Ma-ritime (76)	Conseil Départ. 76 - CPSP 76	Questions Réponses en Santé (QRS) Thème : prévention santé globale : 7 modules de 9 séances.
Cher (18)	Conférence des finan- ceurs 18 : CARSAT et conseil départemental	MEMODIET 18 Thème : mémoire et Nutrition
Indre et Loire (37)	Conférence des finan- ceurs 37 : CARSAT et conseil départemental	MEMODIET 37 Thème : mémoire et Nutrition
Sarthe (72)	Conférence des financeurs 72	MEMODIET 72 - Thème : mémoire et Nutrition Conférence et ateliers mémoire - Thème : mémoire
Mayenne (53)	Conférence des financeurs 53	« BIEN VIEILLIR » Thème : mémoire et sommeil

SERVICES CENTRAUX Ressources Humaines

Effectifs 2020

- 1 Responsable RH
- 2 Chargées de l'administration et de la paie
- 2 Chargées de développement RH
- 1 assistant-e RH
- 1 technicienne RH en alternance



Faits marquants 2020 :

➤ **SIRH** : accompagnement au changement de pratiques et d'outils - **GRH et AlienorH au 1^{er} janvier 2020** - et **gestion de l'interface avec l'outil INCOVAR au 1^{er} juin 2020**.

Gestion des impacts :

- sur les pratiques RH, au sein du service RH et auprès des managers et salariés ;
- sur les liens avec les services supports.

➤ **Mobilisation sur la gestion de la crise sanitaire pendant le confinement**

- Mise en place de nouveaux outils et moyens de communication pour accompagner les managers et les collaborateurs dans la gestion des situations collectives et individuelles de travail ;
- Maintien à distance des activités paie et intéressement ;
- Mise en œuvre et formalisation de l'activité contact tracing avec les plateformes CPAM ;
- Gestion de la Prime Covid.

➤ **Lancement du projet d'accompagnement au management avec le cabinet Novæ-L**

Qui ? Dans un premier temps, accompagnement des centres sur les fonctions de médecins responsables et référents/cadres administratifs. Elle sera généralisée de façon progressive à l'ensemble des managers.

Quand ? Démarche initiée en janvier 2020, et qui sera déployée progressivement, sur plusieurs années.

Pourquoi ? Répondre aux besoins de développement de compétences managériales à court terme.

Comment ? Menée avec le concours d'un cabinet prestataire extérieur (Novæ-L), plusieurs étapes jalonnent cet accompagnement qui a pour ambition d'être modulable en fonction des besoins de chacun : autodiagnostic, élaboration du plan de développement managérial, élaboration des déroulés pédagogiques, mise en œuvre des actions de formation.

► Participation au groupe de travail national sur la refonte de l'applicatif Alinéa

L'équipe GEC de l'UC-IRSA a intégré en août 2020 un groupe de travail national ayant pour objectif d'optimiser l'application Alinéa, module de GRH qui permet la gestion des entretiens individuels (EAEA et EP). Les premiers travaux sur 2020 : Import des données agents, paramétrage de l'outil, tests, participation à l'élaboration des modules de formations à distance pour les futurs utilisateurs.

► Concernant le recrutement

- Refonte de l'intégralité du processus recrutement, avec des nouveautés : exploitation de l'outil UCANSS «talentlink», mise en œuvre de nouveaux tests selon les attentes du manager, nouveaux supports de comptes rendus d'entretien et de promesse d'embauche ;
- Instauration de nouveaux liens partenariaux avec ACTIFORCES (cabinet partenaire appartenant au groupe ORCOM) et RANDSTAD (marché national UCANSS sur prestations intérim).

Postes recrutés en 2020	Nombre et type de postes
Laboratoire de Biologie Médicale	2 CDD

Sites départementaux, par profession :

Médecin de prévention (H/F)	11 CDI
Dentiste (H/F)	1 CDI
Infirmier de prévention (H/F)	6 CDI
Agent Administratif (H/F)	2 intérimaires

Sites centraux :

Direction	1 CDI
Direction administrative et technique	1 CDI
Service Achats Immobilier	1 CDD
Service Communication	1 CDD
Service Informatique	1 CDI et 2 CDD

► Concernant la formation professionnelle

Mise en œuvre du plan de développement des compétences 2020 :

147 Stagiaires ont participé à des formations pour répondre aux objectifs stratégiques recherchés suivants :

- Accompagnement des managers ;
- Renforcement de la posture d'accompagnement

auprès des publics / partenariats : l'entretien motivationnel ;

- Renforcement des connaissances et compétences métiers dans le cadre du rattrapage vaccinal, de la protection et promotion de la santé sexuelle, de la conduite d'Entretien Individuel Approfondi, des séances collectives d'éducation en santé ;
- Elargissement de l'offre de service dans le cadre du contact tracing ;
- Accompagnement à la mise en place de l'ETP rénové dans tous les centres ;
- Accompagnement à la mise en place des nouveaux outils ;
- Maintien des compétences développées par le laboratoire en fonction de l'évolution de nos organisations et de la norme COFRAC ;
- Renforcement des compétences pour l'identification et la prise en charge médicale des urgences médicales dans les centres de vaccination ;
- Prévention des risques professionnels.

Autres chiffres-clés :

Temps de travail

↳ **112** avenants aux contrats de travail établis

Nouvel outil Alienorth

↳ **64** formulaires abonnements transports

↳ **90** formulaires cotisations ordinaires

↳ **114** formulaires primes de crèche

↳ **3 239** frais de déplacements

Télétravail exceptionnel lié à la crise

↳ **29** personnes en mars 2020

↳ **60** personnes en décembre 2020

SERVICES CENTRAUX

Communication

Effectifs
2020

- 1 Responsable Communication
- 1 Chargée de Communication
- 1 Technicienne de communication

Les missions principales du service en 2020 :

- Informer quotidiennement les équipes de l'actualité de l'organisme et des centres : activités, actions, déménagement, évènements, etc.
- Etablir et engager une stratégie de Communication dédiée la crise sanitaire COVID-19 ;
- Accompagner les grands projets d'entreprise ;
- Valoriser notre offre de services ;
- Rénover nos systèmes d'informations et renforcer l'innovation dans nos modes de communication.

Faits marquants :

- **Déploiement de nouveaux modes de communication interne dans le cadre de la crise sanitaire** : notification sms, page actualité dédiée internet, points de situations réguliers, etc.



- Soutien auprès des équipes dans la **mise en œuvre des consignes préventives et sécurités COVID-19** ;
 - Conception d'outils dédiés au respect des règles d'hygiène et de sécurité au sein de nos structures
 - Valorisation de la nouvelle mission de Contact tracing
 - Relais des mesures à appliquer en lien avec l'évolution des pratiques professionnelles dans le cadre du covid-19.





- Lancement du projet de **refonte du site internet**
- Lancement du **réseau Correspondants Vie des sites**
 - pour valoriser l'engagement des équipes sur le terrain, sur site ou en télétravail
 - pour mettre en lumière les missions auprès de nos partenaires en privilégiant la CNAM et le CETAF.



Quelques chiffres-clés :

↳ 54 articles intranet dédiés à la crise COVID

↳ 34 SMS envoyés aux salariés pendant le premier confinement

↳ 8 films réalisés par le service

3.4. Dialogue social 2020

Le dialogue social à l'UC-IRSA s'effectue **entre la direction et :**

- **Le Comité Social et Economique (CSE)** qui a été installé lors d'une réunion exceptionnelle le 15 octobre 2019,
- **La Commission Santé-Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT)**. Cette instance bien que facultative à l'UC-IRSA a été actée dans le protocole d'accord relatif aux modalités de fonctionnement du CSE signé le 12 juin 2019 afin de tenir compte de l'implantation de l'UC-IRSA sur 11 départements et de poursuivre les travaux entrepris.
- **Le délégué syndical FO.**

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de la COVID-19 à partir de mi-mars. Vu les impacts significatifs de cette crise sur la santé et la sécurité du personnel, l'organisation du travail et la nature des activités, la direction a eu le souci de garder un lien très soutenu avec les instances représentatives du personnel. Ainsi, en plus des réunions plénières le représentant du directeur auprès des instances du personnel informait et partageait régulièrement par téléphone avec la secrétaire du CSE, le rapporteur au CSE de la CSSCT et le délégué syndical.

Par ailleurs dès le mois de mars un espace dédié et privé sur internet a été créé afin d'informer le personnel resté à domicile ; ainsi tous les comptes rendus des Instances anonymisés ont été accessibles.

Comité Social et Economique (CSE)

Les réunions du CES :

En 2020 ont eu lieu 15 réunions au lieu des 7 prévus dans le règlement intérieur du CSE. Celles-ci se sont tenues très majoritairement en visioconférence avec durant le 1^{er} confinement (mi-mars à juin) une fréquence tous les 15 jours.

Autres faits marquants :

- Règlement intérieur du CSE signé entre la

secrétaire du CSE et le président du CSE le 19 janvier.

- Refonte en amont du règlement intérieur UC-IRSA signé le 28 février avec discussion en CSSCT sur les points de santé, sécurité et conditions de travail et avis favorable du CSE.
- Consultations annuelles légales « récurrentes » du CSE :
 - Sur les orientations stratégiques de l'entreprise et ses conséquences sur l'activité, sur les métiers et les compétences (Art L 2312-24 code du travail).
 - sur la situation économique et financière de l'entreprise (Art L2312-25 code du travail).
 - sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi (Art L2312-6 code du travail).

Le CSE a été informé et consulté sur des évolutions d'organisation à l'UC-IRSA :

- Phase pilote de l'outil de modulation de la biologie (6 mars)
- Expérimentation de l'EPS en téléconsultation (6 mars)
- Modalité de la participation des personnels UC-IRSA dans le dispositif du contact tracing (5 mai)
- Evaluation du bilan de la phase pilote de la modulation biologique et du logiciel de codages biologiques (LCB), ses impacts et sa généralisation (15 décembre).

Commission Sociale Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT)

Réunions et Investigations

3 réunions en présentiel et visites des locaux (Alençon, Le Havre, Saint Lô) et 2 en visioconférence.

Investigations (visites des locaux par les membres de la CSSCT) : Flers et Alençon - locaux CeGIDD 61, Val de Reuil (27), Cherbourg (50).

Autres travaux de la CSSCT

En collaboration étroite avec la CSSCT :

- 1] Prise en compte du nouveau risque COVID-19 :**

Rédaction des consignes d'hygiène et de sécurité covid 19 hors activités médicales et activités médicales, prestataires de service et mise à jour du Document Unique de l'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).

2) Démarche globale de l'évaluation des risques professionnels (marché UCANSS avec la société FO-SEC-prévention) ayant comme triple objectifs une refonte du DUERP, une proposition du plan d'actions de prévention et un transfert de la méthodologie pour la mise à jour du DUERP.

Étapes de cette démarche :

- 19 février, réunion du Comité de Pilotage avec deux membres de la direction, deux représentants des médecins responsables et les membres de la CSSCT.
- du 12 au 29 octobre, intervention de l'Ingénieur Conseil de la société FO-SEC-prévention sur l'ensemble des sites de l'UC-IRSA et antennes pour une identification des risques professionnels avec des méthodes participatives: grilles d'évaluation, questionnaires et interviews des salariés.

Au cours de ces 17 sites visités 109 personnes ont été interviewées, ce qui permet une bonne représentativité. Le Comité de pilotage au cours duquel sera présentée la restitution de ce travail s'est déroulé le 7 janvier 2021.

3) Elaboration d'un questionnaire sur le ressenti du personnel durant le 1^{er} confinement (mars-avril) par les membres de la CSSCT. La restitution des résultats a été diffusée sur intranet en décembre 2020.

4) Présentation et discussion en CSSCT du rapport 2020 et du rapport prévisionnel 2021 santé sécurité et conditions de travail.

Quelques données de ce rapport.

- Surplus de dépenses dues à la pandémie : près de 200 000 € (dont 30 000 € de dotation CNAM pour les masques) : prestations supplémentaires liées au nettoyage des locaux, participation à la mise en place

de la plateforme de dépistage du 72, équipements de protection (Individuels et collectifs, produits désinfection, petit matériel /équipements facilitant le télétravail, reconnaissance salariale).

- Actions dans le plan de développement des compétences dans les domaines santé, sécurité, conditions de travail. On peut citer : Formation pour la référente du CSE harcèlement sexuel et agissements sexistes, formation CSSCT des membres du CSE, recyclage SST, accompagnement management situation COVID-19.

- Projets améliorant les conditions du travail du personnel :

- Immobiliers,
- Notification du marché de mobilier médical,
- Poursuite du projet de travaux énergétiques au siège et lancement du marché,
- Poursuite du déploiement des écrans 22" et bras articulés sur grands écrans.

Réunion Direction – Organisation Syndicale

Deux séances ont eu lieu sur les thèmes :

- Les rémunérations, le temps de travail et le partage de la valeur ajoutée ;
- L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- Nouvel accord à renégocier relatif à la promotion de la diversité et de l'égalité des chances sur les trois thèmes actuels : embauches, formation, rémunération et un nouveau thème sur la qualité de vie sous l'aspect conciliation vie professionnelle et vie personnelle ;
- La Base de Données Economiques et Sociales ;
- Le télétravail.

Annexes

Annexe 1 – Revue de presse COVID-19

Le Mans - « La brigade sanitaire devra agir vite »

QUOTIDIEN LE MAINE LIBRE, OUEST-FRANCE.FR, le 11/05/2020

La brigade sanitaire, chargée de contacter l'entourage des malades du Covid-19, est essentiellement constituée d'agents de la CPAM. Patrick Rouyer, directeur, explique le mode opératoire de la brigade.

« Le Maine Libre » : Le Premier ministre a annoncé mardi 28 avril la création de brigades sanitaires opérationnelles dans chaque département à partir du lundi 11 mai. En Sarthe, qui va constituer cette brigade ?

Patrick Rouyer : « Essentiellement des agents de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) mais également des agents de la MSA, du centre d'examen de santé (CES), du service social et médical de l'assurance maladie... Une vingtaine de personnes, à temps plein ou à temps partiel, se sont portés volontaires. Je suis très fier de leur engagement ! »

En quoi consiste la mission de la brigade sanitaire ?

« Les agents vont contacter l'entourage des malades du Covid-19 à partir du 11 mai. L'objectif est de casser la chaîne de contamination et d'éviter un effet rebond lié au déconfinement. »

Comment cette brigade sanitaire va-t-elle travailler ?

« D'abord, ce dispositif s'articule avec différents acteurs de la Santé : médecins généralistes, hôpitaux, laboratoires, pharmaciens, CPAM, Agence régionale de santé ainsi que la préfecture. Au niveau 1, le généraliste. S'il y a une suspicion de Covid-19 d'un patient, le médecin généraliste prescrit un test. Si ce test est positif, le médecin va recenser les personnes qui ont été en contact avec le malade les jours précédant l'apparition des symptômes (cercle familial, amis, collègues de travail...) et effectuer une première analyse du risque de contamination. Il va entrer ces informations sur une base de données. Ce fichier est consultable par la brigade sanitaire qui se charge alors de contacter toutes les personnes susceptibles d'avoir été contaminées. »

Et que préconise la brigade sanitaire à ces cas contacts ?

« Elle les incite à rester en quarantaine même si elles sont asymptomatiques, à porter un masque, à utiliser du gel hydroalcoolique. Bref, à se protéger et à protéger leur environnement. Si ces personnes veulent se procurer des masques, elles pourront se rendre chez le pharmacien qui a aussi accès à la base de données et qui leur fournira des masques (s'il en a en stock). De même, si cette personne doit faire un test, elle n'aura pas besoin d'une prescription médicale car les laboratoires auront également accès à la base de données. Le médecin-conseil de l'assurance maladie pourra évaluer directement un arrêt de travail sans que le patient ait besoin de contacter son médecin traitant. »

Il faudra donc être très réactif !

« En effet, la brigade devra agir très vite. Avant confinement, on a estimé qu'un malade pouvait contaminer 20 personnes. Ce scénario ne doit pas se reproduire. Cette brigade fonctionnera de 8 heures à 19 heures, 7 jours sur 7. Il faut compter six heures pour traiter une situation, c'est-à-dire contacter et informer les personnes. »

La brigade se déplace-t-elle ?

« Non, tout se fait par téléphone et les agents télétravailleront pour la plupart. Pour des situations de grande précarité ou des personnes avec de lourds problèmes de santé ou de mobilité, d'autres organismes et structures prennent le relais. »

Les agents de brigades ont-ils suivi une formation ?

« Oui, bien sûr. Il faut pouvoir donner des informations très claires au téléphone tout en faisant preuve de beaucoup de tact. Les agents pourront être confrontés à des personnes qui s'efforceront, se mettent en colère ou au contraire ne seront pas réceptives. Pour ces derniers cas, le rôle de la brigade sanitaire est d'inciter à se protéger et à protéger son environnement au maximum mais pas d'imposer quoi que ce soit. »

Plusieurs syndicats de médecins se sont inquiétés de l'impact de ce dispositif sur le secret médical...

« Les agents de l'assurance maladie traitent au quotidien des données médicales des assurés. Les agents, quand ils intègrent la CPAM, s'engagent à respecter le secret professionnel et médical. »

Propos recueillis par Isabelle JULIEN.

CPAM 72 

 Assurance Maladie de la Sarthe (CPAM72)
700 abonnés
1 mois • Modifié • 

L'Assurance Maladie de la Sarthe (CPAM72) se prépare pour assurer la mission Contact Covid avec les médecins généralistes et l'Agence régionale de Santé Pays de la Loire et éviter une reprise de l'épidémie.

 En moins de 10 jours : appel à volontaires au sein de nos équipes, formations, achat et préparation du matériel pour assurer la mission...

Une quarantaine de personnes issues de différents services de notre organisme est mobilisée. Vont participer à nos côtés des collègues de l'UC-IRSA, du service Social de la Carsat Pays de la Loire de la MSA - Mutualité Sociale Agricole de Mayenne Orne Sarthe et du Service Médical de l'Assurance Maladie.

Un défi à relever pour nos équipes qui sont prêtes à assurer cette nouvelle mission.

Pour en savoir  <https://lnkd.in/d/4v8tjC>

#ferusdeprotéger #covid19 #LaSécuExtà

ameli-Réseau  RÉ-agir ensemble



Centre d'examen de santé du Mans : sur la piste du coronavirus...

Ils l'ont fait ! Réaménager en une semaine leur centre d'examen de santé (CES) en une cellule de consultation et de dépistage de la Covid-19. A leur tête, un médecin chef nouvellement nommé, le Dr Thierry Henique, a su mettre en place et coordonner une chaîne d'interventions inédite dans l'institution et avec l'hôpital. Bienvenue au CES de la Sarthe, pionnier au sein de l'Assurance Maladie en matière de dépistage du coronavirus.



Le Centre d'examen de santé contribue à la lutte contre la pandémie en proposant des tests de dépistage.

Partager avec vos collègues 



ameli juillet 2020 - 05/10/2020

3 MINUTES 37 #10 : ON EN PARLE ...

8 juin 2020

Contact Tracing : où en sommes-nous ?

Depuis le 13 mai, les "brigades Covid" de l'Assurance Maladie effectuent la mission de contact tracing dans toute la France pour accompagner le déconfinement progressif. Elles ont pour mission d'approfondir par téléphone les enquêtes épidémiologiques initiées par les médecins de ville et centralisées sur la plateforme "Contact Covid".

Comment se forme l'équipe à la CPAM 37 ?

L'équipe contact tracing est, en premier lieu, un défi : créer une équipe de personnes venant d'horizons très différents en quelques jours et pour une nouvelle mission qui évolue régulièrement. La plateforme contact tracing doit contacter les patients zéro et les patients contact, elle reçoit également des appels des assurés et des professionnels de santé (pharmacie, labo, etc) au 06 74 75 76 78, un numéro dédié à l'information relative au Covid-19.

A l'échelle du département, une équipe de 47 collaborateurs s'est formée suite à un appel à volontaires :

- 4 personnes du service médical
- 30 personnes de l'UC-ISA
- 33 personnes de la CPAM

Pour assurer l'ouverture de la plateforme de 8h à 19h, 7 jours sur 7, les agents se relaient sur 3 plages horaires à partir de 8h, 16h et 17h30. Une quinzaine d'opérateurs sont mobilisés par la journée du lundi au vendredi, ils sont 4 à 5 le week-end et les jours fériés.

"Je suis agent d'accueil et je me suis portée volontaire pour la mission de contact tracing pendant la fermeture de l'accueil. Avec ces appels nous avons une mission de prévention pour orienter vers les tests, comment se fournir en masques, expliquer les mesures d'isolement. Bien sûr nous n'obligeons pas l'interlocuteur à appliquer ces mesures mais nous l'encourageons par une approche d'accompagnement et de pédagogie. L'obédience est très intéressante, je me sens utile en prévenant les gens, je retrouve le cœur de métier d'accompagnement que j'ai à l'accueil."

Corinne Piaré - Agent d'accueil

Le contact tracing, comment ça se passe ?

L'outil contact tracing est alimenté par les médecins, en cas de test positif ils créent une fiche précisant les coordonnées du patient et ceux des membres de son foyer. Attribuées chaque jour aux agents par leur manager, ces fiches permettent à la brigade Covid de contacter le patient zéro ou ses cas contacts. L'enquête commence ici !

En cas de patient zéro, l'objectif principal est de savoir avec qui il a été en contact. La brigade Covid a aussi un rôle d'accompagnement : rappeler les consignes et gestes barrières à appliquer, les 14 jours d'isolement et les mesures mises en place pour aider à respecter ces consignes en matière de logement ou de distribution de masques par exemple. Le patient est redirigé, si besoin, vers une cellule d'appui.

Il s'agit ensuite de déterminer le plus de contacts possible de ce patient zéro grâce à son âge, sa profession ou ses voyages et en remontant chronologiquement ses activités sur 48h avant le début des symptômes et jusqu'à 7 jours avant le test pour les patients positifs asymptomatiques. L'objectif est de récupérer les coordonnées de tous les cas contact afin qu'ils puissent être appelés à leur tour.

Pour les cas contact, le script varie légèrement. Avec son accord, l'identité du patient zéro est donnée au cas contact, le contexte de ce contact est vérifié et s'il est avéré à risque, l'appelé est amené à se faire dépister (sous 24h à 7 jours selon les cas) et à respecter la mesure d'isolement de 14 jours (même en cas de résultat négatif). Pour garantir l'isolement, le patient est invité à télétravailler si possible sinon un arrêt de travail de 14 jours lui est délivré.

"Notre appel est bien accueilli en général, les gens sont plutôt conciliants et à l'écoute même si nous devons rester directs et insistants pour éviter de les pousser. Ils ont souvent déjà bien informés des mesures à suivre et nous leur donnons un complément d'information, comme le nom d'un médecin traitant acceptant les nouveaux patients Covid ou le numéro de la cellule d'appui pour être logé pendant l'isolement par exemple."

En tant que CAM, mon activité de conseil aux professionnels est évidemment réduite mais le contact tracing me permet de participer à une mission d'intérêt public, en continuant à conseiller mes interlocuteurs."

Grégory Cassin - Délégué Assurance Maladie

Agis vite pour détecter les clusters

Si un patient zéro a fréquenté une collectivité (crèches, milieux scolaires ou établissements de santé par exemple) ou a participé à un rassemblement de plus de 10 personnes, la brigade Covid déclenche l'alerte auprès de l'ARS afin de faire tester massivement les personnes fréquentant le lieu concerné.

Ce scénario est devenu réalité pour la brigade de Tours quelques jours seulement après l'annonce du déconfinement. Le week-end du 10 mai, un premier cas de Covid est signalé dans la résidence universitaire du campus de Grandmont à Tours. La brigade Covid prend le relais du médecin et mène l'enquête en appelant le patient zéro et ses cas contacts. En quelques jours, 5 étudiants du campus sont testés positifs au Covid-19. Le signal d'alarme est donné à PARIS pour circonscrire au plus vite le cluster. Le dépistage collectif est déclenché pour 183 étudiants logés dans trois bâtiments de la résidence universitaire et l'isolement collectif commence pour 14 jours.

Avec 91 patients zéro recensés au 1er juin et 3,3 cas contact par patient zéro en moyenne, l'épidémie est aujourd'hui relativement contenue sur le département malgré le cluster de contamination détecté fin mai sur le campus de l'université de Tours. Afin de répondre au mieux à la charge de travail, la plateforme est actuellement redimensionnée pour avoir moins d'opérateurs présents chaque jour. Les brigades Covid restent mobilisées 7 jours sur 7 pour maintenir cette tendance positive et contenir l'épidémie sur la durée.

Covid : une plateforme pour repérer les cas contact

Communément appelée brigade sanitaire ou brigade Covid-19, la plateforme contact a pour mission de détecter les personnes ayant été en contact avec un patient confirmé positif au virus.

Entretien



Jean-Baptiste Calcoen,
directeur
de la CPAM
de la Mayenne.

À quoi sert la plateforme départementale de contact tracking communément appelée brigade sanitaire ou brigade Covid-19 ?

Le contact tracking permet d'identifier le plus rapidement possible tous les cas contacts d'un patient zéro (cas positif au Covid-19). En appelant toutes les personnes qui ont été en contact avec ce patient zéro, on vise à casser la chaîne de transmission du virus.

Ce dispositif pose la question du secret médical. Qui sont les personnes qui travaillent à cette mission ?

Essentiellement du personnel de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), mais aussi du service médical de la CPAM, de l'UC-Isa (Institut inter régional pour la santé), de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat) et de la Mutualité sociale agricole (MSA). Soit au total, 65 personnes volontaires à cette mission. La protection sur la vie privée et le secret médical fait évidemment partie de la formation qu'elles suivent.

Comment fonctionne la plateforme concrètement ?

D'abord, elle ne fonctionne pas seule mais en lien avec les médecins et établissements de santé (niveau 1),



Ce professionnel de santé contacte les patients zéro et leurs contacts rapprochés (photo d'illustration).

l'assurance maladie (niveau 2) et l'Agence régionale de santé (niveau 3). Lorsqu'un médecin reçoit le résultat d'un test et qu'il est positif, il crée une fiche dans l'outil contact Covid dans laquelle il renseigne les cas contacts familiaux de ce patient zéro. Cette fiche apparaît alors dans la charge de travail de la plateforme. À charge pour elle de rappeler, dans les quatre heures, le patient positif prévenu par son médecin.

À quoi sert cet entretien téléphonique ?

C'est un travail qui permet de compléter le recensement fait par le médecin en demandant au patient zéro si au-delà de son cercle familial, il a eu d'autres cas contacts : travail, amis... Au bout de quatre heures, il faut que

l'on ait bien identifié tous les cas contacts du patient positif. Ensuite, on appelle chaque cas contact en précisant l'anonymat du patient zéro s'il le demande.

Que préconise dans ce cas la plateforme ?

On demande aux personnes de s'isoler pour limiter les contacts à leur tour, puis de se faire tester. On leur indique les lieux de test pour prendre rendez-vous. Si nécessaire, on peut leur fournir un arrêt de travail, tandis que le patient zéro, lui, devra le demander à son médecin traitant.

Depuis quand la plateforme contact est-elle en place ?

Depuis le 13 mai à 8 h, en Mayenne. Elle fonctionne sept jours sur sept, de

8 h à 19 h. L'effectif est ajusté à la réalité du nombre de cas. Aujourd'hui, dix opérateurs interviennent à peu près sur l'ensemble de la journée en semaine. Entre 6 et 7 le week-end.

Trois semaines après son lancement, combien de personnes la plateforme a-t-elle permis d'identifier ?

Lundi, nous étions à 32 cas Covid-19 confirmés et 108 cas contacts. Ce qui représente un ratio de 3,4 cas par patient positif, un chiffre à peu près conforme à la moyenne nationale. Ces chiffres sont à surveiller dans les prochaines semaines avec le déconfinement.

Propos recueillis par
Stéphanie LECLERQ.

Information Coronavirus



Covid - 19

Date : 03 avril 2020

Emetteur(s) : Equipe du CES 14

Récepteur(s) : Ensemble du personnel

Objet du message : Information COVID-19 : le CES 14 mobilisé aux côtés de la PASS

Le CES 14 mobilisé aux côtés de la PASS

Mercredi 1^{er} avril, l'équipe de la PASS (Permanence d'accès aux soins de santé) renforcée par un médecin de l'UC-IRSA s'est rendue au squat de La Grâce-de-Dieu à Caen, pour dépister des familles de migrants (majoritairement d'Albanie, de Géorgie et d'Afrique - Nigéria, Mali, Burkina Faso).



Deux binômes (2 IDE et 2 médecins) se sont rendus sur place pour dépister tous les cas contacts d'un cluster Covid+, hospitalisé en réanimation en fin de semaine dernière. Le confinement étant impossible dans ce contexte, toutes les familles ont été dépistées. L'entraide communautaire les amène à vivre les uns chez les autres, à sortir sans respecter les mesures sanitaires, ni les gestes barrières... Au total, ce sont 150 personnes qui ont été pris en charge.

☞ Témoignage de Pauline PORASZKA, Médecin au CES 14 :

« C'était très éprouvant et énergivore de se retrouver sur le terrain, mais l'équipe de la PASS est réellement fantastique : comme nous, ils sont habitués à recevoir du public très précaire et étaient très à l'aise, voire connaissaient bien certains migrants, et le travail de la PASS avait été grandement préparé en amont par l'association du Trait d'union, qui avait prévenu les familles de notre venue, et de ce qui allait être fait. On a donc été très bien accueillis, les gens étaient adorables et très ouverts.

En pratique : on visitait chaque famille pour recenser les personnes au sein du foyer (afin d'avoir un recensement précis de toutes les personnes habitant l'immeuble en cas d'épidémie), ainsi que les personnes à risque, les comorbidités, les traitements pris par chacun (et éventuellement le renouvellement de certaines ordonnances). On s'assurait des droits sociaux de chacun (la majorité a la CSS (ex-CMU), le reste bénéficie de l'AME), la déclaration d'un médecin traitant (on donnait les coordonnées de la PASS en cas d'absence de médecin référent). Puis, en l'absence de plainte clinique et/ou de symptômes pouvant évoquer une infection virale, on prenait la température de chacun. En cas de fièvre, on prenait une saturation en oxygène et on faisait une auscultation pulmonaire. Mais ce n'est pas arrivé hier, les personnes que nous avons vues n'étaient pas fébriles ni symptomatiques. Mais bon, vu le contexte de vie commune et de règles d'hygiène non respectées, on peut s'attendre à ce que des cas de Covid apparaissent dans les jours/semaines à venir.

L'UC-IRSA, avec la PASS, pourra donc être amenée à consulter les personnes symptomatiques et à les rediriger vers des centres d'hébergement. Pour l'instant, le centre de Carpiquet n'est pas encore ouvert car la demande n'est pas encore assez forte en termes de relogement des personnes à risque; le préfet fait pour l'instant appel aux ressources d'accueil des hôtels.

Malheureusement, les gens ne respectant pas le confinement dans le squat ne le feront pas non plus dans un hôtel... C'est toute la difficulté de la prise en charge de ces personnes en situation de précarité, et tout le challenge de la prévention que nous avons faite hier (rappel des gestes barrières et de l'intérêt du confinement). Avec des limites : quand on vit à 12 dans un 30 m², les gestes barrières sont vite inutiles et impossibles... Et la barrière de la langue n'aide pas...

Autrement, concernant les EPI (équipement de protection individuelle), nous nous changeons entre chaque appartement pour ne pas transmettre de germes entre les différents logements : charlotte + lunettes + masques FFP2 + blouse complète + surchausses + gants. La totale !

Au final, c'est stressant mais quand même une belle expérience de vie et de rencontres. »

Information Coronavirus



Date : 07 avril 2020

Emetteur(s) : Equipe du CES 53

Covid - 19

Récepteur(s) : Ensemble du personnel

Objet du message : Information COVID-19 : Des professionnels du CES 53 mobilisés dans la lutte contre le COVID-19.

Des professionnels du CES 53 mobilisés dans la lutte contre le COVID-19

o Témoignage de Dr Jean-Paul Gouffault – PASS – Laval :

« La PASS (*Permanence d'accès aux soins de santé*) mobile installée dans la situation actuelle de confinement se passe plutôt bien.

Nous nous déplaçons toujours en binômes IDE/médecin et nous sillonnons la Mayenne en Voiture COVID. Nous sommes bien protégés.

2 cas d'infections retrouvés sans complication avec un maintien à domicile pour l'une et une mise à l'écart dans le centre d'hébergement sanitaire installé pour l'autre.

Les migrants et les SDF/toxicomanes que je vois en assez grand nombre posent d'autres problèmes : angoisses liées au confinement avec surdosage de médicaments pour les toxicomanes, problèmes liés à la migration qui restent prioritaires pour les migrants.

Tout le monde a été logé, soit dans des gîtes ruraux à la campagne, soit dans des appartements où sont regroupées plusieurs familles. Pas de règles/barrières de protection utilisées. Ils sont très contents en général qu'on vienne les voir là où ils sont logés.»

o Témoignage de Dr Paul Aufrère - médecin généraliste participant au centre COVID Laval

« A mon cabinet de médecine générale : pour les patients présentant des signes d'infection, on fait des téléconsultations pour évaluer les risques, la gravité éventuelle et orienter si besoin est vers le centre Covid pour un examen.

Au centre Covid, la régulation est faite par des médecins généralistes, du 15 et du 116-117 et permet de filtrer massivement. En ce moment, nous devons pratiquer des examens médicaux sur 10 personnes par jour environ. Mais quasi quotidiennement des patients sont tout de même adressés vers l'hôpital car nécessitant des soins plus lourds ou une surveillance renforcée. »

o Témoignage de Dr Eric Damer – bénévole association Revivre - Laval

« La veille sanitaire à laquelle je participe est organisée par l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire et concerne des personnes en grande précarité (droits communs, migrants). Elle existait avant l'arrivée du Covid-19.

Nous nous déplaçons avec un véhicule fourni par l'Association "Revenir".

Nous allons aux domiciles des personnes hébergées par le CHRS (*Centre d'hébergement et de réinsertion sociale*) : souvent plusieurs familles dans le même appartement : confinement ++. Nous nous rendons dans ces lieux plusieurs fois par semaine. Les visites sont programmées. Nous sommes à même de rencontrer des personnes de tout âge (bébés naissants, femmes enceintes ou venant d'accoucher, enfants, adolescents, adultes hommes et femmes) et de toute condition (sans domicile fixe, toxicomanes, etc). Les pathologies sont très variées et sortent, la plupart du temps, du cadre de l'infection à Covid-19 (notamment pour les droits communs : toxicomanies diverses et leurs complications, HTA, diabète, etc).

Par ailleurs, nous avons dû nous munir de traducteurs sur nos smartphones respectifs car nous sommes bien souvent confrontés à des problèmes de langue.

Depuis l'épidémie du Covid-19, nous précisons systématiquement les gestes barrières à tous les consultants. Pour les diabétiques, les hypertendus, les personnes atteintes de B.P.C.O (*bronchopneumopathie chronique obstructive*), les V.I.H +, etc., nous leur notifions les consignes à suivre au moindre signe clinique pouvant faire évoquer une infection au Covid-19.

Je ne suis qu'un "lanceur d'alerte": dès que je repère un problème de santé, hors Coronavirus, nécessitant une prescription médicamenteuse, j'oriente les personnes vers la PASS / CSAPA ou vers l'Association "les 2 rives", Médecins Généralistes.

Cependant, depuis le COVID-19, lors de nos consultations et visites à domicile (hébergements d'urgence et autres) nous n'avons pas de masques FFP2, de lunettes de protection, ni de sur-blouses, de gants et de solutions hydro-alcooliques comme les équipes mobiles. Je dois me procurer, personnellement, tout ce matériel (alors que je ne suis que bénévole contrairement aux autres acteurs de cette veille sanitaire). L'IDE et moi-même l'avons rappelé au Directeur de l'association à qui l'A.R.S. a confié l'organisation de cette veille sanitaire... »

Information Coronavirus

Date : 06 avril 2020

Emetteur(s) : Equipe du Havre (76)

Récepteur(s) : Ensemble du personnel

Covid - 19

Objet du message : Information COVID-19 : le CES 76/3 mobilisé sur le territoire du Havre

Le CES du Havre soutient la médecine libérale

o Témoignage de Catherine Nicolas, Médecin Responsable du CES du Havre :

« Quelques jours après la fermeture au public du CES du Havre, la coordinatrice de la toute récente Plateforme Territoriale d'Appui Océane (octobre 2019) m'a contactée et interpellée : « Comment les professionnels de santé du Centre d'Examens de Santé pourraient apporter un soutien dans la gestion de la crise sanitaire sur le territoire du Havre ? »

Nous nous étions déjà rencontrés pour travailler sur le rapprochement entre la médecine libérale et le CES dans les cas de prise en charge de consultants complexes sans médecin traitant. Le projet fut arrêté : le Centre d'Examens de Santé UC-IRSA du Havre fera le suivi des patients vus en consultation à la maison médicale des urgences diagnostiqués COVID dont l'état clinique permet dans un premier temps un retour à domicile et qui sont sans médecin traitant.

Comme tout patient diagnostiqué COVID, un suivi est indispensable entre J6 et J8 (période critique de complications pulmonaires graves). Sur la base des recommandations émises par le ministère des solidarités et de la santé, il me semblait que les médecins du centre pouvaient effectuer le suivi de ces patients par téléconsultations. J'ai alors pris contact avec mes confrères et ma consœur : la présidente de la PTA, le président de l'association des médecins libéraux du Havre (Sextant76) et le président de la maison médicale des urgences havraises (AMUH), pour présenter ce projet, avoir leur feu vert et définir les modalités de fonctionnement.

Il a fallu résoudre certains problèmes techniques :

- o comment se fera la transmission des dossiers médicaux confidentiels des patients entre eux et le CES ? Coffre-fort électronique, messagerie sécurisée ? Situation complexe puisque les médecins de garde tournent ;
- o quels moyens techniques pour la téléconsultation ?

Pour ce faire, des professionnels informatiques ont été sollicités par les confrères libéraux. Une messagerie sécurisée de santé (massanté) a été créée pour la secrétaire de la maison médicale des urgences, lui permettant ainsi de m'envoyer quotidiennement le dossier des patients à suivre via ma messagerie sécurisée massanté. La téléconsultation se fera par téléphone.

Parallèlement, nous avons échangé avec la Direction, qui a soutenu ce projet et l'ARS Normandie sur le statut de travail à privilégier : réquisition ou non. Suite à ces discussions, il m'a semblé que pour garantir la réussite de ce projet en nous laissant le plus de liberté possible, le statut du volontariat serait le meilleur.

Ainsi en quelques jours, le projet était construit et opérationnel dès le vendredi 27 mars.

L'ensemble du personnel du CES s'est alors proposé comme volontaire et chacun s'est doté d'une assurance privée (dont les infirmières) grâce à la prise en charge financière garantie par l'UC-IRSA. A l'exception d'un binôme infirmière/médecin qui pourrait être mobilisé dans les semaines à venir (réquisitionné et volontaire) pour soutenir l'équipe mobile de la Permanence d'Accès aux Soins de Santé du Havre.

Les médecins ont débuté ce suivi en suivant les procédures de base émises par le ministère avec un questionnaire minimal constitué de 23

questions telles que : quelle est votre température ? Avez-vous des douleurs au niveau du thorax ? Arrivez-vous à boire et à manger correctement ?



Cette évaluation est clinique mais c'est aussi une évaluation de l'entourage familial, de l'environnement social et des aspects psychologiques. Ces derniers n'étant pas à négliger car il y a beaucoup d'anxiété pour certains. La téléconsultation n'est pas un exercice facile : patients maîtrisant mal le français, certaines questions qui nous sont posées et pour lesquelles les réponses sont difficiles : arrêts maladie, résultats des tests... L'ensemble des patients suivis sont agréablement surpris et très satisfaits. La grande majorité d'entre eux va bien. A l'issue de cette consultation qui dure une quinzaine de minutes en moyenne, nous demandons toujours si la personne souhaite être recontactée. Toutes les précautions sont rappelées aux personnes sur la conduite à tenir si leur état de santé venait à se dégrader. Les médecins du CES rappellent toute personne qui doit être réévalué médicalement parlant. Les infirmières rappellent toute personne en situation de fragilité sociale ou psychique et réorientent les patients pour lesquels une réévaluation clinique vers la maison médicale des urgences est nécessaire. L'activité est pour l'instant calme.

Le projet va être amené à se développer puisque le médecin responsable des urgences d'une clinique privée du Havre a pris contact avec moi pour le déployer de la même façon entre eux et le CES. J'ai également proposé les services du CES à l'hôpital général du Havre. »

Information Coronavirus

Covid - 19



Date : 29 avril 2020

Emetteur(s) : Equipe du CES 36 - Service Communication

Récepteur(s) : Ensemble du personnel

Objet du message : Le CES 36 assure le suivi sanitaire au sein d'une structure d'hébergement de patient COVID+.

Le CES 36 assure le suivi sanitaire au sein d'une structure d'hébergement de patient COVID+.

Dans le cadre de l'épidémie de COVID 19, l'ARS Centre Val de Loire a décidé de créer des centres de desserrement permettant d'héberger les personnes malades sans gravité COVID-19 qui ne peuvent pas être suivies dans leur structure collective lorsque les conditions de prise en charge ne sont pas réunies et pour les personnes à la rue.

Depuis le 6 avril dernier, un centre de desserrement de 12 places a ouvert dans l'Indre au sein duquel le suivi sanitaire (surveillance médicale) est assuré par l'équipe du CES 36.

Quel est le rôle de l'UC-IRSA ?

Depuis l'ouverture de ce centre, le rôle des professionnels de l'UC-IRSA est de vérifier que les patients admis ne présentent pas de contre-indication, effectuer le suivi selon les recommandations, faire du soutien psychologique, pallier les éventuelles comorbidités (exemple : sevrage alcoolique par population ciblée plutôt à risque), faire la réévaluation médicale à 7 jours, faire l'interface avec le centre 15 en cas d'aggravation et à la fin de la prise en charge des personnes, autoriser la sortie.

En amont de l'ouverture du centre, l'équipe du CES 36 a pu apporter ses conseils sur les mesures de protection et sur l'entretien nettoyage/désinfection à mettre en place au sein de la structure d'hébergement.

L'équipe est composée de deux médecins référents et d'infirmières (toute l'équipe infirmière s'est portée volontaire) pour une présence quotidienne ou biquotidienne avec l'organisation d'une permanence téléphonique selon les cas.



Annexe 2 – Évolution du taux de personnes en situation de précarité par CES

NORMANDIE

CES du Calvados (14)	2019	2020
Nombre total d'EPS	8 158	4 748
Nb de score EPICES \geq 30	4 336	2 289
Nb d'enfants < 16 ans « article 2 »	191	19
Nb total de personnes en situation de précarité	4 527	2 308
Nb de scores EPICES calculés	7 899	4 704
Nb total d'enfants < 16 ans	227	21
Total population corrigée	8 126	4 725
Taux de précarité	55,71 %	48,85%

Pour info :

Nb de scores EPICES non calculés	259	44
dont < 16 ans	227	21
dont \geq 16 ans	32	23
Constances	1437	682
Constances – personnes en situation de précarité	314	113

CES de la Manche (50)	2019	2020
Nombre total d'EPS	3 418	1 165
Nb de score EPICES \geq 30	1 476	584
Nb d'enfants < 16 ans « article 2 »	56	0
Nb total de personnes en situation de précarité	1 532	584
Nb de scores EPICES calculés	3 354	1 164
Nb total d'enfants < 16 ans	62	0
Total population corrigée	3 416	1 164
Taux de précarité	44,85%	50,17%

Pour info :

Nb de scores EPICES non calculés	64	1
dont < 16 ans	62	0
dont \geq 16 ans	2	1

CES de l'Eure (27)	2019	2020
Nombre total d'EPS	2 029	1 029
Nb de score EPICES \geq 30	993	568
Nb d'enfants < 16 ans « article 2 »	61	1
Nb total de personnes en situation de précarité	1 054	569
Nb de scores EPICES calculés	1 897	1 016
Nb total d'enfants < 16 ans	109	1
Total population corrigée	2 006	1 017
Taux de précarité	52,54%	55,95%

Pour info :

Nb de scores EPICES non calculés	132	13
dont < 16 ans	109	1
dont \geq 16 ans	23	12

CES de l'Orne (61)	2019	2020
Nombre total d'EPS	2 143	1 424
Nb de score EPICES \geq 30	1 014	733
Nb d'enfants < 16 ans « article 2 »	51	6
Nb total de personnes en situation de précarité	1 065	739
Nb de scores EPICES calculés	2 039	1 409
Nb total d'enfants < 16 ans	97	6
Total population corrigée	2 136	1 415
Taux de précarité	49,86 %	52,23 %

Pour info :

Nb de scores EPICES non calculés	104	15
dont < 16 ans	97	6
dont \geq 16 ans	7	9

CES de la circonscription du Havre (76)	2019	2020
Nombre total d'EPS	2 973	1 355
Nb de score EPICES ≥ 30	1 873	921
Nb d'enfants < 16 ans « article 2 »	86	0
Nb total de personnes en situation de précarité	1 959	921
Nb de scores EPICES calculés	2 877	1 345
Nb total d'enfants < 16 ans	90	1
Total population corrigée	2 967	1 346
Taux de précarité	66,03 %	68,42 %

Pour info :

Nb de scores EPICES non calculés	96	10
dont < 16 ans	90	1
dont ≥ 16 ans	6	9

CES de Rouen-Elbeuf-Dieppe (76)	2019	2020
Nombre total d'EPS	1 381	1 355
Nb de score EPICES ≥ 30	796	921
Nb d'enfants < 16 ans « article 2 »	64	0
Nb total de personnes en situation de précarité	860	921
Nb de scores EPICES calculés	1 315	1 345
Nb total d'enfants < 16 ans	64	1
Total population corrigée	1 379	1 346
Taux de précarité	62,36 %	68,42 %

Pour info :

Nb de scores EPICES non calculés	66	10
dont < 16 ans	64	1
dont ≥ 16 ans	2	9

Pays de la Loire

CES du Maine-et-Loire (49)	2019	2020
Nombre total d'EPS	8 460	4 686
Nb de score EPICES \geq 30	4 953	2 968
Nb d'enfants < 16 ans « article 2 »	212	4
Nb total de personnes en situation de précarité	5 165	2 972
Nb de scores EPICES calculés	8 221	4 679
Nb total d'enfants < 16 ans	231	4
Total population corrigée	8 452	4 683
Taux de précarité	61,11%	63,46%

Pour info :

Nb de scores EPICES non calculés	239	7
dont < 16 ans	231	4
dont \geq 16 ans	8	3

CES de la Mayenne (53)	2019	2020
Nombre total d'EPS	3 532	1 945
Nb de score EPICES \geq 30	2 027	1 270
Nb d'enfants < 16 ans « article 2 »	142	8
Nb total de personnes en situation de précarité	2 169	1 278
Nb de scores EPICES calculés	3 367	1 928
Nb total d'enfants < 16 ans	156	16
Total population corrigée	3 523	1 944
Taux de précarité	61,57 %	65,74 %

Pour info :

Nb de scores EPICES non calculés	165	17
dont < 16 ans	156	16
dont \geq 16 ans	9	1

CES de la Sarthe (72)	2019	2020
Nombre total d'EPS	5 933	3 573
Nb de score EPICES \geq 30	2 531	1 954
Nb d'enfants < 16 ans « article 2 »	193	8
Nb total de personnes en situation de précarité	2 724	1 962
Nb de scores EPICES calculés	5 720	3 556
Nb total d'enfants < 16 ans	208	9
Total population corrigée	5 928	3 565
Taux de précarité	45,95 %	55,04 %

Pour info :

Nb de scores EPICES non calculés	213	17
dont < 16 ans	208	9
dont \geq 16 ans	5	8
Constances	1208	326
Constances – personnes en situation de précarité	168	65

Centre - Val de Loire

CES du Cher (18)	2019	2020
Nombre total d'EPS	2 469	1 205
Nb de score EPICES \geq 30	1 411	883
Nb d'enfants < 16 ans « article 2 »	106	4
Nb total de personnes en situation de précarité	1 517	887
Nb de scores EPICES calculés	2 262	1 194
Nb total d'enfants < 16 ans	161	5
Total population corrigée	2 423	1 199
Taux de précarité	62,61 %	73,98 %

Pour info :

Nb de scores EPICES non calculés	207	11
dont < 16 ans	161	5
dont \geq 16 ans	46	6

CES de l'Indre (36)	2019	2020
Nombre total d'EPS	2 175	1 499
Nb de score EPICES \geq 30	1 295	820
Nb d'enfants < 16 ans « article 2 »	69	3
Nb total de personnes en situation de précarité	1 364	823
Nb de scores EPICES calculés	2 094	1 486
Nb total d'enfants < 16 ans	78	4
Total population corrigée	2 172	1 490
Taux de précarité	62,80 %	55,23 %

Pour info :

Nb de scores EPICES non calculés	81	13
dont < 16 ans	78	4
dont \geq 16 ans	3	9

CES de l'Indre-et-Loire (37)	2019	2020
Nombre total d'EPS	6 256	2 832
Nb de score EPICES \geq 30	2 725	1 207
Nb d'enfants < 16 ans « article 2 »	119	2
Nb total de personnes en situation de précarité	2 844	1 209
Nb de scores EPICES calculés	6 123	2 828
Nb total d'enfants < 16 ans	133	3
Total population corrigée	6 256	2 831
Taux de précarité	45,46 %	42,71 %

Pour info :

Nb de scores EPICES non calculés	133	4
dont < 16 ans	133	3
dont \geq 16 ans	0	1
Constances	1 648	784
Constances - personnes en situation de précarité	222	71

